

GEORGES THEIL

ALIAS GILBERT DUBREUIL

UN CAS D'INSOUMISSION

COMMENT ON DEVIENT RÉVISIONNISTE

**SAMIZDAT PUBLICATIONS
2002**

**AAARGH
INTERNET
2006**

Nous n'aurions sans doute pas songé à mettre en ligne cette naïve blquette s'il ne s'était trouvé un juge de Limoges, un de ces rhadamante de province, aussi borné qu'un nain de jardin, nommé François Casassus-Buihle, qui, dans une désinvolve de matamore, a, le 7 octobre 2005, condamné l'auteur de ces pages, un Gilbert Theil, à six mois de prison ferme, plus 40.000 euros d'amendes, pour déviance de la pensée. Alors, à la face de ce juge imbécile, nous jetons ce livre pour qu'il soit lu par l'immense jury des honnêtes gens. Que le juge de Limoge, condamné par acclamation, retourne à ses enfers et à leur néant !

Ce livre n'a jamais été mis en vente et il n'a circulé que dans un cercle très restreint. Nous n'avons pas cru bon de demander à l'auteur la permission de le mettre à la disposition des internautes puisque la loi française, dite Gayssot, du nom d'un stalinien attardé, ne lui permet pas de consentir.

AAARGH

SITE CRÉÉ EN 1996 PAR UNE ÉQUIPE INTERNATIONALE

<http://vho.org/aaargh>

<http://aaargh.com.mx>

<http://litek.ws/aaargh>

Le site en français seulement (sans les livres)

<http://daaargh.narod.ru>

LES PÉRIODIQUES DE L'AAARGH

<http://geocities.com/ilrestodelsiclo>

Conseils de révision

Gaette du Golfe et des banlieues

The Revisionist Clarion

Il resto del siclo

El Paso del Ebro

Das kausale Nexusblatt

O revisionismo em lingua português

Arménichantage

(trimestriels)

NOUVEAUTÉS DE L'AAARGH

<http://litek.ws/aaargh/fran/nouv.html>

LIVRES (260) DES ÉDITIONS DE L'AAARGH

<http://aaargh.com.mx/fran/livres/livres.html>

<http://litek.ws/aaargh/fran/livres/livres.html>

DOCUMENTS, COMPILATIONS, AAARGH REPRINTS

<http://litek.ws/aaargh/fran/livres/reprints.html>

<http://aaargh.com.mx/fran/livres/reprints.html>

ABONNEMENTS GRATUITS (E-MAIL)

revclar@yahoo.com.au

elrevisionista@yahoo.com.ar

MAIL:

aaarghinternational@hotmail.com

POUR ÊTRE TENUS AU COURANT DES PÉRÉGRINATIONS DE L'AAARGH ET RECEVOIR LA LETTRE DES AAARGHONAUTES (EN FRANÇAIS, IRRÉGULIÈRE):

elrevisionista@yahoo.com.ar

L'AAARGH, POUR NE PAS MOURIR IDIOTS.

FAITES DES COPIES DU SITE. REJOIGNEZ L'AAARGH. DIFFUSEZ L'AAARGH. TRAVAILLEZ POUR L'AAARGH.

TRAVAILLONS TOUS À NOTRE LIBERTÉ COMMUNE.

CERTAINS VEULENT ABROGER LA LOI GAYSSOT. NOUS, NOUS L'IGNORONS.

En mémoire des 9000 civils allemands (dont quatre mille enfants) innocents, assassinés en Mer Baltique le 30 janvier 1945 pour le seul fait d'être allemands, ans le torpillage du *Wilhelm-Gustloff* par l'Armée Rouge.

PRÉFACE

Le révisionnisme historique a été la grande aventure intellectuelle de la fin du XX^e siècle. À l'aube du XXI^e siècle, l'aventure se poursuit, tout aussi périlleuse.

Mais que sait-on des révisionnistes ? De quelle étoffe sont-ils faits ces insoumis qui, en France ou à l'étranger, persistent à braver les lois écrites et non écrites ? On les traque, on les cloue au pilori et il arrive qu'on brûle leurs livres. Dans les médias, on les accable d'outrages et on ne les autorise pas à présenter leurs arguments ou leur défense.

Peu à peu, ces rebelles, ces réfractaires, ces refuzniks se voient contraints à la clandestinité, y compris sur Internet où ils sont depuis peu pourchassés.

Dès lors, comment le grand public les connaîtrait-il ?

À cette question le cas de Gilbert Dubreuil offre un élément de réponse.

Né en 1940, Gilbert Dubreuil fait en province de solides études. Il se forge même la réputation d'un surdoué des sciences et des lettres. Il voit s'ouvrir devant lui un avenir prometteur.

Toutefois, entre 13 et 22 ans, des événements tragiques sont venus marquer de leur sombre empreinte l'existence de l'adolescent et du jeune homme. Tardivement, on lui a révélé qu'en avril 1944 son père avait été tué dans des circonstances obscures soit par des Géorgiens sous uniforme allemand, soit par des miliciens français ; ce père ingénieur de son métier, avait été trouvé en possession d'une arme. Déjà, lors de la première guerre mondiale, le père de ce père avait, en 1916, trouvé une mort tragique au Tonkin ; il formait sur place des tirailleurs tonkinois pour les envoyer en France « tuer du Boche » dans le cadre de la Revanche. D'autres deuils frappent une famille qui semble comme marquée par le destin. La réaction du jeune homme est inattendue. Au lieu d'incriminer, comme le veut une certaine imagerie conventionnelle, les « Huns » ou les « Nazis » pour leur responsabilité supposée dans le déclenchement des deux guerres mondiales, il va s'interroger sur le mystère historique qui fait que, de 1870 à 1945, en l'espace de trois générations, Allemands et Français se soient ainsi entretués.

En tant que Français, c'est aux Français qu'il pose ses questions sur le sujet. Orphelin d'un père qui, lui-même, était pupille de la Nation, il demande : « Qui, en France, a bien pu vouloir cela ? » ou encore : « Pourquoi a-t-on envoyé à la mort tant de Français pour tuer des Allemands ? » (À l'inverse, un jeune Allemand pourrait poser à ses compatriotes des questions équivalentes sauf que, dans le cas de la deuxième guerre mondiale, aucun Allemand, y compris Adolf Hitler, n'avait souhaité une guerre contre la France puisque c'est la France qui a cru devoir entrer en guerre contre lui).

Chez le jeune Gilbert d'autres questions s'ensuivent et notamment celle-ci : « Pourquoi, après l'armistice du 8 mai 1945, a-t-il fallu déshonorer les Allemands ? » On peut, en effet, se demander de quel droit les bouchers du camp des vainqueurs ont jugé et condamné les vaincus dans un pays qu'ils avaient réduit en cendres et dont des millions d'habitants, à l'Est, étaient contraints à une affreuse déportation, dans des circonstances bien pires que celles qu'avaient connues les juifs.

En matière de cynisme et de pharisaïsme, on ne fait pas mieux que le procès de Nuremberg (1945-1946). Le vainqueur y juge le vaincu. Sa loi est rétroactive. Il institue la responsabilité collective. Il n'est « pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves ». Il n'exige pas que « soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique » (*sic*). Les yeux fermés, il accorde valeur de preuve authentique à des milliers de rapports rédigés par des « commissions de crimes de guerre » françaises, britanniques, américaines, soviétiques, yougoslaves, polonaises, tchécoslovaques,... et c'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que les rapports de la police politique soviétique acquièrent valeur de « preuves authentiques » et ne peuvent être l'objet de contestation. D'ailleurs, quasiment rien ne peut être contesté en matière d'accusation dès lors que l'accusé appartient à une organisation « criminelle » ; tout au plus, l'individu relevant d'une telle organisation aura-t-il l'autorisation de plaider que, personnellement, il n'a joué aucun rôle dans ce crime. C'est ce qui explique que, de 1945 à nos jours, on a vu tant d'Allemands ou tant de « collabos » à la fois accepter ou paraître accepter l'existence du crime et contester une participation personnelle à ce crime. Il n'y avait - et il n'y a - là aucune hypocrisie ni aucune lâcheté de la part des accusés mais la simple soumission forcée à l'article 10 du Statut du tribunal militaire international. On n'avait pas - et on n'a pas - le droit de contester l'existence et le fonctionnement de chambres à gaz homicides à Auschwitz mais on avait - et on a - le droit de dire : « Personnellement, je n'en ai pas vu ou je n'ai participé à aucun gazage ». Tous les avocats des accusés ont dû suivre cette calamiteuse ligne de défense. Comme dans les procès de sorcellerie, il leur a fallu cautionner l'existence du Malin, la réalité des sabbats, la véracité de toutes sortes d'horreurs sataniques tout en cherchant à faire croire que leurs clients, pourtant sur place ou informés, n'y avaient personnellement pris aucune part !

Les articles 10, 19 et 21 du Statut qui permettent ces ignominies seraient à reproduire en lettres d'infamie dans le Grand Livre de l'histoire des procès truqués, des mises en scène judiciaires, des parodies de justice.

Mais peut-être l'article 13 dépasse-t-il en la matière les articles 10, 19 et 21. Il est clair comme le couperet de la guillotine. Citons-le :

Le tribunal établira les règles de sa procédure. Ces règles ne devront en aucun cas être incompatibles avec les dispositions du présent Statut.

En bon français : les juges du siège rédigeront leur propre code de procédure pénale ! Et ils pourront le faire de façon quasi arbitraire puisque, aussi bien, les dispositions du Statut se réduisent à trente articles assurant à l'accusation la plus grande latitude et à la défense le minimum de droits.

Le tribunal de Nuremberg n'a rien prouvé. Il a affirmé.

Le grand public l'ignore mais les spécialistes le savent: tous les procès exigés et obtenus depuis plus d'un demi-siècle par des organisations juives soit contre des Allemands, soit contre des non-Allemands qui sont accusés d'avoir collaboré à la persécution des juifs sont calqués sur le procès de Nuremberg. Encore au procès de Maurice Papon on a vu jouer l'article 10 : tout le monde a supposé, sans le moindre commencement de preuve, que le III^e Reich avait suivi une politique d'extermination

physique des juifs ; personne n'a contesté, protesté, réclamé de preuve. Les avocats de l'accusé, tout comme leur client, ont plié l'échine. Tout le monde savait qu'en exigeant une preuve, une seule preuve, on aurait déclenché une tempête à l'échelle du monde.

Aujourd'hui, en France, la version *casher* de l'histoire de la seconde guerre mondiale est officiellement imposée à tous par une disposition législative datant du 13 juillet 1990 et improprement appelée « loi Gayssot » alors qu'il s'agit d'une loi préparée et obtenue par Laurent Fabius. Dès le printemps 1986, le grand rabbin René-Samuel Sirat, flanqué de Pierre Vidal-Naquet et d'autres personnalités juives, avait demandé l'institution d'une loi spéciale afin d'empêcher la contestation des conclusions du procès de Nuremberg en matière de « crimes contre l'humanité », c'est-à-dire, pour parler clair, de « crimes contre les juifs ». Laurent Fabius a été le porte-parole et la courroie de transmission de cette exigence juive.

Bien des intellectuels préconisent la lutte contre le mensonge institutionnalisé et contre la force injuste de la loi mais peu s'y risquent effectivement.

Giibert Dubreuil, pour sa part, a choisi le risque. Il l'a fait en décidant de révéler ici comment et pourquoi il s'est lancé dans l'aventure révisionniste.

Jean Norton
10 avril 2002

Je pense à Bernanos. Comme il est à l'aise dans son monologue avec Dieu. Les responsabilités lui pèsent, il en prend et il en laisse. Il a une conscience pourvue de tous les perfectionnements de la technique moderne, une conscience à thermostat [...]. Il repousse Nagasaki avec horreur, il gémit sur Hambourg et il règle avec soin le degré de massacre permis pour la défense de la Personne Humaine. Cela me fait penser à certain film de propagande sur la R.A.F. Avant le départ de l'escadrille, on voyait s'avancer un prêtre portant l'étole : il venait bénir les engins qui allaient dans un quart d'heure écrabouiller quelques milliers de femmes et d'enfants « hitlériens ». Vos défenseurs de la Personne Humaine sont pareils à ce prêtre imprudent. Ils portent de belles étoles, mais nous n'oublions pas qu'ils ont béni le visage de la Mort. Il n'y a pas d'armées du Droit.

Maurice Bardèche, *Lettre à François Mauriac*, La Pensée Libre, Paris, 1947, p. 131.

Tu trembles, carcasse ? Tu tremblerais bien davantage si tu savais où je te mène.

Turenne

I

TENTATIVE DE MEURTRE,
AVEC PRÉMÉDITATION,
CONTRE L'ALLEMAGNE ?

C'était en 1967, au Quartier latin ; je me retrouvai ce jour-là nez à nez avec Jacques Joubert, comme moi ancien taupin au lycée Saint-Louis, perdu de vue depuis six ans. Il était devenu ingénieur de l'Aéronautique. Nos itinéraires respectifs avaient divergé ; j'avais gardé de lui le souvenir d'un acharné travailleur qui pourtant différait des autres taupins : il sortait dans le monde, il avait des connaissances ailleurs qu'en mathématiques-physique, et, de plus, il courait les filles comme ne le faisaient pour ainsi dire jamais les élèves de Mathématiques spéciales.

Notre rencontre ne dura qu'une demi-heure. Au moment de nous serrer la main, j'eus la prémonition que nous ne nous reverrions sans doute jamais. Il tint à me dire : « J'ai un livre à te recommander. C'est le dernier Rassinier : *Le Drame des Juifs européens*. Il ne te laissera pas insensible. »

Sur ce sujet j'en étais resté à deux ouvrages iconoclastes de Maurice Bardèche, que je tenais d'un cousin radical-socialiste décédé trop jeune : *Nuremberg ou la Terre promise*, et *Nuremberg II ou les Faux Monnayeurs*, deux ouvrages publiés par Maurice Bardèche en 1948 et 1950. Je me portai à la librairie Gibert toute proche, et en ressortis avec *Le Drame des Juifs européens*, la dernière publication de Paul Rassinier.

AS, ET PETIT CHELEM

Dix ans plus tôt, l'année du bac math'élélem, j'étais ce qu'on appelait un as, un surdoué scolaire, et on m'avait propulsé, dès que j'eus obtenu mes deux bacs vers la « prépa » de Saint-Louis, la taupe. Après des débuts en fanfare, l'échec à l'X deux ans plus tard me blessa au plus haut point. Comment avais-je pu échouer, moi qui quatre ans auparavant avais passé si brillamment mon premier bac dès la classe de seconde A' (latin-grec-maths), puis math'élélem avec la mention bien ! Moi qui lisais en traduction les philosophes grecs dès l'âge de douze ans, qui n'avais jamais mérité moins de 17/20 en mathématiques et en physique ! La vérité était que mon côté « surdoué » avait bel et bien disparu vers mes 17-18 ans, et que je me refusais à l'admettre. Je vivais en quelque sorte de restes qui pouvaient faire illusion par moments, aussi bien à moi-même qu'à l'entourage. J'étais peut-être encore capable d'étincelles, mais sans plus. « Quelque peu surdoué », devait me dire drôlement mon vieux professeur de mathématiques de l'époque, retrouvé bien longtemps après, et qui voulait résumer le cas sans flagornerie.

Ces dix années 1957-1967 avaient fait de moi un autre homme, en qui subsistait maintenant la volonté de me rattraper, avec ces restes justement. Une rencontre m'avait marqué, peu après mon installation à Paris, celle de ma nouvelle logeuse du XVII^e

arrondissement, m'ouvrant des horizons insoupçonnés par le récit qu'elle me fit de ce qu'avec son mari elle avait vécu durant la période de l'Occupation à Paris. Elle m'avait prêté un exemplaire des *Décombres*, de Lucien Rebatet, qui me fit forte impression. J'avais effectué ensuite mon service militaire de seize mois dans une unité de l'OTAN qui m'avait fait côtoyer journalièrement Américains, Allemands, Anglais, Belges, dans l'inénarrable contexte « post-atomique » de mon bataillon (1¹).

Au retour de l'armée j'avais été victime d'un accident de moto, dans Paris, où je fus bien près de perdre la vie, et qui me laissa de longues séquelles. Encore convalescent, je rencontrai la même année la ravissante Beatrix ; je l'épousai l'année suivante. J'avais accompli ma remise sur pied professionnelle. Cadre fonctionnaire, j'avais la volonté de passer, dès que l'ancienneté statutaire serait atteinte, le concours interne spécial de mon ministère qui me permettrait, après un cursus incluant la scolarité complète des dix-sept mois de l'ENA, d'accéder au corps des Administrateurs civils. Ce qui advint, comme prévu.

Quand je franchis, fin décembre 1971, rabelaisien joyeux, la porte de l'Ecole nationale d'administration alors installée rue des Saints-Pères, je dédiai ce succès (mon petit chelem !) à mon père tombé mortellement 27 ans plus tôt, parce qu'il avait eu sa conception de la liberté comme pouvait l'avoir eue en avril 1944 l'homme de 27 ans qu'il était alors.

MOURIR À 27 ANS

Ce 10 avril 1944, mon père circulait au volant d'une camionnette de l'usine Celtia, non loin de Neuvic, en Corrèze. Cette usine de fabrication de bobines de bois pour les filatures et le commerce avait été achetée par son oncle et il en était le directeur technique. Il avait pu ce jour-là réaliser son projet de se rendre à Brive avec un contremaître de l'usine pour un achat de machine et il avait proposé à la sœur de sa femme, ma tante Christine, de les accompagner : une aubaine pour elle dans ces temps de restriction sévère en matière de circulation automobile. Elle avait pris avec elle, pour ce voyage, son jeune fils âgé de quatre ans, mon cousin germain. Peu avant la petite ville d'Egletons, soit trente kilomètres après leur départ, un petit pont, dans une courbe : une patrouille allemande, en barrage volant, ordonne de faire halte. Elle est composée de ces supplétifs géorgiens (les Vlassov), qui, à l'époque, représentaient la Wehrmacht en Haute-Corrèze.

Contrôle des papiers, fouille experte du véhicule. « À qui ce revolver ? » interroge le sous-officier en vert-de-gris, brandissant l'arme qu'il vient de saisir sous la banquette du passager avant. Les trois passagers blêmissent et se regardent. Mon père, sourire aux lèvres, se désigne. Alors, le Géorgien se saisit de lui : « Vous, arrêté ! », et ordonne aux autres occupants du véhicule de faire demi-tour pour rejoindre leur point de départ, sans autre forme de procès,

Le soir même, mon père est incarcéré à deux kilomètres de là au lycée Albert-Thomas d'Egletons, dont une partie sert de casernement aux mêmes Géorgiens. On barricade une salle pour lui, après y avoir installé un bat-flanc. Ses gardiens, confie-t-il à sa jeune épouse (autorisée à venir le voir chaque jour), ne sont pas de trop mauvais

¹ Notre unité interalliée de l'OTAN, le JMCC (Joint Mobile Communication Center), était supposée être le « résidu » du service de transmissions de l'Etat-major restant encore opérationnel après le désastre (survenu) d'une guerre atomique en Europe. Basés en forêt dans des véhicules équipés d'émetteurs-récepteurs puissants, nous étions chargés de « remettre en communication » les éléments, épars en Europe, des commandements d'unités dispersées et épargnées par le désastre.

bougres. Il ne se plaint pas même de la nourriture, à l'exception notable du pain. On vient l'informer de son transfert imminent à Limoges distant de cent kilomètres, pour y comparaître devant le tribunal militaire allemand de la zone. Il annonce le 14 avril à sa mère qu'il en connaît déjà la dure sentence : travail forcé quelque part dans le Reich, sûrement avec régime sévère, et en usine d'armement compte tenu de sa qualification d'ingénieur.

Ce jour de la mi-avril, il sait qu'on va venir le chercher sous bonne garde pour le transfert. Il l'a dit d'ailleurs à sa jeune femme. Il se voit déjà entre deux vert-de-gris, en route pour le Tribunal. Justement, ils arrivent ! Bizarrement, il ne s'agit pas d'un véhicule militaire, mais d'une traction avant avec des civils français à l'intérieur ! Ils se présentent au sous-officier géorgien, papiers à la main. Ils emmènent mon père à qui ses gardiens ont rendu ses effets sans oublier l'argent qu'il avait emporté pour la transaction projetée à Brive.

Le malheureux est assis entre deux sbires, sur la banquette arrière ; à leurs faces de truands, il comprend que ce n'est ni un tribunal militaire, ni une usine allemande qui l'attendent, mais la mort.

L'après-midi de ce même 15 avril, on vient annoncer à la mairie d'Egletons qu'à quatre kilomètres de là, un homme jeune est allongé, mort, dans un sentier, à une vingtaine de mètres de la vieille route Egletons-Limoges qui passe ensuite par le village de Sarran. C'était mon père. Tué d'une balle dans la nuque, le médecin le précisera un peu plus tard, mais tué à distance par une balle de revolver : sans fenêtre de sortie, la balle a peu pénétré à la base du cervelet. Par ailleurs, aucune trace de lutte, visage tranquille, léger sourire, la nuque un peu gonflée seulement par un caillot de sang

Ma mère n'a que 27 ans, et se retrouve veuve avec deux jeunes enfants : ma sœur (deux ans) et moi (trois ans et demi).

Le lendemain, elle se précipite au bureau de l'officier allemand qu'on lui a indiqué comme le responsable du secteur. Il la toise durement du haut de son 1m90, quand elle ose lui demander pourquoi on a tué son époux, pourquoi on lui a aussi volé son argent. Sans ménagement il lui réplique : « On ne vous doit rien, madame; et, même je n'ai aucun compte à vous rendre ! Nous n'avons rien à faire de vos règlements de comptes entre terroristes ! »

DES SATURNALES AHURISSANTES... UN JEUNE HOMME TONNANT ET FULMINANT UN ABATTAGE PEU RITUEL

Il était difficile, et à l'école plus qu'ailleurs, d'être un élève surdoué parmi les «normaux».

Je le sentis très vite. Dans la salle de classe, déjà, le surdoué lève la main avant tous les autres, sur tous les sujets. L'enseignant comprend vite cela mais il doit faire mine de l'ignorer quelque peu, pour laisser leur chance aux autres et ne pas les humilier. Je me retrouvais hors-compétition.

À la récréation, c'est souvent que se donnait libre cours la jalousie des élèves ordinaires et des moins bons. Tout comprendre avant tous les autres m'isolait. À de rares occasions, cependant, je pouvais bénéficier, en contrepartie, d'entretiens en tête-à-tête avec mes professeurs.

Dès la classe de cinquième, je m'étais retrouvé dans un pensionnat catholique de bon niveau, sorte de pépinière de supposées vocations sacerdotales. Pris de ferveur pour

la littérature latine, je parvenais dès les classes de quatrième et de troisième, à lire le latin *aperto libro*. J'avais fait l'acquisition d'ouvrages latins hors programme et de ce fait interdits puisqu'ils ne figuraient pas dans la liste, restreinte, des ouvrages autorisés. Lors d'une fouille de routine, on trouva dans mon placard d'interne *le Satyricon* de Pétrone, en édition bilingue Guillaume Budé. Je fus sur-le-champ convoqué chez le Supérieur et copieusement réprimandé pour avoir été trouvé en possession d'un ouvrage aussi « pernicieux ». *Horresco referens*, on me surprit quelque temps plus tard, à l'étude du soir, en train de lire les *Saturnales* de Macrobe, dans l'édition bilingue Garnier. Cette fois, le Supérieur s'étrangla d'indignation. « Mais enfin, vous ne pouviez ignorer ce que signifie ce terme de Saturnales ! Il désigne une période finissante de l'année où le peuple romain, la populace, se livrait ouvertement et sans frein aux pires débauches ! Comment avez-vous pu être attiré par un ouvrage au titre pareil ? »

Manifestement, le Supérieur n'avait pas lu l'ouvrage. Je me hasardais à lui en faire la remarque. Je lui résumai le contenu du livre. « Macrobe, lettré du IV^e siècle finissant, avait mis à profit ces jours de fête annuelle, appelés Saturnales par les Romains, pour rencontrer quelques érudits de ses amis et discuter avec eux de littérature, de poésie, de science ou d'histoire, en cette période fascinante où l'on allait bientôt assister à l'effondrement de Rome. L'ouvrage est précieux pour quiconque s'intéresse à ces lettrés romains attachés à l'ancienne religion, quelques décennies après l'édit de Constantin et nostalgiques de la Rome impériale et rayonnante. »

Le cuistre en soutane rompit là et m'informa qu'il allait adresser une lettre à ma mère.

J'appris un peu plus tard qu'en fait le saint homme s'était entretenu avec ma mère et lui avait benoîtement expliqué que j'aurais dû être renvoyé. Je n'étais « pas pieux » (J'avais en privé exposé au professeur de religion, brave homme au demeurant, que je n'admettais pas certains dogmes de la foi catholique) et, surtout, j'avais introduit dans son respectable établissement au moins deux livres « déshonnêtes ». « Compte tenu de [mes] résultats scolaires remarquables, on voulait cependant bien [me] garder. »

Ma passion pour les lettres classiques allait aussi, bien sûr, au grec ancien qui m'attirait par sa beauté graphique immédiate, sa délicatesse, sa précision, sa richesse ; le dictionnaire Bailly était ma savante distraction du fait de son appareil linguistique et philologique, qui me révélait des correspondances avec les autres langues européennes. J'avais ainsi commencé à monter des tableaux à partir de radicaux originaux les plus proches ou les plus probables du sanscrit et de l'indo-européen primitif restitué, dans lesquels je classais les mots latins, grecs, romans, germaniques, slaves, qui étaient rattachables au « squelette » primitif. Ce faisant, j'avais la sensation d'avancer sur des sentiers escarpés menant à des sommets d'où je découvrais des paysages insoupçonnés. Plus tard je devais, bien entendu acquérir le gros et incontournable *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch* ⁽²⁾ de Julius Pokorny, et me passionner pour les ouvrages philologiques sur le sujet des langues issues de l'indo-européen primitif. ⁽³⁾

Doté de la bosse des maths, j'étais toujours premier en mathématiques ainsi qu'en physique-chimie avec une prédilection pour la trigonométrie, le calcul analytique et la chimie minérale. Je m'étais, en troisième et seconde, procuré de gros ouvrages de chimie, puis du matériel de laboratoire. Nanti de mes cornues et becs Auer, je procédais avec délectation à des expériences de chimie. Cela se passait, en période de vacances, dans une remise attenante à la belle et ancienne maison où habitait ma grand-mère

² J. Pokorny, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 2 tomes, A. Francke Editeur, Berne, 1959-1969

³ Jean Haudry : *L'Indo-européen*, Paris, PUF (collection Que sais-je), 1992, et *Les Indo-européens*, Paris, PUF (collection Que sais-je), 1994.

paternelle. Près de deux hectares de parc agrémentaient cette demeure, qui fut mon paradis.

Un jour de juillet 1956, le facteur, la mine inquiète, vient m'informer que deux lourds colis sont arrivés à mon nom mais il se refuse à me les livrer dans sa tournée, car ils comportent des étiquettes de couleur vive, telles que « Produit toxique », « Explosif », ou « Corrosif ». Ma première commande à Prolabo venait d'arriver, comprenant les ingrédients de base. Il s'agissait notamment d'acides sulfurique et nitrique concentrés, dans des bouteilles en verre fumé noyées dans du silice en poudre. J'employais ces produits à la préparation de fusées que je souhaitais mettre au point à peu de frais.

Bientôt je fus connu dans la région pour mes expériences tonnantes et fulminantes qui alertaient chaque été le pays. Mon souci était de mettre au point, même de façon assez rudimentaire, un mélange chimique, solide, pâteux ou pulvérulent, le plus propulseur possible, sans que la combustion en fût ni trop rapide ni trop lente. Une de mes premières fusées, chargée d'au moins cinq kilos d'une poudre de ma fabrication, ne décolla pas et explosa sur sa « base de lancement » en bois. Un chêne tout proche fut pour moitié défolié par le souffle de la déflagration. Une nouvelle fusée, celle-là bien partie mais comme à chaque fois assez mal guidée, après une haute trajectoire parabolique, tomba au beau milieu du troupeau de moutons d'un paysan voisin prénommé Camille. Elle n'avait directement touché aucune bête mais une des brebis, effrayée par la chute de la fusée brûlante qui l'avait frôlée en grondant et fumant, s'était élancée dans la clôture barbelée toute proche, et elle s'y s'était tranché la carotide. Le paysan qui avait assisté de loin à la scène, se précipita dans le pré avec son domestique. Les deux vilains, se saisissant du gros cylindre métallique cabossé et encore brûlant, m'invectivèrent : « Ta torpille, tu iras la récupérer... à la gendarmerie ! » Au tribunal de police, le juge, se retenant de rire, m'infligea une amende de 20 francs pour « violences légères » tandis que je lui présentai mes regrets pour cet ovicide par imprudence.

LE PARADIS, *UNTER DEN LINDEN*

Les vacances scolaires étaient l'occasion de lire et de prendre des notes. Ma mère venait de m'offrir un scooter, qui devint l'instrument idéal pour l'exploration systématique de la région. Une parente venait de me faire cadeau d'une armoire bibliothèque vitrée (dont on devait me voler le contenu bien plus tard), que j'installai avec enthousiasme dans ma nouvelle chambre de 45 m², au rez-de-chaussée de la belle maison, et qui allait rester ma Thébaidé jusqu'à mes 30 ans.

Je n'avais pas 18 ans, en ces beaux jours de juillet 1958, avec mes deux bacs et mon ticket d'entrée en classe préparatoire scientifique pour la fin septembre. Les deux fenêtres grandes ouvertes, avec le bourdonnement rassurant des abeilles dans le tilleul séculaire, face à ma nouvelle bibliothèque, j'étais comblé. Je l'avais composée, cette bibliothèque, selon les thèmes qui m'étaient chers. Face à moi, le rayon scientifique, avec le gros ouvrage rouge de chimie générale de Troost (suranné dans son contenu), *La Terre et les Mers* de Figuier, des traités d'algèbre, des épreuves de mathématiques et physique avec corrigés, des ouvrages spécialisés de l'éditeur Dunod, et ces cinq ouvrages de vulgarisation du physicien américain G. Gamow qui m'enthousiasmait. Ils m'initiaient à la théorie de la relativité, à la mécanique quantique. Je goûtais le subtil mystère des mathématiques ; pur produit du cerveau de l'homme, les mathématiques peuvent autant vivre d'une vie indépendante que se mettre au service des sciences de la

matière. Je me passionnais pour le calcul des probabilités, les lois des grands nombres, leurs prodigieuses conclusions aboutissant à ce paradoxe d'obtenir des certitudes à partir de phénomènes aléatoires. À propos des jeux et des espérances de gains, une certaine démonstration, agrémentée d'intégrales et d'équations « aux dérivées partielles » me rappelait opportunément qu'entre toutes les stratégies possibles de jeu, la meilleure possible est de ne pas jouer du tout.

Au-dessus, les auteurs classiques, encadrés par le Bailly et le Bornecque - les classiques Budé bilingues, ocre pour les grecs (une quinzaine), et de couleur rouge brique pour les latins (une quarantaine), les grammaires (Petitmangin pour le latin, Ragon pour le grec, Carpentier-Fialip pour l'anglais), des ouvrages de toponymie de Meillet, de Dauzat, ainsi que, plus savants et coûteux, des ouvrages de philologie publiés chez Klincksieck. Du côté des livres anciens, j'avais reçu en cadeau le tome II (seul !) de l'Esprit des Lois de Montesquieu en édition cuir d'époque. Je possédais déjà une Géographie de Crozat datant de 1794 et les *Contes moraux* de Madame de Genlis. Figurait encore un *Albert moderne* en édition populaire du XVII^e siècle, sorte de manuel de médecine populaire dont je me plaisais à réciter à quelque visiteur ou visiteuse les recettes à base d'ingrédients de sorcière.

Sous l'étagère scientifique, je classais romanciers et nouvellistes : Jules Verne, bien sûr, avec une vingtaine d'ouvrages, trois ou quatre romans de Balzac, le *Mémorial* de Las Cases, Don Quichotte en traduction française, Chateaubriand avec son *Itinéraire*, Edgar Poë, Dickens, Stendhal, S. Lagerlöf, des Sherlock Holmes, Wells, H. H. Ewers, des Daudet, un Goncourt, le *Roi des Montagnes* d'Edmond About, Mme de Staël avec son *Allemagne*, des contes de Maupassant, deux Octave Mirbeau, des Francis Carco, Paul Morand, Montherlant, nul recueil de poésie sinon *Les Fleurs du mal* et une anthologie de la poésie française où Mallarmé m'intriguait par son hermétisme. J'avais écarté un Paul Valéry, reçu en cadeau, que je trouvais assommant. Je n'aimais pas Hugo et je n'en voulais pas dans ma bibliothèque. Je me souviens du *Candide* et du *Dictionnaire* philosophique de Voltaire, d'œuvres de Saint-Simon, de Michelet, des *Mémoires* du beau Lauzun. Deux Nietzsche en traduction française : *Ecce homo* et *La Naissance de la tragédie*. Deux Céline : *Voyage au bout de la nuit* et *Mort à Crédit*. Parmi les ouvrages peu orthodoxes, légués par le cousin radical-socialiste : *La Fin des Religions* d'Auguste Dide, *La Vie de Jésus* de Renan, et les deux *Nuremberg* de Maurice Bardèche. Je croyais sentir une parenté d'esprit entre l'ouvrage de Renan et les *Nuremberg* de Bardèche. "Sais-tu bien que la *Vie de Jésus* de Renan est... à l'Index ?" me dit un jour ma grand-mère, facétieuse. Cette réflexion piqua ma curiosité. J'étais désormais « indexé ».

Sur les deux rayons du bas : voyages, géographies, ouvrages de mécanique auto et moto, un dictionnaire médical de 1911 qui, avec insistance, préconisait l'emploi de la Magnésie bismurée, des collections de *Science & Vie*, des Sherlock Holmes, des livres de science-fiction (Jimmy Guieu !), des livraisons anciennes et récentes de *Paris-Match* et quelques *Crapouillot*, des numéros de *Signal*, hebdomadaire allemand en langue française paru sous l'Occupation, avec ses photos centrales impressionnantes de réalisme. Bientôt, j'allais y ajouter *Le Matin des Magiciens* et la revue *Planète*.

Tout en bas, une douzaine d'ouvrages surannés qu'avait prélevés à mon intention ma grand-mère sur sa propre bibliothèque et que j'avais fini par accepter ; des Gyp, Marcel Prévost, Félicien Champsaur et autres Paul Bourget, une biographie de Madame Steinheil. Sans compter une bible, protestante, dont j'avais coché les passages scabreux.

Tel était pour l'essentiel l'inventaire du trésor de mes dixhuit ans.

L'ÉNIGME DE LA MORT

Etre confronté à la mort et en prendre la mesure constitue pour l'enfant et l'adolescent un moment décisif. Déjà, à l'âge de mes neuf ans, avait disparu ma grand-mère maternelle qui m'émerveillait le soir avec les contes de Perrault qu'elle savait dire à la perfection. Puis, nous avait quitté, bien trop jeune, le cousin radical-socialiste, qui avait été mon tuteur légal à la mort de mon père. Son dernier poste avait été celui de conseiller technique au cabinet ministériel d'Edgar Faure. Je l'admirais pour ses connaissances et son expérience de la vie. C'est avec lui que je venais de faire mon premier grand déplacement automobile : rejoindre Paris, plus de 400 kilomètres en « traction avant ». Disparu encore, le grand-oncle Ernest, le patron des usines Celtia, qui m'avait surnommé « Monsieur pourquoi » ; il savait répondre à toutes mes nombreuses interrogations. Sur son lit de mort je n'acceptai pas de l'embrasser, comme on m'y invitait. J'avais onze ans.

Un jour de juin 1958, on avait ramené sur la berge de notre étang le corps d'un garçon de treize ans qui avait coulé à pic. Notre professeur de gymnastique, puis les pompiers, venus avec leurs bouteilles d'oxygène, avaient en vain cherché à le réanimer. Nous étions là, silencieux, à contempler la face bleuie, quand arrivèrent les parents. Sous nos yeux la mère fut prise d'un malaise. Je ressentis la mort comme une énigme.

Quelques semaines plus tard, j'appris la mort de mon cousin Jean, âgé de 18 ans. Grand sportif, champion de natation, il avait cherché à secourir ses compagnons mais s'était noyé. Son corps ne fut retrouvé que dix-huit jours plus tard. Ses parents ne devaient plus se remettre de cette disparition tragique.

En août 1962, une jeune parente, la jolie Agnès, 27 ans, quitta un soir son hôtel madrilène où elle séjournait pour un mois comme chaque été. Peu après, elle fut retrouvée, noyée dans l'eau peu profonde du Manzanérés.

Ces trois morts familiales : celle de mon père à 27 ans, de Jean à 18 ans, d'Agnès à 27 ans, comment les expliquer ?

Un mystère entourait la disparition brutale d'Agnès. S'agissait-il d'un suicide ? D'un assassinat ? D'un accident ? Je parvins à me procurer des journaux et des hebdomadaires espagnols. Tous évoquaient cette jolie jeune Française, élégamment vêtue, qui parlait un espagnol parfait et qu'on avait retrouvée noyée : elle n'avait pas subi de violences.

Sur les circonstances de sa disparition, j'avais personnellement entamé une enquête mais, soudainement, sa mère, qui était notre tante (la passagère de la camionnette quand avait été arrêté mon père dix-huit ans plus tôt), m'intima l'ordre d'interrompre toute recherche et de lui communiquer, sans en prendre copie, tous les éléments en ma possession.

VOUS AVEZ DIT:
AU NOM DE LA CIVILISATION ?

En somme, pour Agnès comme pour mon père, on ne souhaitait pas en savoir plus.

Pour ma mère, son mari était simplement tombé en martyr de l'occupation, en héros silencieux, en combattant de l'ombre.

Pour ce qui me concerne, j'étais pris entre toutes ces conjectures qui m'assaillaient dès que je questionnais les uns et les autres : mon père, une fois arrêté, n'aurait-il pas été dénoncé à la police allemande, ou à celle de Vichy, comme dangereux résistant (ce qu'il n'était aucunement mais qui ne pouvait qu'aggraver son cas) ? Et n'aurait-on pas alors organisé une mise en scène pour le faire cueillir à sa prison improvisée d'Egletons par des tueurs à gages, des gestapaches français ? On me disait qu'il était constant que les Allemands préféraient voir faire « le sale boulot » par des mercenaires des pays occupés. Une autre version m'était présentée : mon père n'avait pas voulu être interrogé par les services spéciaux qui l'attendaient avant le tribunal militaire et il avait tenté de s'enfuir en sortant en force de la traction avant. Ou encore : la grosse somme d'argent qu'il portait sur lui avait suscité la convoitise des occupants de la traction, qui avaient alors préféré le liquider, prétextant ensuite qu'il avait voulu s'échapper. D'autres explications étaient possibles. ⁽⁴⁾

Pour la mère de mon père, son fils s'était laissé entraîner dans une aventure bien imprudente. Toujours souriant, car telle était sa nature, mon père aurait voulu aider ces maquisards, dont un des chefs lui avait confié un revolver "pour le cas où" : c'était le vouer à la mort si jamais il se faisait surprendre avec cette arme. Ma grand-mère méprisait ces maquisards qu'elle tenait quasiment pour responsables de la mort de son fils. L'action de ces FFI, de ces FTP, par ailleurs, avait-elle seulement modifié d'un jour la date du débarquement de Normandie et la plupart de leurs coups de main avaient-ils entraîné d'autres conséquences que des représailles sur des populations innocentes ? Mais souvent il lui arrivait de conclure que son fils avait agi en homme sûr de lui et convaincu du bien-fondé de son choix. Elle avait alors dans le regard la fierté d'une douce grande dame à qui la guerre avait fait perdre les deux hommes auxquels allait tout son amour : son mari et son fils.

Son mari avait été tué au Tonkin en juin 1916. Il était alors jeune officier, commandant du poste frontière de Lao-Kay, face aux successeurs des Pavillons noirs. Auparavant, il avait fait une « glorieuse guerre » face aux Allemands, sur le front de l'Aube, à la tête de sa compagnie de tirailleurs tonkinois lesquels avaient, presque tous, péri broyés par les obus allemands de 77 ou étaient morts de froid dès leur premier hiver dans la boue glacée des tranchées. Grièvement blessé, il avait bénéficié d'un avancement de grade et d'une nouvelle promotion en Indochine. Epousant alors sa fiancée, il avait passé avec elle en juillet 1915 trois semaines de lune de miel à Vichy. Puis il était parti, pour ne plus jamais revenir, sinon en juillet 1916 dans un cercueil en plomb couvert du drapeau tricolore et d'une décoration accordée à titre posthume. Il n'avait jamais vu son jeune enfant, mon père, nourrisson de trois mois d'âge qui deviendrait pupille de la Nation. Ce qui allait, précisément, être aussi mon cas en 1945.

Pouvait-on les qualifier d'héroïques, ces deux hommes ?

Ma grand-mère me posa un jour une question qui me donna à réfléchir:

Ton grand-père officier avait la consigne officielle d'instruire ses tirailleurs tonkinois en vue d'en faire des « tueurs de Boches » : les plus efficaces, les plus cruels possibles. « Il y a vingt millions d'Allemands de trop ! » avait dit Clemenceau, n'est-ce pas ?

Oui ! Et combien de « Boches » justement ton grand-père a-t-il ainsi bien pu faire mourir ? Quelques-uns ou des centaines ? Des milliers, peut-être ? La France, notre pays, envoyait des officiers comme lui à 10.000 km d'ici pour

⁴ La version la plus récente, tirée du gros ouvrage *Maquis de Corrèze* (recueil de témoignages divers, édité par le collectif « Maquis de Corrèze », 2, quai Edmond-Perrier, 19000 Tulle, 798 p., 1995) et présentée comme authentique évoque une liquidation par des miliciens.

entraîner des Asiatiques à tuer des Allemands, nos voisins, nos proches parents, nous le savions bien ; cela me donne le vertige. Après tout, ton père n'aurait-il pas été victime d'une sorte de justice immanente ? Souvent, je pense qu'une justice immanente a frappé ton père, qui, sans le savoir et bien sûr sans le comprendre, aura payé de sa propre vie en 1944 l'erreur criminelle de nos gouvernants que j'ai vus précipiter la France dans deux guerres contre l'Allemagne en moins de vingt-cinq ans. N'oublions pas non plus le triste Badinguet qui se prenait pour Napoléon et qui n'avait pas hésité en 1870 à déclarer la guerre à l'Allemagne sous un prétexte futile, avec l'issue catastrophique que nous savons, les Chassepots n'ayant, au bout du compte, pas vraiment ... fait merveille.

La notion de « justice immanente » me laissait, et me laisse toujours, perplexe. Et cette réflexion me reste présente à l'esprit quand je m'interroge sur l'histoire tragique du XX^e siècle.

Il m'arrivait de lire des ouvrages violemment antiallemands, publiés avant 1914, dans ce qui restait de la petite bibliothèque de ma grand-mère. J'ai conservé l'un d'eux : *La Menace allemande*, d'un certain André Barre. Ce livre, écrit vers 1908, est un véritable appel au meurtre, une déclaration de guerre à l'Allemagne de Guillaume II, une ardente annonce de guerre européenne. Comme affolé par les progrès techniques et économiques de cette Allemagne, l'auteur appelle à la mobilisation des Latins et des Slaves contre l'Empire allemand :

Dans un espace d'années qui sera court le monde doit voir ceci : le drapeau germanique abritera 86 millions d'Allemands, et ceux-ci gouverneront un territoire peuplé de 130 millions d'Européens. Sur ce vaste territoire, seuls les Allemands exerceront les droits politiques [...]. Ils seront alors, comme au Moyen Âge, un peuple de maîtres, condescendant simplement à ce que les travaux inférieurs soient exécutés par les peuples soumis à leur domination. ⁽⁵⁾

On sent bien dans tout l'ouvrage que l'admiration première, même quand elle est exposée objectivement, ne tarde pas à faire place à une sourde inquiétude.

Au début du XX^e siècle, un ingénieur français issu des Arts & Métiers, Victor Cambon, ⁽⁶⁾ rédigea plusieurs ouvrages sur ce qu'il avait vu outre-Rhin. Après un constat impartial des qualités du peuple allemand (amour de la science, travail soutenu, confiance en soi-même, initiative hardie, esprit d'organisation, discipline), il cherchait à s'expliquer le développement étonnant de l'industrie et de la recherche allemande. Il l'attribuait au système de formation unique de l'Allemagne : « La prodigieuse expansion industrielle de l'Allemagne resterait inexplicable si sa description n'était précédée d'une visite à ses établissements d'enseignement professionnel. » Il constatait par ailleurs que le terreau en était un véritable culte pour l'instruction à tous les niveaux ; les paysans eux-mêmes, vivant en demi-citadins (ce qui « relève sensiblement leur intellectualité », précisait-il) y avaient accès :

Leur tenue s'en ressent; l'on distingue difficilement en Allemagne un paysan d'un ouvrier endimanché et, surtout, on n'y rencontre point, comme dans certains départements reculés de la France, de ces êtres d'aspect sauvage,

⁵ André Barre, *La Menace allemande*, Louis-Michaud Editeur, 1908 (?), p. 270.

⁶ Victor Cambon, *L'Allemagne au travail*, Pierre Roger & Cie, éditeurs, 1910, Paris, p. 9, p. 259

aux accoutrements inexpressibles, vivant seuls dans des chaumières perdues, à la façon d'hommes préhistoriques.

Résultat de cette législation et de ces mœurs : il n'y a pas en Allemagne un millième d'illettrés. Mais cette constatation me paraît insuffisante. Il importe peu qu'un homme ait appris à lire, si, sa vie durant, il ne lit jamais. Or, on voit des journaux et des livres dans les mains et dans la demeure des Allemands de toutes les conditions.

Après de méticuleuses descriptions de sites industriels, de leur organisation de production et de travail, il en arrivait à cette conclusion :

Certainement, l'Allemagne d'aujourd'hui ne redoute aucun producteur comme concurrent. [...] Seulement, en résulte-t-il qu'elle puisse imposer au monde entier ses marchandises ? Ne verrons-nous pas un peu partout les douaniers entrer en scène ? Les autres nations protégeront leurs industries vieillies ou naissantes contre la puissante Allemagne. Déjà l'Angleterre nous en offre l'exemple avec sa loi sur les brevets étrangers. Cet exemple suivi et dépassé partout serait un blocus mondial. Faudra-t-il le percer à coups de canon ? Cruelle, mais nullement invraisemblable hypothèse.

[...1 Telles sont les difficultés qui assombrissent l'horizon de l'empire allemand ; nous les voyons nettement et devons, sans exagération, les déclarer inquiétantes.

On voit déjà là, de façon prémonitoire qu'il n'y avait pas loin chez notre auteur, des douaniers aux coups de canon. Pour n'en rester qu'au plan économique, et le siècle étant écoulé, on peut ajouter aujourd'hui : en 1923, démontage et pillage des usines allemandes ; en 1943 et 1944, destruction systématique des villes allemandes et des sites industriels allemands, en 1945, vol des brevets allemands, captation des ingénieurs allemands de recherche nucléaire et spatiale au profit des vainqueurs ; de 1945 à 1948, déportation d'une vingtaine de millions d'Allemands et vol de la totalité de leurs biens ; de 1945 à 1990, mise en esclavage des 18 millions d'Allemands de la DDR.

En 1913, un journaliste, Georges Bourdon, correspondant du *Figaro*, venait d'effectuer un long voyage en Allemagne qu'il relata dans une série d'articles de ce quotidien. Le compte rendu complet qu'il réunit ensuite en un volume intitulé *L'Enigme allemande* montrait que ce qu'il avait vu outre-Rhin ne cadrait pas avec l'image négative que la presse française donnait de l'Allemagne. Il avait l'honnêteté de l'écrire. Il rapportait, par exemple, un entretien qu'il avait eu avec Hermann Sudermann, homme de lettres allemand, auteur dramatique et par là en contact permanent avec le public de son pays. ⁽⁷⁾ Le sujet en était les sentiments réciproques des deux peuples à l'égard de leur voisin :

Ah ! [dit H. Sudermann à son interlocuteur] tous les Français sont les mêmes !... Lorsque je vais à Paris et que j'y constate à quel point l'on s'abuse sur les sentiments de l'Allemagne, je ne sais que dire à vos compatriotes. Je voudrais leur crier : « Vous vous trompez ! On vous ment ! Vous vous mentez à vous-mêmes ! » [...] Oui, oui, tout ce que vous supposez, tout ce que vous croyez, c'est de la fantasmagorie. Dans toute l'Allemagne, il n'y a que

⁷ Georges Bourdon, *L'Enigme allemande*, Plon, 1913, p.158. Le dramaturge allemand Hermann Sudermann qu'évoque ici G. Bourdon fut, à l'époque, un auteur connu même en France, où sa pièce *Magda*, jouée par Sarah Bernhardt au Théâtre de la Renaissance, avait ému Paris.

sympathie pour la France et pour ce qui vient de France et je n'ai jamais rencontré une seule personne qui ne considérât comme une calamité la seule perspective d'un conflit nouveau. Cela, je vous le jure. C'est la vérité stricte. Hors d'elle, il n'est qu'illusion et duperie !

[...] L'Allemagne malveillante ?... Comparez, je vous prie. Dans vos caricatures, dans vos livres, dans vos théâtres, vos cafés-concerts, quel rôle donnez-vous à l'Allemand ? C'est un lourdaud antipathique, un sournois, qui ne sait pas s'habiller, mange gloutonnement et se tient mal ; les louches affaires, les marchés équivoques, les sales trahisons, c'est le bagage du juif allemand; enfin le personnage infâme, celui qu'on bafoue, qu'on déshonore et qu'on déteste, toujours l'Allemand. Faites maintenant la contre-partie ; promenez-vous à travers l'Allemagne, entrez dans nos théâtres et nos cafés-concerts, ouvrez nos journaux de caricatures, à Berlin comme à Francfort, à Breslau comme à Munich: quand il y est question d'un Français, c'est presque toujours pour lui donner un caractère aimable et un rôle sympathique. Encore hier, un de nos bons romanciers Walther Blöm, publiait un roman, *L'Année de fer*, dont l'action se passe pendant « la grande guerre » (celle de 1870), et, parmi ses principaux personnages, figure un officier français qu'il a paré de toutes les noblesses. J'aurais trop beau jeu, si je voulais mettre en regard tout ce que la littérature française, depuis Maupassant, a produit sur nous. Il vaut mieux ne pas insister. Eh bien ! croyez-moi, en ce point comme en beaucoup d'autres, notre littérature et notre théâtre enregistrent, à leur insu ou non, les idées et les penchants communs à la masse. Toute ma génération a été élevée dans des sentiments de sympathie respectueuse à l'égard de la France, et le langage que je vous tiens, c'est celui que vous tiendrait tout Allemand instruit.

Déjà, un ouvrage français de 1876, intitulé *L'Ennemi héréditaire*, de Victor de Saint-Genis, après avoir tenté de démontrer que la France avait été menacée depuis l'an mil par les invasions germaniques (alors qu'en même temps il démontre naïvement que les progrès territoriaux du royaume de France se sont faits aux dépens exclusifs de l'empire germanique), s'en prenait violemment aux Français qui avaient eu le courage de reconnaître les qualités allemandes et l'intérêt qu'il y avait lieu de porter à nos voisins ⁽⁸⁾:

Qui donc a propagé en France tant d'erreurs dangereuses, tant d'illusions sur le caractère, le génie, l'esprit, les appétits des Allemands ? Deux écrivains dont le talent a servi la rancune et qui n'ont flatté l'Allemagne que pour se venger des Français : Voltaire, qui fit tant de mal à notre pays par ses hypocrisies élégantes et le charme éloquent de ses calomnies ; Mme de Staël, ignorante et crédule. Nous revenons un peu tard de ces erreurs funestes.

Voltaire, « mauvais Français » ! Avoir admiré le grand Frédéric, son organisation militaire et étatique, quel crime !

Je prenais conscience, à la lecture de tous ces ouvrages, de l'immense vague de germanophobie activement entretenue en France bien avant 1914. Tous ces écrits prêtaient à l'Empire allemand les plus noirs desseins; on était bien loin de l'admiration que Taine et Renan, quelques décennies auparavant, avaient éprouvée pour la profondeur du génie allemand. C'était de plus en plus comme une angoisse devant les

⁸ Victor de Saint-Genis, *L'Ennemi héréditaire*, 326 p., 1976, E. Dentu éditeur (17-19, Galerie d'Orléans, Paris) p.264. V. de Saint-Genis fut *Correspondant du Ministère pour les Travaux historiques* et par ailleurs lauréat de l'Institut.

progrès en tous domaines de ce pays. On en arrivait à souhaiter ardemment la guerre contre l'Allemagne, présentée d'abord comme une guerre de revanche nécessaire sur la défaite de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine. Puis, à partir de 1905, on donnait dans la haine raciste pure et simple. L'Allemand devait être détruit physiquement, pour la simple raison qu'il était allemand. Les exemples abondaient d'appels au meurtre des Allemands ; ces appels ne pouvaient manquer d'imprégner bien des esprits et d'aboutir à la joie mauvaise d'août 1914, quand les soldats partirent en guerre ... ⁽⁹⁾

Peu de temps après, Auguste, un autre membre de la famille, allait par ses propos me rendre encore plus perplexe. L'homme, d'une particulière sagacité, jouissait de l'estime générale. En 1917, alors qu'il préparait le baccalauréat, il avait été appelé au front, dans une unité d'artillerie. Il en revint marqué à jamais. Après quoi il fit partie des troupes d'occupation françaises en Rhénanie. Plus de quarante ans après ces événements, le bilan qu'il tirait de ces deux expériences pouvait se résumer en ces termes :

La France n'a, en aucune manière, mérité d'être classée parmi les vainqueurs de 1918. Cette guerre, qu'elle a ardemment désirée, lui a valu plus de dégâts humains et de désastres psychologiques que d'avantages. En 1919, au moment du traité de Versailles, monument d'iniquité, la France pensait sans doute avoir gagné la guerre avec ses alliés contre l'Allemagne.

Mais cette Allemagne s'était battue à un contre six et la France ne pouvait se targuer de lui être supérieure. Le contraire était vrai. En 1923, jour après jour, j'ai de mes yeux vu la réalité de cette Allemagne vaincue. J'en ai été stupéfait.

Je peux dire qu'avec l'occupation de la Rhénanie, j'ai participé à une expédition de pillage. Nous sommes venus dans ce pays hautement civilisé en démonteurs d'usines et en pillards. J'ai découvert l'état intérieur des habitations et jusqu'à celles des plus modestes employés et ouvriers. Les pianos que je découvrais parfois chez les ouvriers n'étaient pas là pour la montre. L'amour des beaux-arts, de la musique, de la lecture, était omniprésent.

On avait osé nous lancer contre les Allemands prétendument au nom de la Civilisation, alors que ces gens étaient bien plus avancés que nous sur bien des plans. Cette guerre de 1914-1918 a été suscitée par un groupe de nations jalouses et inquiètes de voir les Allemands se développer bien trop vite à leur gré. Ce peuple nous surclassait presque en tout domaine. Nous, Français, nous avons figuré au premier rang des nations barbares.

Ce discours, je l'ai dit, me bouleversa : je pressentis le grand mystère du XX^e siècle que je n'ai toujours pas élucidé. Je m'interroge encore sur les motifs de cette haine qui a poussé l'Occident à se retourner contre son véritable centre de gravité, contre son propre cœur, contre lui-même.

Trop souvent, quand il s'agit de l'Allemagne, les historiens français se font nébuleux. Voici, par exemple, comment encore en 1958, deux de ces historiens

⁹ Un aspect de cette imprégnation de haine anti-allemande m'est apparue récemment à la lecture du scénario d'un film documentaire intitulé *Docteur Charles Mérieux* en cours d'achèvement (producteur: La Cuisine aux Images, 2001, Lyon). Dans ce film, Marcel Mérieux, fils et successeur de Charles Mérieux (1907-2001) à la tête du laboratoire de microbiologie, raconte qu'à l'âge de sept ans il déclara un jour dans le cercle familial : « Mon papa donnera le tétanos aux Allemands : ils mourront tous en quatre jours. » Les Français, on le voit, étaient imprégnés de haine contre « les Boches » (documentation personnelle de l'auteur).

expliquaient dans un manuel scolaire à l'usage des élèves de la classe de première, la responsabilité des Allemands dans le déclenchement de la guerre de 1914-1918 ⁽¹⁰⁾:

[...] L'habileté des commis-voyageurs [allemands], qui se pliaient au goût de la clientèle locale au lieu de lui imposer leurs modèles, conquièrent au Reich des marchés sans cesse plus étendus, aux dépens particulièrement de l'Angleterre. Si l'Allemagne avait continué ainsi pendant une dizaine d'années, au lieu de se lancer dans la guerre, elle eut dominé économiquement une grande partie du monde. Mais comme l'apprenti-sorcier de la légende germanique, l'Allemagne fut débordée par les forces qu'elle avait déchaînées.

Ces prétendues explications, à vrai dire répétitives, ne me satisfaisaient pas. En effet, elles partent toutes d'une supposition selon laquelle l'existence de l'Allemagne constituerait une entrave pour les autres pays d'Europe à cause du dynamisme propre aux Allemands. Les qualités de ce peuple – méthode, technologie, souci du travail bien fait et de l'après-vente, rigueur scientifique en tous domaines – seraient pour les autres peuples des sources d'inquiétude. Les défauts de ces qualités, à savoir l'assurance éprouvée par les Allemands, les font alors taxer d'arrogance. Quoi qu'ils fassent, ils dérangent. En fait, on n'aime jamais le premier de la classe, j'en savais quelque chose moi-même. C'est ainsi qu'on leur instruit en quelque sorte un procès permanent. Coupables d'être ce qu'ils sont, on décrète les Allemands « trop allemands », et, à ce titre, leurs dirigeants se retrouvent en posture d'accusés devant une sorte de tribunal international.

Arrêtons-nous ici un instant. Dans ce procès de l'Allemagne, imaginons, après un tel réquisitoire, ce que pourrait être une plaidoirie. L'Allemagne, un peuple « égaré » au milieu des autres nations européennes ? On pourrait d'abord poser en principe qu'un peuple de la communauté européenne ne s'égaré pas durant des siècles sans qu'il y aille un peu de la faute des autres. On doit convenir d'abord que tout équilibre fut rompu par la guerre de Trente ans, où les armées de l'Europe entière chassèrent de lieu en lieu les populations allemandes et laissèrent derrière elles un effroyable chaos. Après deux siècles d'éclipse, durant lesquels les vainqueurs eurent soin de maintenir l'Allemagne en état de division et de faiblesse, le peuple allemand emprunta au rationalisme français et à la Révolution l'idée moderne de nation. On pourrait soutenir que l'Allemagne ne fit alors qu'adopter des principes étrangers ; que, venue tard à l'intuition de son existence nationale, elle en prit une conscience peut-être plus agressive et eut à l'imposer dans une Europe qui ne voulait point l'admettre. On imagine sans peine la suite de ce plaidoyer, dont tous les éléments se retrouvent aux pages des manuels d'histoire nationaux-socialistes. Une analyse assez lucide de la question est fournie par Albert Béguin, auteur d'un ouvrage pourtant aussi anti-allemand qu'on savait l'être en 1946 :

Il reste que nous n'avons à peu près rien fait pour maintenir l'Allemagne dans l'union des Européens. Il reste surtout que si nous autres, peuples d'Europe, nous avons eu à proposer à l'Allemagne une image plus convaincante de notre communauté et de notre existence supérieure à la sienne, elle n'eût peut-être pas exagéré nos erreurs jusqu'à en faire apparaître les pires aspects. Sachons voir au moins qu'une Europe plus juste et plus belle eût offert à l'appétit spirituel des Allemands d'autres exemples que ceux qu'elle a suivis, et d'autres satisfactions que celles où elle s'est jetée avidement.

¹⁰ E. Jarry et P. Mazin, *L'Europe et le Monde de 1848 à 1914*, Editions de l'Ecole, Paris, 1958.

A. Béguin poursuit par une réflexion sur le national-socialisme et cette « rééducation » des Allemands qui commençait alors :

Le national-socialisme, lui, a suscité chez ses adeptes un héroïsme, parfois une manière de sainteté, qui certes étaient viciés au principe qu'ils mettaient l'homme au service de l'humanité, mais qui malgré tout inspirèrent d'authentiques sacrifices. Ces jeunes hommes ont conquis l'Europe au prix de leur aveugle courage ; ils ont vécu pendant douze ans de l'existence étonnante, libre, sans prudences bourgeoises, sans rien de réservé, de préservé, qui est l'existence du soldat.

Puis ils ont connu l'immense défaite, la vanité de leur don de soi, l'échec de ce qu'ils croyaient sincèrement être une révolution et l'aurore d'un nouveau monde humain. Et l'on voudrait maintenant qu'ils écoutent des professeurs, des sermonneurs en qui ils ont toujours vu, – et souvent avec raison – des gens plus soucieux de conserver leur rang social, leur dignité bourgeoise, leurs préjugés et leur confort spirituel, que de sauvegarder des valeurs sacrées ! Allons même plus loin : beaucoup de ces jeunes hommes, trompés par une propagande qui abusait des mots, ont poussé le sacrifice jusqu'au sacrilège qui consiste à se dépouiller de son âme. [...] Et l'on viendrait leur proposer une bonne petite vie sage, organisée sur le modèle des paisibles démocraties suisses ou scandinaves ! On peut être certain d'avance qu'ils ne comprendront même pas de quoi on leur parle. ⁽¹¹⁾

Dans une biographie récente de Lénine, l'historienne Hélène Carrère d'Encausse, qui ne passe pas pour être particulièrement germanophile, écrit :

[Lénine] est fasciné par le modèle intellectuel allemand (la philosophie allemande attire particulièrement les élites russes au tournant du siècle), par la science et la technique allemandes, par le génie allemand de l'organisation étatique et militaire. Comparée à l'Allemagne, la Russie est pour lui l'incarnation de la "barbarie asiatique". Ce n'est d'ailleurs pas un hasard, pense-t-il, si le marxisme a été inventé et développé par les Allemands. Lorsqu'il songe à la Russie, il considère que la révolution est la seule voie, et la plus sûre, pour l'arracher à son retard, à la "barbarie asiatique", et à en faire un jour à grands efforts une copie de l'Allemagne. ⁽¹²⁾

Citons encore Robert N. Proctor, ce professeur américain d'histoire des sciences à l'Université d'Etat de Pennsylvanie, très « politiquement correct », qui s'interroge, en 1999, à propos d'un domaine médical précis (celui de la recherche sur le cancer sous le III^e Reich) sur la formidable avance de l'Allemagne – « des décennies d'avance sur les autres nations dans la mise en place des réformes sanitaires que nous considérons aujourd'hui comme progressistes et socialement responsables » :

[...] Le nazisme s'enracina dans la culture scientifique la plus puissante du monde, qui pouvait s'enorgueillir de détenir la moitié des prix Nobel et une partie considérable des brevets d'invention du monde. La science et la médecine allemande étaient jalouées par la planète entière et ce fut en Allemagne – « la patrie des savants et des poètes » – que beaucoup

¹¹ Albert Béguin, *Faiblesse de l'Allemagne*, Paris, Librairie Joseph Corti, 1946.

¹² Hélène Carrère d'Encausse, *Lénine*, Paris, Favard 1998, p. 619.

d'universitaires pleins d'espoir se retrouvèrent pour se faire les dents dans le domaine scientifique. ⁽¹³⁾

LA PENSÉE UNIQUE

« Il faudrait que vous arrêtiez sur cette pente catastrophique... Si vous persistez à penser et à parler de cette façon, vous allez vous attirer de graves ennuis. Il est mal vu de prendre le parti de l'Allemagne, c'est ainsi. Que vous le vouliez ou non, le procès de Nuremberg, après la seconde guerre mondiale, a réglé la question. L'Allemagne hitlérienne, l'Allemagne tout court même, selon Jaspers, a été convaincue de tant de crimes, que vos recherches et vos remarques sur le traité de Versailles de 1919, pour sérieuses et relativement objectives qu'elles soient, paraîtront suspectes. La découverte au printemps 1945 des camps nazis, de leurs morts-vivants et de leurs cadavres par milliers, de leurs chambres à gaz, a démontré l'entreprise d'extermination qui se cachait dans le nazisme : on ne reviendra pas là-dessus. Essayez de le comprendre. »

C'est ce qu'en substance il m'arrivait d'entendre lorsque dans les années soixante-dix, je me risquais parfois à exposer mon analyse de ce que je tenais pour le suicide de l'Occident dans la première moitié du XX^e siècle.

La guerre de 1914-1918 et celle de 1939-1945 m'apparaissaient de plus en plus comme une tentative, en deux étapes, de mise à mort du peuple allemand par une puissante coalition d'intérêts. Par ailleurs, mes nombreux voyages en Allemagne à partir de 1967, et aussi, malgré des difficultés de toutes sortes, en « RDA », ainsi qu'en Autriche, en Pologne, en Scandinavie et mes lectures de ce qui se publiait sur l'Allemagne me renforcèrent dans l'opinion que ce pays était à peu près innocent de ce qu'on lui avait imputé par des mensonges incessamment martelés.

Avant même d'avoir lu Paul Rassinier, j'avais pressenti qu'à propos de l'Allemagne et des deux conflits du XX^e siècle, une histoire officielle s'était constituée. Dans les années soixante-dix, d'une part, ce que j'entendais de la bouche de divers Allemands vingt-cinq ans seulement après la guerre, et, d'autre part, l'imputation permanente faite à l'Allemagne, par les ex-Alliés et par Israël, de crimes sans précédents, me sembla être devenu la contrepartie indispensable pour occulter à la fois l'apocalypse du bombardement des populations civiles allemandes par les Alliés et les abominables déportations de quelque quinze à vingt millions d'Allemands de leurs terres ancestrales de Prusse, de Silésie, des Sudètes, de Hongrie.

Tous comptes faits, l'Allemagne n'avait-elle pas souffert plus que tout autre belligérant ? À Hambourg, par exemple, en juillet 1943, les Anglo-américains n'avaient-ils pas tenté de brûler vivante, en larguant des dizaines de milliers de bombes au phosphore sur les quartiers d'habitation, la population civile allemande ? Près de quatre-vingt mille morts ! Plus de cent fois Oradour ! En l'espace de deux nuits et de deux jours consécutifs de février 1945, l'aviation alliée avait perpétré à Dresde bien plus de deux cents Oradour ! **Deux cents Oradour en 48 heures !** L'instigateur de Dresde, Winston Churchill, ne devrait-il pas figurer au rang des plus grands criminels de guerre ? ⁽¹⁴⁾

¹³ Robert N. Proctor, *The Nazi War on Cancer*, Princeton University Press, 1999. Paru en traduction française sous le titre *La Guerre des nazis contre le cancer*, Paris, Les Belles Lettres, 2001 (avec préface et traduction de Bernard Frumer).

¹⁴ « C'est Churchill qui imposa [...] les premiers bombardements de terreur sur des objectifs civils (comme la ville de Duisbourg bombardée en juin 1940, ce qui poussa Hitler à bombarder des villes anglaises, comme Londres) ;

Comment expliquer que la plus grande déportation de tous les temps, voulue et planifiée par Churchill, Roosevelt et Staline, fut celle de dix-huit millions d'Allemands chassés de leurs terres ancestrales de 1945 à 1948, déportation qui se déroula dans des conditions si horribles qu'elles firent vraisemblablement deux millions de victimes !⁽¹⁵⁾

Déjà un constat s'imposait : sur ces crimes bien réels commis contre les Allemands, la propagande officielle mise en place depuis 1945 et surtout après le verdict du « procès » de Nuremberg, n'a rien à dire. Elle répète à satiété que les Allemands avaient prémédité et mis en œuvre une politique d'extermination physique des juifs et, pour cela, avaient mis au point et utilisé des abattoirs chimiques, appelés « chambres à gaz ». Mais où sont les preuves matérielles, les expertises, les témoins directs **dont on aurait vérifié les témoignages** ? Raul Hilberg, auteur de *La Destruction des juifs d'Europe* (1985), répond qu'il n'y en a pas et avance pour toute explication que les Allemands auraient fait disparaître les preuves matérielles et assassiné les vrais témoins.⁽¹⁶⁾

J'étais frappé par un aspect singulier du caractère germanique que je découvrais au fil de mes séjours fréquents, de mes voyages, de mes discussions, de mes recoupements : l'Allemand, le Germain, avance dans la vie par son patient labeur, sa technicité, son souci d'achèvement de l'ouvrage entrepris, son honnêteté ; il y a en lui du poète, de l'ingénieur, du chercheur, qui répugne au mensonge ou à la ruse pour escroquer, à la duplicité et à l'arnaque en affaires. Ce n'est pas un hasard si le Candide de Voltaire est allemand. C'est là son défaut dans un environnement cupide et jaloux. Aussi va-t-on chercher à le tromper pour l'escroquer si possible et pour l'exploiter toujours, de l'intérieur ou de l'extérieur. Quand il s'en aperçoit, la colère de notre Germain peut se faire redoutable.

Après le 11 novembre 1918, ayant obtenu l'armistice, l'Allemagne fut contrainte de tout accepter, y compris les injustices et les mensonges les plus monstrueux : sa culpabilité, décrétée par les Alliés, dans le déclenchement de la guerre, le paiement d'énormes réparations (trois fois et demi l'équivalent du stock d'or mondial !)⁽¹⁷⁾, l'interdiction de l'unification avec l'Autriche qui, de son côté, réclamait cette réunification, la perte d'immenses territoires, allemands depuis plus de sept siècles, cédés à la Pologne, l'incorporation aberrante de trois millions et demi d'Allemands à un nouvel Etat slave créé de toutes pièces (la « Tchécoslovaquie »), le maintien après l'armistice d'un blocus impitoyable au mépris des lois de la guerre, la perte de toutes ses colonies au profit de vainqueurs avides de profiter des infrastructures modernes installées par l'Allemagne dans ces pays, le vol pur et simple de ses navires et sous-marins, bientôt le démontage et le pillage de ses usines, et pis encore, les plus infâmes bobards de guerre répandus complaisamment par les mêmes sur son compte. Selon ces rumeurs, entre 1914 et 1918 les Allemands avaient coupé les mains de petits enfants belges ; ils avaient violé des nonnes dans leurs couvents avant de leur couper les seins ; ils avaient transformé en graisse les cadavres de leurs ennemis ou de leurs propres

Churchill recommanda d'ailleurs à ses pilotes de bombarder surtout avec des bombes incendiaires les centres très peuplés des vieilles cités, car les vieilles maisons brûlent mieux, représentent mieux la culture à détruire et sont nettement plus peuplées de petites gens et d'ouvriers en général. Il organisa ensuite personnellement les bombardements de terreur et d'anéantissement sur les villes allemandes bourrées de civils comme Hambourg et Dresde, cette dernière n'étant [en février 1945] qu'une ville hôpital. » (Claude Soas, *Vers un matérialisme biologique ou la faillite du matérialisme historique*, éd. privée, 1982, remaniée en 1993, cité par Dietrich Schuler, in *L'Antigermanisme, son histoire et ses causes*, traduction et adaptation de Jean-Loup Pesteil, Paris, L'Encre, 1999.)

¹⁵ Heinz Nawratil, *Schwarzbuch der Vertreibung 1945 bis 1948*, Munich, Ed. Universitas, 1999. Traduction française par Michel Kaiser: *Le Livre noir de l'expulsion – L'Épuration ethnique des Allemands en Europe centrale et orientale, 1945-1948*, Saint-Genis-Laval (Rhône), Editions Akribieia, 2001.

¹⁶ Interview par Annette Lévy-Willard, « Hilberg avec un grand H », *Libération*, 15-16 sept. 2001, p. VI.

¹⁷ F. Grimm, *Le Testament de Richelieu*, Paris, Flammarion, 1941.

soldats ; ils avaient crucifié des aviateurs canadiens tombés vivants entre leurs mains ; sept cent mille Serbes au moins avaient été gazés par les Austro-Boches.

Interview par Annette Lévy-Willard, « Hilberg avec un grand H », *Libération*, 15-16 sept. 2001, p. VI.

Le vertige vous saisit à l'énumération de tous ces bobards qui, par la suite, ont été démontés les uns après les autres.

J'avais été troublé par les deux ouvrages de Paul Rassinier : *Le Drame des Juifs européens* (1964) et *Les Responsables de la Seconde guerre mondiale* (1967), qui m'apportaient un singulier éclairage. Le désir d'en savoir plus, de démêler le vrai du faux, de comprendre surtout la raison de l'occultation de la vérité historique sur la première moitié du XX^e siècle pour tout ce qui touche à l'Allemagne, et donc à notre propre destin d'Européens, me parurent un impératif moral et psychologique bien plus encore qu'une aventure intellectuelle non conformiste.

Une confirmation de mes constatations me vint un jour de juillet 1969. Nous avions loué une maison en Bretagne pour nos vacances d'été. Ce jour-là, nous étions invités à déjeuner dans leur chaumière restaurée par un couple d'amis parisiens dont c'était la résidence secondaire. L'homme était un ethno-sociologue déjà connu dans ce milieu quelque peu restreint, et ouvertement conscient de sa valeur. Sa femme, qui connaissait mes sujets d'intérêt, nous avait prévenus de la sensibilité de son mari et de ses réactions d'écorché vif (de gauche, bien entendu). Dans nos conversations, toujours marquées idéologiquement de son côté, je n'essayais pour ainsi dire jamais de le contredire. Il en était venu ce jour-là à ce qu'il appelait l'exploitation post-coloniale sournoise et générale, des peuples dits du tiers-monde par les pays dits développés. Je me décidai à sauter le pas. En la seule présence de nos deux épouses, je l'interpellai :

Peut-être avez-vous raison quand vous parlez, pour l'Afrique, d'exploitation de ces peuples par d'autres peuples. Mais il est dans le monde actuel une exploitation dont vous ne soufflez mot, une double exploitation qui frappe un peuple, sous nos yeux, en 1969 et en Europe même :

— d'un côté, un morceau découpé dans la chair de l'Allemagne, et appelé curieusement « RDA », dont les 18 millions d'habitants sont enfermés à jamais derrière la plus formidable frontière du monde ; ces 18 millions d'Allemands, vous devez bien le savoir, sont gardés par sept cent mille soldats soviétiques surarmés (soit un soldat rouge pour 25 Allemands !) et astreints aux travaux forcés pour le compte de l'occupant soviétique ; leur pays a subi un pillage méthodique et leurs usines ont été démontées et emportées en URSS ;

— de l'autre, et cela concerne au moins tous les Germains, une propagande inlassablement martelée qui accuse le défunt Reich allemand de la mise à mort préméditée de six millions de Juifs entre 1941 et 1945. Or, au-delà de la calomnie de la «préméditation», ce chiffre est monstrueusement gonflé, et Rassinier, par exemple, propose, arguments à l'appui, un chiffre maximum de un million de morts juifs, décédés sur cette période pour toutes sortes de raisons, hélas classiques car inhérentes à la guerre elle-même.

N'est-ce pas là une forme supplémentaire et cruelle d'exploitation, politique ou autre, de tout un peuple, que de lui imputer à tort des millions de morts ?

L'homme s'emporta : « Si ce que vous venez de dire se propageait, alors il faudrait diviser l'Allemagne non pas en deux ou en quatre, mais la faire disparaître en milliers de pièces ! Qui êtes-vous, vous-même et Rassinier, pour ne tenir aucun compte du

jugement de Nuremberg ? » Il se leva pour sortir. Nous pouvions maintenant le voir marcher dans la prairie proche, serrant les poings et baissant la tête comme s'il avait reçu un coup. « Je vous avais prévenu et vous l'avez néanmoins provoqué », me dit son épouse en souriant qui ajouta « Il va revenir dans un quart d'heure. »

On se doute qu'un tel personnage a su mener à bonne fin une brillante carrière universitaire, bien maçonnée et couronnée, je crois, par une nomination à un poste de directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Quelque temps plus tard et presque coup sur coup, trois rencontres allaient encore me frapper.

La première rencontre : au cours d'un voyage familial, un parent de mon épouse nous présenta un jour un Allemand de ses amis, Gerd. La cinquantaine alerte, parlant un français châtié, l'homme m'apparut cultivé et sensible. Cet Allemand était originaire des « territoires perdus », du côté de la Posnanie, à présent polonaise. Je lui fis comprendre que j'aimerais en savoir plus. Il devait me faire quelques jours plus tard un récit hallucinant des conditions dans lesquelles l'expulsion, la *Vertreibung*, s'était déroulée pour lui et pour sa famille, à l'automne 1945. Réfugiés dans le Brandebourg après 1945, sa famille et lui-même avaient fui, peu de temps après, le nouveau régime communiste installé par la force dans cette partie de l'Allemagne par les occupants soviétiques, et qu'il appelait *Mitteldeutschland* (Allemagne centrale) plutôt que « DDR ». Il se trouvait donc à présent (nous sommes en 1975) en Rhénanie-Westphalie.

Je l'écoutais ce jour-là avec intérêt en train de développer son analyse de la réalité du régime de la DDR (« Allemagne de l'Est », pour nous autres Français). Il m'expliqua qu'il s'agissait d'un régime d'oppression et de pillage organisé au profit des Soviétiques. Le nombre de juifs aux rênes de ce gouvernement de la « DDR » était considérable, hors de proportion avec leur présence dans la population. Il s'agissait de juifs qui avaient quitté naguère le Reich, du fait des lois hitlériennes, et qui étaient revenus en force dès après 1945 « pour remettre la main sur le peuple allemand en vue de l'exploiter féroce, tout en satisfaisant leur fantasmes bolcheviques, leur seconde nature. Certains sont même, dès la fin des années quarante, revenus des riches USA, pour se retrouver installés aux postes dirigeants de cette DDR pour mieux asservir des Allemands. » Il m'énuméra les noms de ces « dirigeants », en précisant leurs fonctions. Il dessina devant moi l'organigramme du gouvernement communiste de la RDA et de ses structures. Il le compléta par les noms des titulaires juifs des postes-clés. J'avais ainsi sous les yeux l'organigramme de la structure décisionnelle du gouvernement de la « RDA » qu'il entreprit de compléter par les noms des titulaires en poste. Je vis entre autres apparaître les noms d'Hermann Axen, Ernst Bloch, Horst Brasch, Otto Braun, André et Horst Brie, Kurt Cohn, Peter Edel, le couple Eisler, Hans Fruck, Ralph Giordano, Bruno Goldhammer, Herbert Grünstein, les Gysi, Wieland Herzfelde, Stefan Hermlin, Erwin Jacobi, Max Leon Kahane, Heinz Lippmann, Erich Markowitsch. **L'organigramme dirigeant était quasiment rempli par ces noms !** Il me demanda de conserver le document.

Je lui fis remarquer, sans doute maladroitement, qu'ils avaient peut-être, ces juifs-là, des raisons d'avoir voulu se venger de leur exil forcé, de la déportation de certains des leurs, et, ajoutai-je, des massacres en chambres à gaz. Il me fixa assez durement : « **Massacres en chambres à gaz ? D'où sortez-vous ce bobard ?** » Je lui répondis, comme pour atténuer mon propos, que j'avais lu Rassinier, ancien déporté et député français, déjà bien connu en Allemagne fédérale, qui avait qualifié les chambres à gaz homicides de « hautement improbables ».

Gerd tint un peu plus tard à me parler de l'Autriche.

« L'Autriche résiduelle de 1919 (votre Clemenceau l'appelait l'Autriche allemande, partie de cette ancienne Autriche-Hongrie qu'il avait rêvé d'abattre) était incontestablement un morceau de l'ethnie germanique, et l'est toujours d'ailleurs. La réunion au Reich était donc une nécessité humaine, économique et politique. La Bretagne n'est-elle pas une partie de votre nation française ? L'*Anschluss* si souvent décrié dans les manuels fut consolidé par un referendum qui se passa sous l'œil d'observateurs internationaux conviés en Autriche. Avez-vous remarqué que ce fait est généralement passé sous silence ? Savez-vous que le résultat du vote, qui se passa dans des conditions de régularité parfaite, donna une énorme proportion de « oui », de l'ordre de 98,5 % ? Savez-vous quelle était la typologie du 1,5 % totalisant les votes « non » ? Ce fut très approximativement la population juive de l'Autriche ! Ce fut un exemple saisissant de « vote ethnique », dont je vous laisse tirer la leçon. »

Deuxième rencontre : nous connaissions à Paris une jeune femme allemande qui travaillait à l'ambassade de RFA en France au service des réclamations concernant les affaires de réparations liées à la déportation. Elle nous expliqua un jour – ce devait être en 1977 – qu'elle avait été surprise par de nombreux cas, dont elle entreprit de nous détailler le plus récent. Un quadragénaire, juif né en Pologne, était venu à plusieurs reprises à l'ambassade allemande de Paris se plaindre de « la responsabilité de l'Allemagne » dans le délabrement de son état psychique. Il annonçait que toute sa famille avait été raflée, déportée, puis exterminée dans un camp de concentration situé en Pologne. Lui seul, âgé de 12 ans à l'époque (1944), avait pu s'échapper du convoi. Aucun témoin n'était resté vivant, car, disait cet homme, « nous habitons un *shtetl* non loin de Lublin, qui fut rasé totalement par les Nazis, et dont tous les habitants furent déportés et exterminés. J'en suis le seul rescapé. Les Nazis ont poussé le sadisme jusqu'à brûler toutes les archives d'état civil. Depuis près de trente ans, je ne dors pratiquement plus, si j'y parviens, ce sont des cauchemars qui m'assaillent: je vois mes parents chéris dans la chambre à gaz, puis brûlant sur des bûchers. J'ai les nerfs brisés. Vous, Allemands, qui m'avez handicapé à vie, vous devez m'indemniser en capital et me payer une pension. »

Et notre amie allemande poursuivait : « Dans ces cas-là, nous faisons des recherches d'état-civil auprès de l'Internationaler Suchdienst (Service international de recherches) d'Arolsen, qui centralise les informations recueillies à diverses sources, notamment les registres entrées-sorties des camps et les listes de convois. Pour cette personne, Arolsen nous fit savoir qu'on ne possédait aucune information sûre, et même que la date de déportation indiquée semblait erronée en ce qui concernait la région de Lublin. Nous en avons informé par courrier le plaignant, qui vint nous trouver à nouveau à l'ambassade et tempêta. Il nous produisit, peu de temps après, pas moins de cinq certificats, tous signés par des médecins dont les noms avaient une consonance juive évidente, et qui tous concordaient pour dire que le patient venu les trouver présentait des signes incontestables de traumatisme psychique grave, dus évidemment à la déportation et à la mort des membres de sa famille. Que pensez-vous qu'a été la décision finale du service des "Réparations" ? Nous avons fini par lui accorder pratiquement ce qu'il demandait. De guerre lasse. Et nous ne savons toujours pas s'il a vraiment perdu sa famille comme il le prétend. »

Troisième rencontre : une amie parisienne de ma femme nous présenta un jour son nouvel ami, un médecin nommé Max Rosen. Juif d'origine roumaine né vers 1915, il nous parlait du camp de Mauthausen où il avait été déporté en 1944, « non pas en tant que juif », aimait-il à répéter, « mais en tant que résistant ». Son diplôme de médecin lui

avait valu d'être affecté là au *Revier* (hôpital ou infirmerie), et d'avoir effectué aussi, chez les bien-portants du camp, diverses séances de contrôle médicaux ou sanitaires. « À ce titre », ajoutait-il, « j'ai connu nombre de détenus de ce camp. Encore plus de trente ans après, j'ai toujours en tête les noms de bien des détenus de Mauthausen ». Un jour, il confia à mon épouse, assez imprudemment, qu'il devait aller prochainement à Düsseldorf pour y témoigner devant des autorités allemandes. « Je vais certifier là-bas que j'ai bien connu les gens qui figurent sur une liste destinée à obtenir, pour leurs ayant-droits, des indemnités. Je dois t'avouer que ces listes sont composées de personnes imaginaires. Je vais certifier que je les ai bien vues, connues ou même soignées à Mauthausen «avant qu'elles ne disparaissent exterminées dans le même camp», sans jamais avoir été enregistrées. Les Allemands nous ont tellement fait souffrir que j'estime qu'on peut bien leur jouer ce tour. Je sais cependant que le procédé est dangereux... »

II

ÉCRASONS L'INFAME

Je rêve d'une confrérie d'hommes qui n'auraient d'égards à rien, ne connaîtraient pas de ménagements et voudraient être appelés « destructeurs » ; ils passeraient toute chose au crible de leur critique et se sacrifieraient à la vérité. Mettre au jour ce qui est mauvais et faux !

Il y a des pessimistes paresseux, des résignés ; nous ne serons pas de ceux-là.

F. Nietzsche, *La Volonté de puissance*, 1875, éd. Kröner, X, p. 420, § 293.

UN GRAND SILENCE, AVANT LA TEMPÊTE

Mon activité professionnelle, la vie de famille, des facilités nouvelles de voyage par avion, nous permettant de voyager à bien meilleur compte dans le monde entier, m'avaient quelque peu écarté des préoccupations d'ordre historique. Je me contentais d'être maintenant celui qui, blasé, pense à peu près tout savoir d'un sujet interdit. Je croyais aussi qu'un jour prochain et sous une forme encore difficile à imaginer, la vérité finirait bien par éclater, puisqu'il n'est, dit-on, pas possible de mentir tout le temps à tout le monde.

Je me reproche maintenant cette attitude. Laisser courir le mensonge lorsqu'on est assuré qu'il s'agit d'une calomnie constitue une lâcheté, en même temps, et surtout, qu'une intolérable injustice à l'égard de celui qui en est la victime.

Jusqu'en 1936 ma position concernant la seconde guerre mondiale avait été la suivante : Hitler, patriote allemand, était parti à la conquête du pouvoir en Allemagne, bien décidé à pulvériser le traité de Versailles, ressenti comme une humiliation doublée d'une mise en coupe réglée du peuple allemand par ses voisins et notamment la France. Puis, il avait fini par accéder à ce pouvoir en janvier 1933 par des élections régulières. Mais ce pouvoir n'était pour lui que le moyen de mettre en œuvre, dans une vision planétaire, la libération et le destin même de son peuple à travers un programme esquissé dans *Mein Kampf*.

À l'intérieur, Hitler, convaincu pour sa part des qualités de l'homme germanique, cherchait à remodeler le capital humain de la société allemande, en visant à préserver son unité raciale par la mise en œuvre de mesures pour le départ des allogènes «non-germans» et principalement des juifs. A la fois dans leur ensemble et en chacun d'entre eux, il percevait chez les juifs un facteur de dégénérescence. Il dénonçait leur participation majeure, en URSS et ailleurs, au communisme bolchevique, qu'il analysait comme une sorte d'idéologie judaïque et messianique destinée à exploiter le non-juif et notamment l'Allemand par ailleurs hostile à cette « religion ».

Comme tous les Allemands, il avait assisté au déferlement de membres de la communauté juive sur son pays lors de ce qu'en Allemagne on a appelé la révolution de novembre 1918. Incitateurs majoritaires de ce mouvement, les juifs s'étaient alors emparés du pouvoir politique. On sait que leurs tentatives d'instaurer ici et là en Allemagne des républiques bolcheviques (en fait, des dictatures dont ils furent les maîtres provisoires) allaient toutes s'achever en faillites, sans exception, après avoir été le théâtre d'affrontements sanglants et de meurtres d'opposants, véritables ou prétendus tels. Un Français, Ambroise Got, docteur en philosophie, ancien attaché militaire français à Berlin en 1919, en a fait, quelque temps après, une description

impressionnante dans un ouvrage qui relate avec force détails cette mainmise des bolcheviks juifs sur l'Allemagne de 1919 :

L'ancien ambassadeur de la République soviétique russe à Berlin, Joffe, est juif. C'est lui à qui incombait la tâche de préparer la révolution allemande en semant des millions [de marks] de propagande. La Rostra, soi-disant agence de nouvelles, en réalité centre actif de la propagande, fut créée et l'on mit à sa tête le juif Sobelsohn, dit Radek. C'est de la Rostra que partaient les millions de feuilles volantes répandues par tout le pays. Levien et Axelrod ont appartenu à la Rostra.

Les principaux comparses des révolutionnaires russes furent les deux députés [juifs] du Reichstag, Oscar Cohn - de la circonscription de Nordhausen - et Huga Haase [...]. Au total, Cohn, Haase empochèrent environ 1.500.000 marks à l'aide desquels fut faite la révolution allemande [...].

Que ce soit à Berlin, à Munich ou en province, les chefs du mouvement sont israélites. Dans le bassin de la Ruhr, [ce sont] le juif Karski et le juge juif Ruben, à Essen Leo Dannenberg qui à la déclaration de guerre avait fui en Hollande, le Dr Levy, Leviné que nous retrouvons à Munich, la fameuse Rosa Wolfstein [...], ancienne caissière des grands magasins juifs Tietz à Düsseldorf. [...]

Dans le directoire qui est constitué à Berlin au lendemain de la révolution siègent deux juifs, tous deux avocats : Landsberg et Haase. Oscar Cohn, ci-dessus mentionné, devient sous-secrétaire d'Etat à la Justice avec comme adjoint, le social-démocrate Bernstein, juif qui est originaire de Dantzig. Le professeur juif Preuss, qui va préparer la réforme de la Constitution, devient secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Il choisit pour sous-secrétaire son coreligionnaire le professeur Freund. Autre juif Emmanuel Wurm est promu sous-secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Agriculture. Le juif tchèque Kautsky est chargé de dépouiller les archives des Affaires étrangères.

Entre-temps, le ministre Schiffer s'est démis de ses fonctions et il est remplacé par deux juifs – Dernburg et Gothein. On crée aux affaires étrangères un département spécial pour les questions juives à la tête duquel on place le Dr Sobernheim [juif également].

Dans le Cabinet prussien, le président du Conseil, Hirsch, qui cumule le ministère de l'Intérieur, est israélite ; à côté de lui, le ministre de la Justice, l'avocat Kurt Rosenfeld, et le ministre des Finances, Simon, sont également Juifs.

Des centaines et des milliers de Sémites envahissent tous les bureaux [...].

Dans les Etats confédérés, le même tableau se présente à nous : les Juifs se ruent avec fièvre dans la politique dont ils ont été tenus si longtemps à l'écart. En Bavière, c'est Kurt Eisner, alias Salomon Kuchiwsky, ce sont ses acolytes et ses amis, tous Juifs : Rothschild, Arnold, Landauer, Königsberger, Kaiser, Kranold, Sreit Muhsam, Fechenbach, Bonn, etc... Les communistes munichois Levien, Leviné, Soheimer, Toller, le ministre des Finances Jaffé sont tous des fidèles de la religion hébraïque. Le préfet de police de Munich Steiner est juif.

Le Dr Haas est ministre de l'Intérieur en Bade, le Dr Heinemann, ministre des Cultes en Wurtemberg pendant que Thalheimer est ministre des Finances. En Saxe, le président du Conseil est le juif Gradnauer. ⁽¹⁸⁾

Parallèlement à la politique, ce qu'il faut bien appeler la mainmise juive sur l'économie allemande après la première guerre mondiale fut tout aussi impressionnante. Des intérêts juifs avaient maintenant, à la faveur de la faiblesse économique et monétaire allemande consécutive à 1918, la haute main sur des pans très importants de l'économie, notamment par la prise de possession capitalistique de firmes de secteurs-clés. Les banques privées, leurs conseils d'administration, devinrent des « fiefs juifs ». ⁽¹⁹⁾

À la Bourse, domaine d'influence majeur, la proportion d'Israélites parmi les membres des diverses directions, au tout début des années trente, était la suivante : bourse des valeurs, 25 sur 36 ; bourse des produits : 12 sur 16 ; bourse des métaux : 10 sur 12 ; commission du marché à terme : 15 sur 18 ; commission d'admission des valeurs : 18 sur 23. Le statisticien (d'origine juive) Alfred Marcus établit à l'époque le revenu juif moyen pour 1930 en Allemagne, à 320 % du revenu moyen de la population.

À la fin des années vingt, les deux principaux groupes de presse allemands (Ullstein et Mosse) étaient juifs. C'est dans l'entreprise dirigée par Rudolf Mosse que paraissait avant 1933 le journal donné pour **représentatif** de l'opinion publique allemande : le *Berliner Tageblatt*, dont le rédacteur en chef Theodor Wolff était juif, comme... dix-sept de ses collaborateurs de la rédaction. ⁽²⁰⁾

Que cela plaise ou non, force est de constater qu'après la défaite de novembre 1918, les membres de la communauté juive avaient conquis en Allemagne une place qui pouvait fort bien être ressentie comme hors de proportion avec leur poids numérique (0,8 %, au sens confessionnel). Tout se passait à présent comme si la défaite allemande avait bénéficié, en terme de puissance, à cette communauté. Celle-ci, fort prospère jusque là, avait pourtant déjà occupé une place enviable dans la société impériale wilhelminienne. Mais à présent, avec la défaite, il s'agissait d'un déferlement.

Cette situation nouvelle reflétait plus qu'une simple coïncidence. L'Allemand moyen des années vingt et des premières années trente pouvait constater que les malheurs intérieurs et extérieurs de sa patrie s'accompagnaient d'un véritable déferlement d'Israélites aux plus hauts postes de responsabilité de leur pays et, chez ces privilégiés, de l'étalement de leur insolente richesse. À tort ou à raison, ils en déduisaient que les juifs ne pouvaient prospérer autrement que sur le dos d'Allemands maintenant voués à la misère et au chômage.

Hitler croyait à une conspiration juive. Ne lit-on pas en effet dans *Mein Kampf* : «C'est ainsi que le juif est aujourd'hui le grand instigateur de la destruction de l'Allemagne. Si l'Allemagne se libère de son étreinte, ce danger mortel pour le monde entier sera conjuré. » L'idée n'était ni nouvelle ni même arbitraire. ⁽²¹⁾ À l'aube du XX^e

¹⁸ A. Got, *L'Allemagne après la débâcle. Impressions d'un attaché à la mission militaire à Berlin, mars-juillet 1919* (Paris-VI^e, 1 rue Vavin, 1921, p. 112, ...)

¹⁹ F. K. Wiebe, *L'Allemagne et la question juive* (édité par l'Institut pour l'étude de la question juive de Berlin, non-daté, probablement de 1934), p. 18 ; on se référera aussi au compte rendu du discours du 15 février 1934 du ministre de l'Intérieur du Reich, W. Frick, dans la publication du ministère français des Affaires étrangères intitulée *Bulletin périodique de la presse allemande* (n° 434, p. 17). C'est ainsi que le ministre allemand y rappelle qu'à Berlin, avant 1933, par exemple, 54 % des médecins, 48 % des avocats, 80 % des directeurs de théâtre, étaient juifs.

²⁰ Voir Vincent Reynouard, *Julius Streicher à Nuremberg* [pp. 29 à 381, éd. V. Reynouard, 2001.

²¹ Il ne faut cependant pas occulter ici l'influence, surtout intellectuelle, du comte de Gobineau, diplomate français, auteur de *l'Essai sur l'inégalité des races humaines*, ouvrage paru en 1854, et surtout de l'anglais Houston Stewart Chamberlain, gendre de Richard Wagner, avec, dès 1898, ses célèbres *Grundlagen des 19. Jahrhunderts* (Fondements du XIX^e siècle), F. Bruckmann, Munich, Jubiläums Ausgabe, 1915, qui développent la théorie de «la race aryenne qui s'améliore» : **la race devient noble peu à peu comme les arbres fruitiers**. Il y soutient que **les**

siècle, elle se situait plutôt dans le droit fil de ce qui était perçu depuis quelques décennies en Allemagne comme une nécessaire résistance face à une judaïsation de ce pays au détriment des valeurs de la germanité. ⁽²²⁾

Hitler était né en 1890 sujet autrichien. L'Autriche-Hongrie de la fin du XIX^e siècle comportait plus d'un million d'habitants de confession juive (4,8 % de la population). « Ils figuraient dans la proportion de 62,9 % parmi les gens qui y ont été condamnés pour usure », rapporte en 1899 F. Trocase, citoyen français installé à Vienne. Il note en particulier que

La plus épouvantable forme qu'ait revêtue jusqu'ici la cruauté des Juifs est celle qui a trait à l'exploitation du corps humain, de ce qu'ils appellent « la bête humaine ». [...] La façon dont les juifs traitent les paysans en Galicie dépasse absolument toute imagination. Elle semblerait incroyable si elle n'était attestée par des témoins dignes de foi. Il a été cité des cas où les cultivateurs polonais, en guise d'intérêts pour une dette peu importante, devaient livrer leurs enfants à des créanciers juifs, qui avaient le droit de les garder à leur service sans leur donner aucun salaire jusqu'à l'extinction de la dette.

C'est uniquement, exclusivement par l'exploitation que le Juif autrichien s'est enrichi. Il n'a pas travaillé; il n'a fait preuve d'aucun mérite spécial. Il n'a jamais pris en main ni une aiguille, ni une alêne, ni une hache. Il n'a jamais manié la charrue, ni ensemencé les champs, ni fauché les prairies. Quelle œuvre féconde a-t-il accomplie ? Tout pour lui, et pour lui seul. Il est devenu riche, infiniment plus riche que les Chrétiens, et aux dépens des Chrétiens. Tout ce que ceux-ci avaient amassé par leur travail, grossi par leurs économies, et conservé avec mille soins minutieux, il les en a dépouillé. ⁽²³⁾

Allemands ont le devoir de devenir une race extraordinaire ; pour cela il leur faut notamment se débarrasser de tout ce qu'il y a de sémite dans le christianisme, **pour le rendre acceptable aux âmes germaniques**. L'Allemagne, une fois ce travail fait, **aura une mission divine à accomplir**.

²² « Il s'est formé peu à peu [entre juifs et Germains] un dualisme qui doit nécessairement aboutir à la destruction d'une nation par l'autre. Or c'est la nôtre que le judaïsme courbe sous son joug. Ce joug, ayons le courage de le secouer; engageons, non pas une croisade moderne, mais une lutte à mort entre la nation allemande et la nation juive. » Egon Waldegg, *Judenhetze oder Notwehr ?* (Antisémitisme ou légitime défense ?), Dresde, Berlin, Otto Hentze, 1880. [Voir *Juifs et Antisémites en Europe* de Jean de Ligneau, Paris, Tolra imprimeur-éditeur, 1891, p. 176].

²³ F. Trocase n'est pas un antisémite primaire. Il tente dans son ouvrage de prendre même la défense des juifs, et le fait d'une manière particulière :

« Les juifs – nous dit-on notamment – sont après tout des êtres humains ; or, quels que soient les hommes, il faut tâcher de vivre avec eux ». Personne ne songe à inaugurer vis-à-vis des juifs des mœurs d'anthropophages ; on leur demande simplement de ne pas martyriser les autres, de ne pas les exploiter avec tant de férocité. Peut-être pourrait-on ajouter, à l'appui de cet argument, que les Juifs jouent dans notre société moderne un rôle que déterminent les desseins secrets de la Providence. Certains pisciculteurs, par exemple, mettent dans leurs étangs des brochets en proportion déterminée, 8 à 10 % environ, afin qu'ils fassent la chasse aux autres poissons, carpes et truites, et les maintiennent ainsi dans un état permanent d'agitation, de mouvement indispensable à toute conservation. Il est en effet démontré par l'expérience que, dans les étangs non pourvus de brochet, les carpes et les truites perdent toute vivacité et arrivent à tel état de torpeur qu'elles oublient même la loi de reproduction. Leur chair n'est pas mangeable. Qui sait ? Peut-être les Juifs remplissent-ils dans le monde le rôle des brochets dans les états. Ils en font en tous cas la besogne. »

Mais très vite il revient à la réalité : « [...] Qui donc achète les maisons et les meubles des gens après les avoir ruinés ? Qui donc chasse le paysan de la chaumière de ses pères ? Qui excite les jeunes gens à la débauche ? Qui fait des banqueroutes frauduleuses ? Qui enlève à l'ouvrier le bénéfice de son travail ? Qui possède le talent de s'appuyer sur les passions politiques pour réaliser ses propres désirs et satisfaire ses intérêts ? Qui fait les coups de Bourse ? [...] L'idée fondamentale, innée chez tous les juifs et vigoureusement enracinée chez eux, qu'ils font partie du peuple élu par Dieu, cette conviction qu'ils sont plus que des hommes, leur donne une audace à l'aide de laquelle ils éblouissent les gens à courte vue. Mais aussi c'est là ce qui a fini par provoquer tant de haines. Les Autrichiens n'ont pu supporter à la longue, le mépris qu'on leur témoignait en les traitant comme des êtres inférieurs. »

F. Trocase, *L'Autriche juive*, Paris, A. Pierret, 1899, p. 177, 178...

En politique extérieure, Hitler souhaitait la réincorporation au sein du Reich des populations allemandes selon lui injustement séparées de leur patrie, comme les Autrichiens et les Sudètes. Il voulait tisser des liens nouveaux avec les peuples de même souche ou traditionnellement proches de l'Allemagne : Scandinaves, Baltes, Néerlandais, Suisses, Belges et même Anglais, ainsi que Français, Hongrois, Slovénes, Croates.

Ce projet d'un grand Empire germanique au centre de l'Europe ne pouvait qu'inquiéter des voisins peu enclins à s'y incorporer. Il n'était pourtant pas contre nature et on pouvait légitimement aspirer à voir se reconstituer en quelque sorte l'ancien empire de Charlemagne, dont la dislocation en 843 avait été sans aucun doute un malheur pour l'Europe. Et n'était-il pas permis, après tout, de rêver à la reconstitution d'un nouveau *Saint Empire romain germanique* qui eût incorporé la France et, à terme, l'Angleterre ? Avec une autre organisation de gouvernement sans doute, une autre dénomination aussi. N'était-ce pas la seule façon, héroïque et romantique à la fois, pour les peuples d'Europe de s'organiser enfin, en acceptant une nouvelle synergie sous la houlette de l'Allemagne, avec ce peuple allemand « le plus cultivé du monde » selon Renan qui n'affirmait rien à la légère. C'était sans compter avec la bassesse, la pleutrierie des politiciens en charge des autres pays. Chez nous autres Français, s'ajoutait l'insidieuse idéologie de la revanche, dévoyée en racisme anti-allemand, qui envahissait toute la politique française depuis 1885, jusqu'à la conflagration de 1914, et qui allait continuer avec la politique de pillage de l'Allemagne incluse dans le traité de Versailles de 1919. *L'Allemagne paiera !* Ehonté slogan des Clemenceau et Poincaré.

Pour les mêmes raisons qu'en 1914, les anciens Alliés, à l'exception notable des Italiens, se considérèrent en état de guerre potentielle contre le Reich dès que le projet de Hitler fut patent. Ils connaissaient la dynamique allemande. Leur Politique visait naguère à la dislocation et à l'affaiblissement de l'Allemagne ; il leur suffisait désormais de réactiver cette politique séculaire.

Le formidable redressement économique de l'Allemagne à partir de 1933, minimisé par des historiens que gênent certaines vérités, est une source d'étonnement pour tout honnête homme : « Six ans d'autarcie avaient fait de l'Allemagne, en 1939, le plus grand pays industriel du monde ». ⁽²⁴⁾

Avec surprise, je découvris (et cela seulement dans les années 1980) un autre fait historique généralement occulté : de nombreuses communautés juives du monde entier avaient **déjà** déclaré la guerre à l'Allemagne dès le mois de mars 1933. ⁽²⁵⁾ Les Juifs ne constituant pas un Etat, il s'agissait d'une déclaration de guerre économique avec une décision de boycott accompagné d'une mise en quarantaine psychologique par médias interposés. Sûrs de leur puissance dans les rouages économiques occidentaux et de leur toute-puissance dans les médias hollywoodiens, ils allaient pouvoir lancer nombre de films haineux contre l'Allemagne et surtout contre les Allemands eux-mêmes. Face au *Juif Süß*, à peu près la seule production national-socialiste ouvertement anti-juive sortie des studios allemands, on peut dire qu'une déferlante cinématographique judéo-anglo-saxonne inspirée par la haine de la nouvelle Allemagne inonda l'Occident tout entier à partir de 1933. L'Anglais Russell Grenfeld, auteur de l'ouvrage *Unconditional Hatred*, a bien résumé cette situation de haine primitive et comme viscérale: « On a décrété que l'Allemagne était une nation possédée par le démon et qu'à ce titre elle était responsable

²⁴ Voir L. Genet, *Précis d'histoire contemporaine, 1919-1939*, Paris, Hatier, 1947, p. 209.

²⁵ Voir le numéro du *Daily Express* du 24 mars 1933, au titre éloquent : *Judaea declares War on Germany*, et l'ouvrage de Hartmut Stern : *Jüdische Kriegserklärungen an Deutschland* (Les Déclarations de guerre juives à l'Allemagne), FZ-Verlag, Munich, 2000.

de tous les maux de l'humanité. » On voit ici nettement se profiler la notion de « culpabilité collective », qui n'est rien d'autre qu'une forme de racisme.

Les juifs qui constituaient en si grand nombre l'essentiel des conseillers techniques de Roosevelt, président des Etats-Unis, allèrent jusqu'à l'appel au meurtre du peuple allemand. Theodore N. Kaufman, Israélite américain influent, édita en mars 1941 son terrible livre : *Germany must perish* (« L'Allemagne doit disparaître »). Largement diffusé et traduit, il exposait clairement la mise en œuvre et l'organisation planifiée du génocide des Allemands : il y aura lieu de stériliser la totalité des hommes et des femmes allemands en âge de procréer, et cela de façon méthodique et rapide ⁽²⁶⁾ ; en quelques mois, il s'agira pour 20 000 chirurgiens (et plus si nécessaire) à raison de 25 stérilisations quotidiennes, de stériliser 48 millions d'Allemands et Allemandes; en l'espace de deux générations, ce peuple aura disparu et son territoire géographique sera réparti entre ses voisins. Des périodiques américains (tous à direction juive, il faut le noter) osèrent traiter cette infamie de « sensationnelle idée » (*Time Magazine*), de « théorie provocante, présentée de façon intéressante » (*Washington Post*), de « plan pour une paix éternelle entre les nations civilisées » (*New York Times*).

Une variante, tout aussi monstrueuse, de génocide antiallemand programmé, le « plan Morgenthau », date de 1944.

Morgenthau, autre juif influent de l'entourage de Roosevelt (de 1933 à 1945), avait construit là un plan de mise à mort des Allemands par la famine organisée. Le plan Oppenheimer, du nom d'un autre conseiller d'origine juive allemande, lui, pouvait aboutir à la destruction totale des Allemands (et des Japonais) par la bombe atomique et la radioactivité. En août 1945, les Allemands ayant été mis hors jeu, ce furent les Japonais qui eurent à goûter de ce que les savants juifs avaient préparé d'aussi bon cœur contre l'Allemagne.

Sur le front de l'Est européen on n'était pas en reste. Le « poète » chéri de Staline, Ilya Ehrenbourg, juif lui aussi, dans d'odieuses incantations à l'usage de la soldatesque rouge, se déchamait dans ses exhortations suant la pire haine raciale : « **Tuez tous les Allemands ! Tuez les enfants allemands dans le ventre de leurs mères allemandes !** » ou « **Les Allemands ne sont pas des êtres humains... les seuls bons Allemands, ce sont des cadavres d'Allemands !** »

Encore à la fin de 1985, c'est avec une sorte de détachement, celui de l'historien (?), que je prenais connaissance de tous ces faits. Le chiffre de six millions de victimes juives m'apparaissait comme une évidente exagération, ne fût-ce que par le simple examen démographique, aux meilleures sources, des mouvements de populations. ⁽²⁷⁾ Je voyais bien que les chiffres avaient été truqués. Je tenais maintenant pour certain que

les prétendues « chambres à gaz d'exécution » qu'on visite au Struthof, à Dachau ou à Mauthausen étaient des impostures et que celles d'Auschwitz-1 et d'Auschwitz-11 (Birkenau) étaient "hautement suspectes", pour parler comme Rassinier. Les juifs avaient beaucoup souffert et, dans leurs récits, ils avaient exagéré leurs souffrances ; les médias, où ils régnaient, avaient reproduit leurs inventions. Je pensais que tôt ou tard, la vérité se ferait jour.

C'est alors qu'au printemps 1986 éclata en France l'affaire Roques.

²⁶ Theodore N. Kaufman, *Germany must perish* (L'Allemagne doit disparaître), 1941, Newark, Newjersey, Argyle Press.

²⁷ *The Dissolution of Eastern European Jewry*, by Walter N. Sanning, Institute for Historical Review (Etats-Unis d'Amérique), 1983.

L'AFFAIRE ROQUES

Devant l'université de Nantes, en juin 1985, Henri Roques, ingénieur agronome retraité depuis peu, avait présenté une thèse de doctorat intitulée *Les Confessions de Kurt Gerstein, étude comparative des différentes versions*. Il avait obtenu la mention très honorable. Au printemps 1986, la révélation du contenu et des conclusions de cette thèse provoquait un scandale. Plusieurs organisations juives exigeaient l'interdiction de la thèse ou plutôt son annulation par le ministre de l'Éducation Alain Devaquet. Au printemps 1986, journaux et télévision dénonçaient le "scandale révisionniste".

De quoi s'agissait-il au fond ?

On avait affirmé jusqu'ici que les *Confessions* de l'ancien officier SS Kurt Gerstein, obtenues de l'intéressé en mai-juin 1945 alors qu'il était prisonnier des Français à la prison parisienne du Cherche-Midi, constituaient la clé de voûte, la preuve irréfutable (bien qu'isolée) émanant d'un témoin direct, de l'existence des «chambres à gaz». En apparence, la preuve était bien irréfutable puisque son auteur était un officier SS responsable, sous l'autorité de Glücks (inspecteur général des camps), de l'approvisionnement des camps de concentration en désinfectant Zyklon B, gaz sous support solide servant à l'épouillage des locaux et des vêtements depuis le début des années vingt.

Cette déposition, quasi miraculeuse, de Gerstein, s'accompagnait de bizarreries : d'abord elle avait été rédigée en français, langue que Gerstein maîtrisait mal, et l'officier SS avait été peu de temps après, trouvé «suicidé» dans sa cellule du Cherche-Midi. La Sécurité militaire française avait fait jeter le corps à la fosse commune de Thiais. Bien que son adresse (inchangée depuis des années) soit parfaitement connue, la veuve de Gerstein ne devait être informée de la mort de son mari qu'en 1948, trois ans après. Manifestement il s'était agi de rendre (sciemment) inopérante toute éventuelle exhumation suivie d'autopsie.

Henri Roques dévoilait dans sa thèse l'existence de plusieurs versions de la fameuse « déposition », en français et en allemand. Son travail essentiel, et méticuleux, avait consisté à décortiquer le texte et ses variantes et à en faire éclater les invraisemblances. Après deux lectures attentives de la thèse, une conclusion bouleversante me parut s'imposer: ces prétendues *Confessions* qui étaient jusqu'ici, en l'absence de tout autre témoignage direct digne de foi, le fondement même de la croyance à l'existence de « chambres à gaz », n'étaient que le produit d'une fabrication. La thèse d'Henri Roques me fit l'effet d'une révélation. Nul doute que, de leur côté, ses détracteurs allaient tenter de démontrer la fausseté de la thèse.

Un fait remarquable acheva de me convaincre, si besoin était: Michel de Boüard, ancien président de la Commission d'histoire de la déportation de 1945 à 1981 (au sein du Comité d'histoire de la deuxième guerre mondiale), ancien déporté à Mauthausen, membre de l'Institut de France, venait de prendre parti en faveur des conclusions de la thèse d'Henri Roques ! Après avoir reconnu qu'il avait en 1954 lui-même cautionné l'existence d'une chambre à gaz là où il n'avait pu en exister (à Mauthausen), il poussait plus avant, et, ne cachant pas son inquiétude, exprimait le fond de sa pensée : l'histoire de la déportation était à récrire, à la lumière des travaux des révisionnistes. Dans *Ouest-France* du 2-3 août 1986 (p. 6), il déclarait:

Je suis hanté par la pensée que dans cent ans ou même cinquante les historiens s'interrogeront sur cet aspect de la seconde guerre mondiale qu'est le

système concentrationnaire et de ce qu'ils découvriront. Le dossier est pourri. Il y a, d'une part, énormément d'affabulations, d'inexactitudes obstinément répétées, notamment sur le plan numérique, d'amalgames, de généralisations et, d'autre part, des études critiques très serrées pour démontrer l'inanité de ces exagérations. Je crains que ces historiens ne se disent alors que la déportation, finalement, a dû être un mythe. Voilà le danger. Cette idée me hante.

Germaine Tillion avait déjà noté, peu après la fin de la guerre, le phénomène inquiétant des affabulations de tous ordres à propos des camps de concentration allemands. En 1954, dans une étude sur « Le Système concentrationnaire allemand (1940-1944) », elle avait écrit, à propos de ces faux témoins :

Ces personnes sont, à vrai dire, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le suppose généralement, et un domaine comme celui du monde concentrationnaire – bien fait, hélas, pour stimuler les imaginations sado-masochistes – leur a offert un champ d'action exceptionnel. Nous avons connu de nombreux tarés mentaux, mi-escrocs, mi-fous, exploitant une déportation imaginaire ; nous en avons connu d'autres – déportés authentiques – dont l'esprit malade s'est efforcé de dépasser encore les monstruosité qu'ils avaient vues ou dont on leur avait parlé et qui y sont parvenus. Il y a même eu des éditeurs pour imprimer certaines de ces élucubrations et des compilations plus ou moins officielles pour les utiliser, mais éditeurs et compilateurs sont absolument inexcusables, car l'enquête la plus élémentaire leur aurait suffi pour éventer l'imposture. ⁽²⁸⁾

Je m'en entretenais avec Pierre Guillaume, l'éditeur de la Vieille Taupe dont je venais de faire la connaissance à cette occasion (il diffusait la thèse d'Henri Roques). Il se moquait quand je lui faisais part de mon attente d'une réfutation de la thèse d'Henri Roques, sans doute par Georges Wellers ou Pierre Vidal-Naquet. «Êtes-vous naïf ? Il ne pourra jamais y avoir de réfutation scientifique. Il n'y aura que des insultes, et des lamentations.» Il me donna à lire l'ouvrage de l'universitaire Serge Thion : *Vérité historique ou Vérité politique ?* P. Guillaume, homme sympathique au premier abord, quelque peu partial à mon goût et très marqué à gauche, me conseilla de rencontrer « le plus grand spécialiste actuel sur le sujet » : Robert Faurisson, professeur à l'université de Lyon-II, dont il me laissa les coordonnées personnelles.

ROBERT FAURISSON LE VOYAGE EN POLOGNE

Je ne connaissais paradoxalement, en 1986, que peu de choses sur le professeur Faurisson. Son analyse « érotique » parue en 1961, du sonnet des « Voyelles » de Rimbaud avait été qualifiée d' « assez éblouissante » par André Pieyre de Mandiargues et d' « agitante au possible » par André Breton. Ce brillant universitaire s'était ensuite, en spécialiste de la critique de textes, penché sur des sujets en rapport avec la seconde guerre mondiale, dans le sillage de Paul Rassinier. Il avait fait quelque bruit en démontrant que le *Journal* d'Anne Frank n'était pas authentique (il avait établi qu'il

²⁸ *Revue d'Histoire de la deuxième guerre mondiale*, juillet 1954, p. 18.

s'agissait d'une fabrication, d'une supercherie littéraire) et, sur le sujet de la mortalité dans les camps de concentration, je savais qu'il confirmait les mises au point et les doutes argumentés de l'ancien déporté Paul Rassinier, décédé en 1967. Je savais seulement qu'il avait ainsi appliqué ses méthodes rigoureuses à l'analyse de témoignages présentés à Nuremberg ou ailleurs. Il avait démontré qu'il s'agissait de supercheries, de répétitions avec variantes sur un « archétype » lui-même non fiable ou fabriqué. Il avait aussi pu montrer que chez certains accusés allemands, des « aveux » avaient été extorqués soit sous la torture, soit par la peur de l'exécution, soit encore par la crainte d'être livrés aux Bolcheviques, ce qui signifiait une mort certaine.

Téléphonant au domicile du professeur, je me présentai et lui exposai mon intérêt pour la recherche historique sur le sujet. Il me demanda ce que je savais **en fait** de la question et quels ouvrages j'avais lus en la matière. Il ajouta que, puisque je souhaitais le rencontrer et que j'avais lu Rassinier, Serge Thion et la thèse d'Henri Roques, il m'accorderait un entretien à son domicile, mais à la condition que j'eusse lu d'ici là, d'une part, son *Mémoire en Défense* et sa *Réponse à Pierre Vidal-Naquet* ainsi que *Le Mythe d'Auschwitz* de Wilhelm Stäglich dans sa récente édition française qui comportait, de la part du professeur, un supplément explicatif avec schémas et photos. Du côté des historiens « officiels », il me recommandait aussi de lire Léon Poliakov, Pierre Vidal-Naquet, Georges Wellers. Je pouvais me passer de lire, ajouta-t-il, les misérables fabrications de plunitifs tels que Christian Bernadac, Jean-François Steiner, Martin Gray ou Marek Halter.

Je fis les acquisitions nécessaires et me mis au travail.

La rencontre de Robert Faurisson peut vous changer l'existence. À l'écouter, de vive voix, quelques semaines plus tard, à son domicile, je sentis que j'étais en présence d'un homme qui détenait une arme redoutable.

Il connaissait son sujet, il maîtrisait les sources, il savait une abondance de détails, de références, d'éléments essentiels concernant l'organisation, la prévention des épidémies, la vie et la mort dans les camps, la circulation des données concernant les détenus, les directives des responsables nazis et de leurs subalternes, les conséquences de ces mêmes directives. Surtout il était passé maître dans la détection de la forgerie et dans l'analyse des témoignages de survivants : sa règle était, et demeure, la *cross-examination* (le contre-interrogatoire). Je l'entends encore me dire : « Savez-vous bien qu'il n'existe pas un **seul** témoin direct d'une **seule** «chambre à gaz» dans un **seul** camp de concentration allemand ? »

Il avait en tête les plans des camps allemands, leur organisation, leurs destinations particulières ou successives ; et il connaissait les ordres ou notes de service afférents, leurs états successifs, les trucages ou montages d'après-guerre.

Fasciné comme je le fus ce jour-là par son discours et la netteté de ses réponses à toutes mes questions, son humour discret, surpris par sa capacité de passer en revue les arguments de l'adversaire et de leur trouver la réplique, j'eus quelque peine à m'extraire du bureau en sous-sol où il m'avait reçu parmi ses livres, dossiers et documents.

A la fin, une question me tourmentait : Robert Faurisson, qu'on ne peut prendre en défaut de raisonnement, a démonté la plus formidable imposture de tous les temps, et ses adversaires sont incapables de lui répliquer ; pourquoi, alors, n'emporte-t-il pas l'adhésion immédiate de tout chercheur, de tout historien, du grand public éclairé, de tout honnête homme ?

Lui-même, ce jour-là, me fournit la réponse à cette question : Parce que les «chambres à gaz» ne sont rien d'autre aujourd'hui (nous étions alors en 1986) que le produit par excellence d'une propagande de guerre en temps de paix et sont de ce fait soumises aux lois de la guerre ; la contestation de leur existence est interdite, et

réprimée sévèrement ; les contrevenants sont poursuivis de cent manières ; la répression va s'accroître; des lois spécifiques seront édictées. (En juillet 1990, la loi Fabius-Gayssot allait en apporter une éclatante confirmation.)

« Certes, lui dis-je alors, je peux comprendre que de puissants lobbies aient intérêt à propager, dans les médias qu'ils tiennent en main, une version mensongère pour des raisons politico-financières. Mais pourquoi les pouvoirs publics, la Justice par définition indépendante, répriment-ils ceux qui ne font que demander l'ouverture d'un débat public sur ces questions ? » R. Faurisson me répondit qu'il n'y avait guère de différence entre les pouvoirs financiers, médiatiques, politiques et judiciaires.

Après quelques mois passés à lire sur le sujet, j'appelai le professeur pour l'informer de mon vif souhait d'aller sur place visiter l'une de ces « chambres à gaz », à Auschwitz-Birkenau bien sûr, puisque ce camp était tombé intact entre les mains de l'Armée rouge en janvier 1945. Il voulut bien évoquer à nouveau les plans d'origine du camp qu'il avait trouvé le moyen de sortir des archives du camp d'Auschwitz à partir de 1976 : ils me seraient indispensables pour suivre les transformations faites après la guerre dans ce camp par les communistes polonais et russes.

Préalablement à mon départ en Pologne par avion, je fis un détour par son domicile, où il me remit donc copie des plans d'origine de la Bauleitung (Direction de la construction) en ajoutant :

« Les «chambres à gaz», dans ce grand camp pourtant tombé intact entre les mains des Soviétiques, vous ne les verrez ni à Auschwitz, ni à Birkenau. Vous allez voir à Auschwitz-I un abri anti-aérien avec salle d'opération chirurgicale qui vous sera présenté par les guides comme une chambre à gaz en état d'origine, mais vous constaterez que ce local prétendument destiné à l'asphyxie en masse dispose... d'une petite porte-fenêtre avec ouverture... vers l'intérieur ! Quant à l'autre porte de la pièce, elle donne sur une salle de crématoires reconstruite : ainsi les communistes polonais n'ont-ils pas craint d'imaginer et de «reconstituer» une salle de fours à coke donnant sur une pièce chargée de façon répétée d'acide cyanhydrique, explosif avec l'oxygène de l'air. Ne croient donc à cette chambre à gaz que ceux qui veulent bien y croire.

À la vérité, aucune personne dotée de sens commun n'y croit plus, et pas même Pierre Vidal-Naquet, mais les Polonais maintiennent leur fiction, pour les enfants des écoles et pour ceux aussi qui ont tellement **besoin de croire** aux «chambres à gaz», fussent-elles impossibles ! »⁽²⁹⁾

Il me confia aussi deux tâches, simples de prime abord : d'une part, demander sur place à un officiel du camp-musée s'il existait des photographies d'époque de ces «chambres à gaz» ; les Soviétiques, pour ne parler que de ceux-là, avaient certainement dû les photographier dès leur prise de possession du camp en janvier 1945 ; d'autre part, essayer d'obtenir la photocopie d'une ou plusieurs pages des *Sterbebücher* (registres mortuaires) que les autorités allemandes du camp tenaient, paraît-il, de façon si méticuleuse, documents là encore laissés intacts sur place par les Allemands en janvier 1945. Il me rappela de ne pas oublier de me munir d'une lampe-torche pour l'examen de la prétendue « chambre à gaz » (maintenue par les Polonais dans une semi-obscrité) et d'une boussole pour établir un plan précis des lieux.

Deux jours plus tard, au volant d'une Lada rouillée, louée à l'aéroport de Varsovie (le paiement ayant été effectué au préalable à Paris), je prenais la route du sud pour

²⁹ Voir pour confirmation, près de vingt ans après la découverte de R. Faurisson, Eric Conan, « Auschwitz : la mémoire du mal », *L'Express*, 19-25 janvier 1995 et, tout particulièrement, l'étonnante page 68.

Oswiecim-Auschwitz. À mon arrivée sur place, au petit matin, je fis en trois heures une première visite du camp principal et du camp voisin de Birkenau, de façon à bien situer dans leur environnement les points intéressants pour ma seconde visite prévue pour le lendemain. Dans l'après-midi, un officiel du camp voulut bien me recevoir, après que je me fusse présenté à lui comme chercheur français indépendant dont le père avait été tué en France en 1944 pour faits de Résistance. J'étais décidé à aller vite.

Ma question fut simple et se voulut d'emblée incisive:

« Puisqu'on ne peut actuellement pas voir la moindre trace de «Chambre à gaz», ni de local à asphyxier en masse, que ce soit à Auschwitz, ou à Birkenau, que les bétons brisés mais non disparus des crématoires de Birkenau, dits Kremas II et III, ne peuvent en aucune manière avoir possédé une telle installation (absence de trous d'origine pour le déversement des granulés de Zyklon, notamment), il est indispensable pour tout chercheur de disposer des photos de ces chambres à gaz, que les Soviétiques n'ont pu manquer de prendre à leur entrée sans coup férir le 27 janvier 1945 dans le camp évacué par les Allemands quelques jours auparavant. Ces «chambres à gaz» homicides étaient forcément des bâtiments en béton de plusieurs dizaines de tonnes, et n'avaient pu être emportées dans leur retraite par les Allemands qui avaient par ailleurs abandonné sur place les archives et la documentation du camp. »

Son regard se fit perçant : « Mais bien sûr, et je peux vous en montrer ! Nous avons des photos aériennes des chambres à gaz de ce camp. »

Il alla à un tiroir d'une grande armoire métallique et me présenta des photocopies, agrandissements de photos aériennes du camp, que je connaissais déjà par R. Faurisson. Elles étaient maintenant devant moi, légendées en anglais et en polonais au moyen de bulles avec flèches dirigées vers tel ou tel bâtiment. Je ne pipai mot.

« Il s'agit de photos de guerre prises en 1943 et 1944 à l'occasion de raids de reconnaissance », crut-il bon de me préciser. Sur certains de ces agrandissements, on pouvait voir, dans une bulle avec flèche : «Chambre à gaz», et, désigné par le bout de la flèche, tel ou tel bâtiment.

Je ne pus m'empêcher de sourire tellement le subterfuge était voyant. Déjà Serge Thion, par dérision, s'était amusé quelque part à légender «chambre à gaz» de simples bunkers militaires français de la guerre d'Algérie, du côté de Colomb-Béchar.

Je fis remarquer à ce responsable du camp-musée qu'il me montrait là des photos aériennes prises essentiellement par l'aviation sud-africaine et américaine, et qui étaient connues de tous les chercheurs. Deux Américains de la CIA (Brugioni et Poirier) avaient, au prix d'un montage effronté, désigné comme «chambres à gaz» des bâtiments ou des installations dont lui-même devait bien savoir qu'ils ne pouvait rien être de tel. Grâce aux plans d'origine de la Bauleitung nous connaissions les destinations exactes et les fonctions de ces bâtiments et installations. Bien entendu, je me gardai de montrer à mon interlocuteur les copies des plans d'origine qui étaient en ma possession. Pour toute réponse, il me dit que, dans ces conditions, notre entretien était terminé et qu'il se voyait au regret de ne pouvoir me fournir copie des autres documents demandés.

Il n'existait donc ni photos, ni traces physiques, de ce qui avait été, selon l'histoire officielle, de gigantesques abattoirs humains. Et même on n'avait pu trouver aucune trace documentaire, aucune allusion certaine dans aucun document officiel, aucune référence allemande à de telles installations, aucune trace budgétaire de ce qui aurait dû être un investissement énorme en crédits et en matériaux.

Je passai la fin de la journée et le jour suivant à reprendre d'abord la visite des différents *Blocks* du camp principal d'Auschwitz, boussole et plans d'origine en main. Je ne négligeai pas la naïve maquette du processus de mise à mort et d'incinération proposée par les Polonais dans le Block 4, dit « de l'extermination ».

Je me dirigeai ensuite, l'après-midi du deuxième jour, vers le camp de Birkenau, à deux kilomètres du camp principal d'Auschwitz. Je me fis montrer des unités d'épouillage de vêtements, qui avaient fonctionné au Zyklon. Celles-ci, accessibles au visiteur sur demande, ont été conservées. De petites dimensions, dotées de systèmes d'accrochage pour les vêtements, elles n'ont pu bien évidemment asphyxier d'êtres humains et, d'ailleurs, nul ne l'a jamais prétendu jusqu'ici. Les traces de bleu de Prusse, caractéristiques de la réaction d'acide cyanhydrique avec les sels de fer contenus dans les matériaux, y sont nettement visibles sur les parois.

À Birkenau, les alignements de baraques en bois pour loger les prisonniers (et reconstituées depuis, avec des crédits... allemands) m'impressionnaient. J'essayai d'imaginer ce que pouvait être une journée, une soirée ordinaire, un petit matin, à l'époque d'activité de ce vaste camp. Je me mis à ressentir la dureté, la cruauté aussi, de la situation des prisonnières et des prisonniers astreints là à des travaux forcés, vivant au jour le jour, tentant de chaparder un peu de nourriture, **d'organiser**, comme on disait dans l'argot du camp. Mais, pensai-je, puisque les camps d'internement, les camps de travail sont inhérents à tout conflit de grande ampleur, les camps d'un des belligérants ne peuvent être comparés qu'à des camps de l'autre partie. Et je ne pouvais m'empêcher de comparer intérieurement ce camp allemand à ce que devait être le goulag soviétique : discipline de fer aussi certainement, pénibilité extrême des travaux, comportement brutal des gardiens et chefs de blocs, de la même façon sans doute. Me revenaient alors en tête les nombreux témoignages de « déportés dans les deux systèmes » (tel celui de Mme Buber-Neumann) sur la bien meilleure organisation interne, et le bien meilleur ordinaire, des camps allemands, sur la stupéfaction des Rouges quant ils entrèrent à Auschwitz en janvier 1945, y découvrant des installations modernes, une infirmerie dotée de capacités d'opérations chirurgicales dont pouvaient bénéficier les détenus, un théâtre, une piscine, un terrain de sport pour les mêmes, des cuisines, à tel point qu'ils soupçonnèrent sur-le-champ les rares prisonniers valides restés sur place à les attendre, d'être des complices des Nazis et non des victimes !

Mais j'étais venu pour bien plus que cela. Allais-je trouver maintenant, à Birkenau, là où certains prétendent qu'elles ont existé et fonctionné, d'authentiques installations ayant pu servir à un meurtre de masse par asphyxies collectives ? La veille, le local présenté comme « chambre à gaz » du camp principal d'Auschwitz venait de m'apparaître comme une supercherie bien misérable. Aucun chercheur sérieux, aucun historien n'y croyait déjà plus. Ne sachant que faire à son sujet, les autorités du camp-musée avaient préféré... ne rien faire, laissant les choses en l'état. Les chambres à gaz, si elles avaient jamais existé, ne pouvaient donc se trouver qu'à Birkenau, à l'emplacement désigné sous le nom d'Auschwitz-II, appellation couvrant les *Kremas* (morgues/*Leichenkeller* et crématoires, disposés en vis-à-vis, selon les plans d'origine). J'atteignis cette partie du camp. Leur emplacement correspondait bien aux plans d'origine. Je ne vis là que des pans de béton affaissés mais non désintégrés, comme si une explosion de puissance très insuffisante les avait touchés. Aucune partie de l'ensemble des deux grands crématoires K II et K III ne semble manquante. Le plafond en béton est toujours là. Si les deux morgues (légèrement enterrées) avaient été deux locaux d'asphyxie collective par le gaz, on devrait en priorité y voir d'abord, percés d'origine dans la dalle-plafond encore présente, un ou plusieurs orifices d'origine de déversement des granulés ou des plaquettes de Zyklon. Ce n'est pas le cas. Pas de traces

bleues ou bleuâtres sur les murs intérieurs qu'il est possible d'examiner si on se glisse sous la dalle effondrée du Krerna-II.

En supposant néanmoins que quelque 2000 personnes – qui sont prétendues avoir été entassées là, et de façon répétitive – y eussent bien été asphyxiées en quelques minutes, comment leurs cadavres auraient-ils pu ensuite être incinérés, puisque la capacité de crémation ⁽³⁰⁾ ne pouvait dépasser, pour ce crématoire, 80 cadavres par jour ? Qu'aurait-on fait, le soir, une fois ces 80 crémations terminées, des 1920 corps non incinérés, restant des 2000 « gazés » du matin ? À coup sûr, il n'y aurait pas pu y avoir de « fournée suivante ». Il eût été impossible, par ailleurs, de disposer ces corps dans des fosses, puisque à Auschwitz, la nappe phréatique affleure à quelques dizaines de centimètres de la surface d'un terrain autrefois marécageux (ce qui avait obligé en son temps la Bauleitung à des opérations d'assainissement, encore visibles aujourd'hui).

L'allégation grotesque d'un processus de gazage homicide m'était déjà été apparue, pour ainsi dire **par défaut**, au simple examen des plans d'Oranienburg, autre camp nazi. Ce camp comportait des *Leichenkeller* (morgues) comparables aux *Leichenkeller* d'Auschwitz-II. Jamais pourtant on n'a affirmé que les *Leichenkeller* d'Oranienburg avaient servi de « chambres à gaz ». Au-delà de l'impossibilité physique, c'est bien la preuve irrécusable que les installations de Birkenau n'avaient aucune destination criminelle.

Un document de la société Degesch (qui fabriquait et conditionnait l'insecticide Zyklon B), intitulé *Directives pour l'utilisation de l'acide cyanhydrique Zyklon aux fins d'épouillage*, ⁽³¹⁾ prouve à **lui seul** l'absurdité de la légende de l'extermination en masse d'êtres humains par ce moyen.

D'après ce document, un minimum de vingt heures est nécessaire pour l'aération d'un local traité au Zyklon. On y précise que le port du masque à gaz pourvu d'un filtre spécial (par des personnels spécialement qualifiés pour cela) est obligatoire pour pénétrer dans un tel local au terme de ces vingt heures. A lui seul, ce mode d'emploi du fabricant Degesch met à bas le prétendu témoignage qu'aurait rédigé Höss, responsable du camp d'Auschwitz. Höss parle d'une équipe pénétrant sans masques, en mangeant et en buvant, dans la « chambre à gaz », une demi-heure après l'introduction du gaz-poison. Mais il est vrai que, prisonnier des Anglais en 1946, il avait ensuite été livré aux « spécialistes » polonais (tous d'origine juive, selon ses dires) qui le torturèrent physiquement et psychologiquement. Ses tortionnaires lui dictèrent d'autres insanités du même acabit, les insérèrent dans de prétendues *Confessions*, puis Höss fut condamné à mort par un tribunal communiste et pendu. ⁽³²⁾ La pendaison eut lieu, en 1947, à l'emplacement de la prétendue chambre à gaz homicide d'Auschwitz I.

³⁰ À la suite de l'épidémie de typhus qui ravagea le camp d'Auschwitz-Birkenau durant l'été 1942, une extension à cinq incinérateurs, de trois bouches chacun, fut construite à Birkenau (Auschwitz-II), et mise en service au printemps 1943 ; la capacité de crémation sur ce site précis fut alors, au maximum, de 15 corps simultanés (pour une durée d'une heure trente, temps nécessaire pour une incinération au coke), soit environ 80 à 90 corps incinérés par jour.

³¹ Document NI-9912 (Archives du procès de Nuremberg, enregistré en date du 21 août 1947) : *Richlinien für die Anwendung von Blausäure (Zyklon) zur Ungezieferverteilung (Entwesung)*.

³² Ceci est démontré par W. Stäglich dans son ouvrage déjà cité : *Le Mythe d'Auschwitz*, traduction française, Paris, La Vieille Taupe, 1986, page 295. Par ailleurs, on doit à Robert Faurisson d'avoir « exhumé » la brochure authentique de la Degesch (voir note précédente) qui donne le mode d'emploi du désinfectant-désinsectisant Zyklon.

URSZULA

Je quittai enfin, le soir du second jour, le camp-musée d'Auschwitz, après avoir fait l'acquisition de quelques numéros des *Hefte von Auschwitz* («Cahiers d'Auschwitz», édités par l'administration du camp-musée). Dans l'immédiat, des difficultés m'attendaient pour mon approvisionnement en carburant et lubrifiant (la Lada consommait de l'huile). Impossible, en outre, de trouver une chambre d'hôtel à proximité. Un cycliste à qui je promis du café s'il arrivait à me trouver une halte pour la nuit, ainsi que de l'huile moteur, m'invita à le suivre sur une dizaine de kilomètres par des chemins tortueux. Nous atteignîmes une petite bourgade. On allait pouvoir me loger dans un immeuble inachevé, futur hôtel apparemment, dont seul le rez-de-chaussée était habitable.

Une jeune femme d'une trentaine d'années, qui semblait être une cliente de cet « hôtel » surréaliste, constata ma difficulté à m'expliquer avec une logeuse ne parlant ni anglais ni allemand, ni français. Elle s'avança vers moi et me dit: « J'ai appris le français au cours d'un séjour étudiant d'un an dans votre pays. Je m'appelle Urszula. Je peux vous aider à vous faire comprendre pour l'hôtellerie. »

Le soir même, je la retrouvai, pimpante, dans le hall. N'en étant pas à mon premier voyage dans les pays communistes d'Europe de l'Est, je soupçonnai qu'elle devait appartenir à quelque service officiel et donc être d'une orthodoxie idéologique certaine. Elle appartenait en effet, me dit-elle, à un service gouvernemental de contrôle d'avancement de constructions immobilières d'Etat (sic), et l'avancement de ce futur hôtel entraînait dans son domaine de compétence professionnel. Elle se mit à me poser des questions, intriguée de voir qu'un étranger eût ainsi la possibilité de voyager en Pologne **communiste** dans un véhicule banalisé comme l'était ma Lada avec ses plaques polonaises. Elle ignorait que ce fût possible pour des touristes occidentaux ; il suffisait, depuis peu de temps, à Paris, au moment de la réservation, de régler la location en devises occidentales à une agence spécialisée, avant de prendre l'avion pour Varsovie. Elle me demanda si j'avais eu le temps de visiter ce haut-lieu qu'était le camp d'Auschwitz.

« Dites-moi votre impression sur Auschwitz ? N'avez-vous pas senti rôder la mort en déambulant dans le camp ? N'avez-vous pas trouvé saisissante cette entreprise de mort, organisée à un tel point ? » Je me risquai à lui répondre que les bâtiments du camp principal n'avaient rien de bien « saisissant », puisqu'il s'agissait des anciens bâtiments d'une manufacture des tabacs devenue ensuite cantonnement de cavalerie du temps de l'Autriche-Hongrie. D'ailleurs, après la guerre de 39-45, une partie des bâtiments, jouxtant la zone polonaise d'habitation contiguë au camp d'Auschwitz, avait été purement et simplement annexée au quartier d'habitation polonais. Des Polonais de la banlieue d'Oswiecim habitent donc aujourd'hui dans les anciens bâtiments du camp d'Auschwitz, lui fis-je remarquer, simplement parce ces Allemands honnis y avaient installés entre 1940 et 1944 le sanitaire suffisant pour rendre ces bâtiments habitables. ⁽³³⁾ Quant au camp de Birkenau, je convenais qu'il s'en dégagait une oppressante monotonie. Mais, à supposer qu'il en reste des vestiges, tirerait-on une impression différente de la visite d'un camp du Goulag en Sibérie, par exemple ?

Ayant remarqué chez elle une certaine finesse, je me permis d'ajouter: « Vous me parlez, bien entendu, du camp tel qu'il nous est présenté aujourd'hui. Mais quand on peut consulter les plans d'origine, qu'on les examine avec attention, on est surpris de

³³ Wilhelm Stäglich, *Le Mythe d'Auschwitz*, édition française, La Vieille Taque, 1986, p. 488.

voir les incroyables modifications, ajouts ou effacements apportés à ce qui existait réellement. Tenez, par exemple, le terrain de sport (avec matches de football), la piscine à l'usage des détenus, avec plongeoir; le théâtre (qui fonctionna régulièrement) ; le bâtiment surnommé "Canada" qui entreposait les effets et vêtements des détenus. J'ai cherché en vain le bloc dentaire et le bloc opératoire pour les prisonniers, très modernes pour l'époque ; dans ce dernier, savez-vous que fut opéré, par exemple, Elie Wiesel ⁽³⁴⁾ en décembre 1944 ? Il nous le raconte dans son essai autobiographique *La Nuit*, publié en France en 1958 avec une préface de François Mauriac. Comme à tout visiteur, on m'a présenté au camp principal une "Chambre à gaz en état d'origine" ; or, tous les chercheurs savent que l'endroit fut successivement une morgue, puis un petit hôpital de quelques chambres ; on peut encore voir très nettement les traces des cloisons des différentes pièces. Après guerre, vos concitoyens, chère Urszula, n'ont pas hésité à reconstruire une salle de fours donnant sur la pièce où l'on gazait, paraît-il, les prisonniers ! Or, il s'agit là d'une impossibilité radicale ! Mon saisissement, si j'en ai ressenti un, n'a donc pas été celui de l'horreur, mais plutôt d'indignation devant l'imposture, après qu'on m'eût enseigné qu'en ces lieux avaient été exterminés par le gaz des millions d'êtres humains. »

Sur le ton du sarcasme, elle me demanda : « Voulez-vous dire que ce n'était pas du tout un camp d'extermination ? Plutôt, un camp de prisonniers dorlotés par les nazis ? Il paraît qu'en France des personnes, des professeurs, annoncent et publient que les camps de concentration nazis n'ont jamais existé ! Eh bien : vous venez de voir Auschwitz aujourd'hui. Nous ne l'avons tout de même pas fabriqué ! Les tas de cheveux, de lunettes, de chaussures, ne sont pourtant pas fictifs ! »

Je lui répliquai que je n'avais jamais entendu de professeur français assurer que les camps nazis n'avaient pas existé, mais qu'en revanche une école de chercheurs avait démontré que les chambres à gaz homicides d'Auschwitz n'avaient jamais pu exister. Prétendre le contraire n'était qu'une calomnie. Le camp d'Auschwitz avait été un camp de prisonniers à régime sévère, où ceux-ci avaient été astreints à des travaux forcés parfois épuisants, dans ce qui était un vaste complexe industriel et agricole. Les épidémies inhérentes à toute concentration d'êtres humains, dans les conditions de l'époque qui plus est (les antibiotiques étaient rares), propagées par des parasites tels que les poux, y avaient provoqué des ravages. Ces épidémies auraient été encore plus dévastatrices s'il n'y avait pas eu de système de désinfection des prisonniers eux-mêmes, de leurs vêtements et des locaux. Quant aux tas de lunettes, de cheveux, ou de chaussures, notre Urszula savait-elle que les Allemands récupéraient absolument tout, dans les pays occupés et en Allemagne même ? Des wagons venus de l'Europe entière apportaient, à Auschwitz et ailleurs, des tas de déchets normalement jetés, mais qui, en économie de guerre, sont recyclés par les prisonniers, justement, en ateliers : des cheveux en quantité suffisante, par exemple, étaient voués à la fabrication de textiles tandis que des verres et des montures de lunettes apparemment hors d'usage étaient recyclés pour de nouvelles lunettes, etc.

³⁴ Elie Wiesel y raconte un épisode peu connu et tout à fait étonnant ; se trouvant dans une infirmerie (*Revier*) d'Auschwitz (probablement Auschwitz-III) en décembre 1944 et début janvier 1945, après y avoir subi une opération au pied parfaitement réussie, ce qui semble ahurissant dans un camp prétendu « d'extermination », lui et son père (qui avait obtenu l'autorisation de dormir au *Revier* dans la chambre de son fils) se voient proposer, à la mi-janvier 1945, par les SS qui leur annoncent l'évacuation imminente du camp devant l'avance de l'Armée rouge, de choisir entre partir avec les Allemands vers l'intérieur du Reich, à pied et sous la neige, ou bien rester sur place et attendre les « libérateurs » soviétiques. Quel fut le choix d'Elie Wiesel et son père ? Ils choisirent de partir à pied et sous la neige, avec les Nazis « exterminateurs ». Un tel aveu inflige un démenti à la légende d'Auschwitz.

La jeune femme, devenue nerveuse, exigea d'en savoir plus et de connaître quelle pouvait bien être au juste l'argumentation de ces révisionnistes sur le point précis de l'inexistence des « chambres à gaz » pour l'extermination d'êtres humains.

Je lui répondis qu'ils l'expliquaient par l'impossibilité physique et chimique du processus d'asphyxie, qui plus est au gaz cyanhydrique porté par le Zyklon, lequel n'était qu'un puissant désinfectant et désinsectisant pour l'épouillage des effets des prisonniers et des locaux. Le chef de file de ces révisionnistes, le professeur Faurisson, l'avait démontré sur des bases documentaires irréfutables et irréfutées. J'ajoutai qu'il lui suffisait d'ailleurs, à elle-même comme à n'importe qui, de lire le mode opératoire du Zyklon B fourni par le fabriquant de l'époque (la Degesch) pour comprendre qu'il aurait été radicalement impossible de tuer des gens avec ce produit sans se tuer soi-même.

À m'entendre, elle semblait atterrée et comme changée d'aspect. Je souhaitai m'en tenir là pour le moment. J'ajoutai cependant que si les chambres à gaz pour exterminer les gens n'avaient jamais pu fonctionner, et même n'avaient jamais existé ni à Auschwitz ou à Birkenau, c'était là, au fond, une bonne nouvelle. À ces mots, et après un silence, Urszula, qui me regardait fixement, finit par éclater d'un rire où se sentait l'autodérision. En Pologne communiste, on savait à quoi s'en tenir sur les mensonges de la propagande. Que les maquillages d'Auschwitz ne fussent qu'un maquillage de plus n'était finalement pas pour l'étonner.

Le lendemain, je poursuivis mon voyage en direction du camp de Majdanek. Jusqu'à la nausée, de grossières supercheres et reconstructions d'après-guerre y sont mises sur le compte des nazis, à tel point que les historiens préfèrent, en général, ne plus parler d'exterminations dans ce camp. La supercherie des « installations d'extermination » qui y sont montrées, toutes construites après guerre par des non-Allemands, y est éclatante, même pour un profane, sauf peut-être pour l'écrivain juif – et même de plus en plus juif – Bertrand Poirot-Delpech. Je me rendis ensuite vers le nord-est sur les sites de Belzec et de Sobibor (dont il ne reste strictement rien). Je retournai à Varsovie par Treblinka où, là non plus, aucun bâtiment d'origine n'a été conservé ; on a pourtant prétendu que le camp était doté de "chambres" fonctionnant à... la vapeur d'eau, et qu'après 1943, les Allemands auraient déterré des corps largement décomposés pour les brûler sur place. Or, on verra plus loin qu'il est démontré qu'aucune gigantesque fosse à cadavres n'a été creusée dans ce camp.

Je revins de Pologne à la fois satisfait et consterné. J'étais satisfait car ce voyage m'avait fait franchir une étape décisive de mon enquête. La lecture de Rassinier m'avait rendu suspectes ces « chambres à gaz » ; puis l'affaire Roques me les avaient rendues improbables ; et enfin grâce à Faurisson, au terme de ce voyage sur le site, j'avais la preuve qu'il s'agissait d'une fiction.

J'étais en revanche consterné par l'énormité du mensonge, ou, ce qui revient sans doute au même, par l'étendue de la croyance au bobard. Seul l'éclat de rire d'Urszula résonnait en moi comme un signal d'espoir.

Je me confiai à un ami ingénieur que je fréquentais de longue date. D'abord intrigué par mon discours, il me dit qu'il voulait à son tour en avoir le cœur net et pour cela visiter les sites que je lui avais décrits. Je lui montrai les copies des plans d'époque de la *Bauleitung* d'Auschwitz, et lui remis le livre de W. Stäglich ([Le Mythe d'Auschwitz](#)), dans sa traduction française. Je pensai d'abord qu'il allait abandonner cette idée de voyage, mais il me relança à maintes reprises, si bien que nous partîmes ensemble quelques mois plus tard, en avril 1989, dans sa voiture personnelle, pour la Pologne, via la Tchécoslovaquie. En route, je lui servais de mentor. Je lui commentais les lieux visités en appelant son attention sur la mise en scène de « vainqueurs » acharnés à vouloir faire croire à l'existence de prodigieux abattoirs chimiques en béton armé dont

ne subsistait pas le moindre vestige. Là-dessus, nous prîmes connaissance du tout récent et premier *Rapport Leuchter*. Je vis mon ami en proie à un trouble certain. J'assistai bientôt, en direct, à son désarroi. Puis, après ces révélations et, comme le temps pressait, le voyage s'acheva par une rapide visite des territoires maintenant polonais, qui avaient été arrachés à l'Allemagne de 1945 à 1947. Pour nous, ce fut essentiellement la Silésie et la Poméranie orientale (nous n'avions pas le temps suffisant pour aller visiter l'ancienne Dantzig et encore moins la Prusse orientale).

Je garde un souvenir poignant de cette fin de notre périple, qui venait comme en complément de l'épouvantable mensonge. Le cœur se serrait, en pleine campagne, à la vue de ces bâtisses si typiquement allemandes, entre Breslau et l'ancienne Hirschberg, qui avaient dû être avant 1945 des fermes prospères. Voilà que les Polonais avaient cru bon de les barbouiller d'un méchant crépi pour effacer l'origine de leur construction de facture typiquement germanique (colombages, *Fachwerk*), et maquiller ainsi le vol de ces mêmes maisons. Maintenant, plus de quarante ans après, on pouvait nettement voir, à travers le crépi justement, le noir et blanc du mélange croisé des poutres en bois qui réapparaissait. Justice immanente, là aussi ?

L'occupant polonais de la ferme, à qui nous demandâmes l'hospitalité pour la nuit, nous alloua deux méchants lits dans le vaste grenier, en exigea le paiement d'avance, refusant sa propre monnaie nationale pour exiger le paiement par chacun de nous de dix marks allemands.

LE COUP DE GRÂCE: LES RAPPORTS D'EXPERTISE
L'IMPOSSIBILITÉ RADICALE D'UN PROCESSUS
D'EXTERMINATION DE MASSE
DANS LES LOCAUX ETAUX LIEUX PRÉTENDUS

Nous voici à la fin de l'année 1989. Le Mur de Berlin, symbole d'une oppression, d'une exploitation et d'un mensonge, s'est écroulé. Dans peu d'années, l'URSS va se disloquer définitivement.

Dès les événements de Berlin, en novembre 1989, j'avais proposé à ma famille de partir en voiture pour assister sur place à la casse désormais certaine du Mur et afin de participer au dépeçage du honteux symbole, encore «en état d'origine». Les épouses respectives avaient préféré à la fin nous laisser partir seuls, entre hommes, quitte à leur ramener des morceaux du Mur en souvenir. Avec mon jeune fils et mon frère, nous partîmes, pics, burins et marteaux dans le coffre. Arrivés à la porte de Brandebourg, nous pûmes constater que beaucoup avaient eu la même idée que nous et qu'ils s'attaquaient résolument au symbole.

Quelques semaines auparavant, le 16 septembre 1989, Robert Faurisson avait été sauvagement attaqué dans un parc proche de son domicile par trois jeunes juifs (simulant une partie de ballon). On avait cherché à le tuer à coups de pied. Grièvement blessé à la face, avec de multiples fractures, il se remettait lentement. « Naturel et normal », commenta Serge Klarsfeld.

R. Faurisson avait su rapidement identifier le commanditaire de ses agresseurs, un certain Nicolas Ulmann, fils d'un commerçant de Vichy. La juge d'instruction s'employa à ne rien trouver.

Un an auparavant, le même R. Faurisson, cité comme témoin à Toronto dans un procès intenté au publiciste canadien Ernst Zündel, contestataire actif de l'histoire officielle et imposée de la seconde guerre mondiale, avait suscité une démarche qui allait marquer le combat pour la vérité historique. Il avait proposé à Fred Leuchter, ingénieur américain spécialiste de la mise au point et du fonctionnement de chambres à gaz d'exécution pour condamnés à mort de certains pénitenciers aux Etats-Unis, de se rendre avec une petite équipe sur les sites polonais où les organisations juives prétendent que de telles installations de mise à mort en masse par asphyxie auraient fonctionné, de prélever les échantillons nécessaires, de les expertiser et d'en tirer des conclusions, après analyse des échantillons. En effet, ses observations, dans les années soixante-dix, des conditions de fonctionnement de chambres à gaz d'exécution de condamnés à mort américains (à Baltimore par exemple), où d'innombrables précautions sont prises pour exécuter un seul condamné afin de ne faire courir aucun risque à l'entourage de l'installation, avaient persuadé R. Faurisson de la nécessité d'une expertise scientifique des locaux ayant prétendument servi à exécuter des prisonniers à Auschwitz et autres lieux.

Fred Leuchter procéda sur place à une confrontation scientifique des plans et des locaux, à des prélèvements systématiques d'échantillons, qui devaient être analysés ensuite «en aveugle» par un laboratoire américain indépendant et qui, bien entendu, ignorerait l'objet de la recherche et l'origine des échantillons. En effet, on sait que les matériaux tels que le ciment ou la brique, exposés à de l'acide cyanhydrique (tel qu'en dégagent les granulés ou les disques de Zyklon B, par définition), sont l'objet d'une réaction chimique en présence d'acide cyanhydrique. Ces matériaux contiennent des traces de fer (à l'état d'oxydes, de sulfates, de silicates) ; celui-ci réagit avec l'acide cyanhydrique du Zyklon pour former des composés complexes (ferri- et ferrocyanures) de couleur bleue caractéristique (bleu de Prusse). Ceux-ci présentent la particularité remarquable d'être extrêmement stables dans le temps (plusieurs siècles) et d'être pratiquement insolubles, donc insensibles aux intempéries. C'est ainsi qu'on voit nettement des traces bleues intenses dans les unités de désinfection de vêtements, qui ont été fréquemment soumises à l'acide cyanhydrique.

La détection de ferri- et ferrocyanures dans les échantillons de briques et de béton prélevés en divers lieux du camp et leur teneurs comparées devait permettre de déterminer les endroits précis de contact avec le gaz. Il s'agissait de vérifier si les lieux prétendus de l'extermination par le gaz coïncidaient avec des traces significatives de ferrocyanures. Or, parmi les prélèvements effectués par Fred Leuchter et son équipe en une trentaine de points des cinq crématoires d'Auschwitz-Birkenau, aucune trace décelable ne fut trouvée dans aucun des matériaux de ces divers locaux. En revanche, des traces très importantes pouvaient être décelées **dans les unités de désinfection de vêtements** ! Au-delà des résultats des analyses chimiques, l'analyse physique et topologique de Leuchter fut, elle encore, sans équivoque. Ses conclusions (premier *Rapport Leuchter*) furent nettes : les locaux ou installations d'Auschwitz et de Birkenau incriminés (dénommés sur les plans K-I, K-H, K-III, K-IV et K-V), dont certains prétendent qu'ils furent le siège de gazages d'êtres humains, n'avaient pu, en aucune manière, être le lieu d'exécutions par asphyxie au Zyklon B : absence de traces de sels cyanhydriques, locaux inadéquats, danger de mort pour les servants, impossibilité matérielle du processus de « mise à mort suivie d'incinération ». ⁽³⁵⁾

Incapables de trouver une réplique à ce rapport, les sectateurs des «chambres à gaz» se déchaînèrent dans le monde entier et singulièrement aux Etats-Unis contre la

³⁵ Fred Leuchter, *An Engineering Report on the Alleged Execution Chambers at Auschwitz, Birkenau and Majdanek (Poland)*, Samisdat Publishers Ltd, 1988, 193 p.

personne même du chercheur et Leuchter vit sa carrière ruinée du jour au lendemain. On répandit sur son compte de grossières calomnies et on s'abstint de produire la moindre contre-expertise.

Une tentative, cependant. Un pharmacien de la banlieue parisienne, Jean-Claude Pressac, s'était intéressé à titre personnel au problème des chambres à gaz et il s'était rendu à Auschwitz à plusieurs reprises. Il n'avait, contrairement à la rumeur, jamais été un "disciple de Faurisson". Il avait fait la rencontre du professeur au domicile de Pierre Guillaume. Un jour, las d'être importuné, R. Faurisson avait dû chasser J.-C. Pressac manu militari. Ce dernier alla offrir ses services à Serge Klarsfeld. Celui-ci proposa d'allumer un contre-feu au *Rapport Leuchter* et finança l'entreprise. Le résultat en fut la publication en 1989 d'un gros ouvrage, indigeste et confidentiel, au titre en apparence prometteur : *Auschwitz, Technique and Operation of the Gas Chambers*.⁽³⁶⁾ En réalité, dans cet ouvrage ne figurait pas un seul croquis, pas une seule esquisse, pas une seule maquette, pas une seule description cohérente, de cette fameuse «chambre à gaz». Le malheureux pharmacien ne démontrait finalement qu'une chose : à Auschwitz-Birkenau, il y avait bien eu... des crématoires pour incinérer les morts. Au passage, il réduisait drastiquement le nombre des victimes incinérées, s'attirant par là la suspicion et la haine des tenants, tel Claude Lanzmann, de la thèse des meurtres de masse en «chambres à gaz». Ce dernier, cinéaste, en est d'ailleurs réduit à présenter des films de fiction où, sans aucune preuve, sans aucun vestige archéologique ou trace documentaire authentifiée, l'existence des «chambres à gaz» est présentée comme allant de soi : c'est le cas dans son dernier film-fiction sur *Sobibor* (octobre 2001).

R. Faurisson devait pulvériser le livre de J.-C. Pressac, d'abord dans sa *Réponse à Jean-Claude Pressac*,⁽³⁷⁾ puis face à Pressac lui-même en mai 1995 à la XVII^e chambre du Tribunal correctionnel de Paris, où le piteux pharmacien, au bord des larmes, ne sut que répondre aux questions successives de M^e Erié Delcroix et de la présidente, Martine Ract-Madoux. *Exit* Pressac.

Une tentative de contre-expertise du *Rapport Leuchter* fut menée par l'Institut de criminologie de Cracovie. Les résultats des analyses chimiques tendaient à confirmer les conclusions de F. Leuchter. Aussi s'abstint-on de publier cette contre-expertise polonaise.

Le Rapport Lüftl⁽³⁸⁾ (du nom de son auteur Walter Lüftl, président de la chambre des ingénieurs-chimistes autrichienne) fut publié quelque temps après. Il examine le processus avancé par les tenants de la prétendue extermination et prouve son **impossibilité radicale**. Il montre comment l'utilisation du désinfectant Zyklon pour tuer en masse des êtres humains est ridiculement affirmée par les tenants de l'extermination. Pour ce faire, il eût été infiniment moins dangereux, plus simple, et pour tout dire plus efficace, d'utiliser du simple gaz carbonique (CO₂) ; le problème de l'incinération en masse se serait de toute façon posé dès le début d'une telle opération, et n'aurait pu être résolu.

La conclusion, en forme de conseil, mettait en garde contre la propension des juges, dans les procès de révisionnisme, à n'entendre que des « historiens » : les scientifiques, les techniciens, sont ici indispensables.

³⁶ New York, The Beate Klarsfeld Foundation, 1989, 564 p., 45 x 30 cm.

³⁷ Robert Faurisson, *Réponse à Jean-Claude Pressac*, 1994, Ed. R.H.R.

³⁸ Walter Lüftl : *Holocaust (Glaube und Fakten)*, Vienne, octobre 1991 ; en langue anglaise, et sous forme condensée, in *Journal of Historical Review*, hiver 1992-1993.

Aucun contre-rapport ne put être avancé, n'a jamais été avancé, contre le Rapport Lüftl. Ce président de la chambre syndicale des ingénieurs autrichiens fut contraint à démissionner de son poste, mais on n'osa pas le poursuivre en justice. ⁽³⁹⁾

En 1991, survint la première édition du rapport de l'Allemand Germar Rudolf.

Germar Rudolf, qui travaillait au prestigieux Institut Max Planck rédigeait là un rapport méticuleux, où, avec l'érudition du chimiste, il confirmait, de façon irréfutable, les conclusions de Robert Faurisson et de F. Leuchter. Ce *Rapport Rudolf*, ⁽⁴⁰⁾ envoyé par la suite à nombre de sommités scientifiques, physiciens et chimistes, pour leurs éventuelles remarques et critiques sur la méthode et le résultat, n'attira aucune remarque négative ! Tant sous l'angle des considérations physico-chimiques qui mettent à mal les allégations de témoins que par l'enchaînement sans failles du raisonnement, il aboutit à des conclusions dévastatrices.

Citons-les, en respectant la présentation finale qui en est faite :

1/ Pour des raisons physiques et chimiques, les gazages de masse au moyen d'acide cyanhydrique, qui, d'après des témoins, auraient été commis dans les prétendues « chambres à gaz » d'Auschwitz, ne peuvent pas avoir eu lieu.

2/ Les processus de gazage en masse allégués par des témoins devant des tribunaux, déclarés établis par jugement et décrits par des publications scientifiques et littéraires, quel que soit le bâtiment d'Auschwitz dans lequel ils sont censés avoir été mis en œuvre, sont incompatibles avec les lois de la nature.

G. Rudolf ne manquait pas de prévoir que l'adversaire, incapable de lui apporter la contradiction, pourrait recourir à un subterfuge consistant à abandonner la thèse des assassinats en « chambres à gaz » pour d'autres thèses de remplacement. Aussi, dans une déclaration finale en forme de mise en garde, écrit-il : « **Imaginer de nouveaux scénarios et de nouvelles techniques de meurtre en masse, en contradiction avec les témoignages, relèverait de la fabrication d'atrocités hollywoodiennes et non de l'historiographie.** »

Pour toute réponse à la publication du rapport de Germar Rudolf, le gouvernement allemand engagea des poursuites judiciaires contre son auteur, ordonna la destruction de l'ouvrage, démit Germar Rudolf de son poste et le contraignit à se réfugier clandestinement à l'étranger. ⁽⁴¹⁾

Enfin, en l'an 2000, eurent lieu sur le terrain des mesures du plus haut intérêt, celles opérées par Richard Krege. Ce jeune ingénieur australien eut l'idée d'utiliser un radar d'analyse du sous-sol (*Ground Penetrating Radar*), système permettant de déceler sans ambiguïté (la propagation de ces ondes radar dans le sous-sol varie fortement si la partie mesurée a été remuée en profondeur ou non) à un endroit donné, si le sol a été un jour retourné, même à une date fort éloignée. Avec le révisionniste suisse Jürgen Graf, il se rendit sur les sites polonais de Belzec, Sobibor, Treblinka et Auschwitz. Dans les trois premiers camps, l'absence de fosses communes put être constatée. De même à Auschwitz, sauf en des endroits précis où l'on savait déjà que des tombes communes (à l'exclusion de toute fosse gigantesque) avaient existé. Ces expertises de Richard Krege

³⁹ *Süddeutsche Zeitung*, 14 mars 1992, p. 8. [Il a été poursuivi par la suite, et emprisonné. Il vient d'être à nouveau condamné à quatre ans de prison, à Vienne. Note de l'éditeur, début 2006.]

⁴⁰ Germar Rudolf, *Gutachten über die Bildung und Nachweisbarkeit von Cyanidverbindungen in den Gaskammern von Auschwitz*, 3^e édition, 1994, 114 p. Trad. française disponible chez Vrij Historisch Onderzoek (www.vho.org).

⁴¹ Voir le gros ouvrage de Germar Rudolf (Ernst Gauss), *Grundlagen zur Zeitgeschichte*, Grabert (Postfach 1629, D-72006 Tübingen, Allemagne), 1994, 416 p. Édition, fortement enrichie, en langue anglaise : *Dissecting the Holocaust*, 2000, Theses & Dissertations Press, PO Box 64, Capshaw, Alabama 35142, Etats-Unis d'Amérique.

ne font que confirmer ce qu'avait pu établir, huit ans auparavant, le canadien John C. Ball. Celui-ci avait analysé toutes les photos aériennes d'époque prises par des avions de reconnaissance alliés (et aussi allemands) au-dessus des camps actuellement en territoire polonais. Sur celles-ci, prises évidemment à l'improviste, on ne note aucune installation qui puisse être celle de la mise en œuvre d'un meurtre de masse, aucune concentration suspecte de prisonniers face à un bâtiment, aucune fumée sortant des bâtiments dévolus à la crémation. Ces photos sont la preuve matérielle irrécusable que ces camps n'étaient rien d'autre que des camps de travail ou de transit.

LES « PROCÈS » DE NUREMBERG: L'IMPOSTURE JUDICIAIRE

Il est impossible de comprendre le vingtième siècle si l'on ne s'est pas penché sur ce qu'on peut tenir pour **le plus grand procès en sorcellerie de tous les temps**: le procès de Nuremberg de 1945-1946 (suivi d'autres du même nom). Nous nous référons ici à celui qu'il est convenu d'appeler le TMI - *Tribunal militaire international* -, dont le texte fondateur fut celui issu de l'« Accord de Londres » (8 août 1945). Bornons-nous ici à citer des articles du statut fondateur de ce tribunal d'exception :

art. 19 : « **Le Tribunal ne sera pas lié par les règles techniques relatives à l'administration des preuves (...)** ». Toute pièce que le tribunal estimait avoir valeur de preuve était admise. Le tribunal pouvait accepter des pièces à conviction sans s'assurer de leur fiabilité et rejeter des preuves à décharge sans donner de raisons. On pouvait donc forger des « pièces à conviction » et ignorer des pièces à décharge. Ce qui fut fait, à grande échelle.

art. 21 : « **Le Tribunal n'exigera pas que soit rapportée la preuve de faits de notoriété publique, mais les tiendra pour acquis** ». C'est le tribunal lui-même qui décidait ce qu'était « un fait de notoriété publique ».

art. 13 : « **Le Tribunal établira les règles de sa procédure. Ces règles ne devront en aucun cas être incompatibles avec les dispositions du présent Statut** ». Il s'agit bien là d'une véritable monstruosité juridique : les juges sont habilités à improviser leur propre code de procédure pénale !

Carlos W. Porter, né en 1947 en Californie, traducteur professionnel, a eu le mérite de se plonger dans les quarante-deux volumes (aussi bien en anglais que dans la version allemande) des actes du procès de Nuremberg. ⁽⁴²⁾

Ce qu'il nous relate est consternant : le président du tribunal, Sir Geoffrey Lawrence, ne comprenait pas l'allemand. L'accusateur en chef, Joseph Jackson, non plus. Le procureur général Robert M. W. Kempner, personnage clé du tribunal, était un israélite allemand animé d'une haine ouverte et incandescente pour les Allemands. C'est lui qui fut le promoteur du « procès-verbal de Wannsee », document qui fut présenté tardivement (1947) dans l'un des procès « américains » de Nuremberg comme le compte rendu d'une conférence de hauts dignitaires allemands à Berlin-Wannsee en janvier 1942 sur l'organisation de l'anéantissement des juifs. Or il ne s'agit pas d'un « procès-

⁴² Carlos W. Porter, *Non coupable à Nuremberg*, 1996, Granata, Box 2145, Palos Verdes, CA 90274, Etats-Unis d'Amérique.

verbal », mais d'un document ne comportant ni cachet, ni date, ni signature, aucune indication de service, aucun numéro de dossier permettant de l'enregistrer, dactylographié sur une machine ordinaire ; de toute façon, il ne traite que d'une évacuation des juifs européens vers l'Est et non d'une extermination de ces juifs. ⁽⁴³⁾

Au grand procès lui-même, c'est-à-dire en 1945-1946, la défense produisit 102 témoins à décharge, et 312 000 déclarations écrites (XXI-287, 397-398) concernant les prétendues « organisations criminelles » ; sur ce nombre, seulement quelques douzaines furent traduites en anglais ; le tribunal ne fut donc pas en mesure de les lire ! Par ailleurs, une seule déclaration de l'accusation (D-973) fut considérée comme une réfutation de 136 000 documents de la défense. De plus, 6 déclarations écrites et présentées par l'accusation furent considérées comme ayant « réfuté » les témoignages des 102 témoins de la défense (XXI- 153).

Un examen, même rapide, des sources de « preuves » présentées au procès de Nuremberg est édifiant. Les documents utilisés comme preuves étaient des « photocopies » de « copies ». Beaucoup de ces documents donnés comme « documents originaux » étaient écrits entièrement sur du papier sans en-tête et sans aucune marque faite à la main, par des personnes inconnues. Parfois s'y trouvait un paraphe « certifiant » le document comme étant une « copie conforme ». Beaucoup furent « trouvés » par les Russes, ou « certifiés » par des « commissions de crimes de guerre » soviétiques.

On réplique parfois que les Alliés auraient étudié 100.000 documents, puis choisi 1000 documents qui furent présentés devant le Tribunal, les originaux étant archivés ensuite au Palais de la Paix à La Haye. Erreur !

Et Carlos Porter de poursuivre :

Au Palais de la Paix [à La Haye], il n'y a pratiquement pas d'originaux allemands datant de la guerre. En revanche, on y trouve des « déclarations » écrites **après** la guerre, le procès-verbal de la Commission du tribunal de Nuremberg (structure de pré-analyse de recevabilité des documents), ainsi que du matériel de la défense. Concernant les documents originaux allemands, le Palais de la Paix n'en possède que des « photostats » négatifs (c'est-à-dire des photocopies), sur du papier très fragile et qui a été agrafé. Chose étrange, les National Archives de Washington (cf. Telford Taylor, « Use of Captured German and Related Documents », conférence tenue sous les auspices des National Archives de Washington) prétendent que les documents originaux seraient à La Haye. La Haye prétend que les documents originaux seraient aux National Archives américaines. La « Stadtarchive Nürnberg » et la « Bundesarchiv Koblenz » n'ont pas de documents originaux du procès de Nuremberg non plus.

Un nombre important de documents, falsifiés ou sans valeur, furent présentés par l'accusation, tel le document 1721-PS, ou le « discours de Hitler » (1014-PS), écrit sur du papier sans en-tête, sans signature, sans cachet, par un inconnu ; et encore le document L-3, qui ne fut cependant pas accepté par le tribunal comme preuve, mais dont 250 copies furent distribuées à la presse comme authentiques ; et le 812-PS

⁴³ En 1992, l'historien israélien Yehuda Bauer parla d'« histoire inepte » (*silly story*) à propos de la thèse selon laquelle la politique d'extermination physique des juifs aurait été lancée à Wannsee, le 20 janvier 1942 (*The Canadian Jewish News*, 30 janvier 1992). Huit ans plus tôt, en mai 1984, les historiens « officiels » allemands Eberhard Jäckel et Jürgen Rohwer avaient, discrètement, largué cette thèse (*Der Mord an den Juden im Zweiten Weltkrieg*, DVA, 1985, p. 67). Soit dit en passant, on a là un exemple de découverte révisionniste confirmée par les historiens orthodoxes.

présenté comme « copie conforme » d'une lettre non signée, présenté comme une lettre de Rosenberg, ne comportant ni paraphe, ni numéro de fiche, et qui n'avait pas été trouvée parmi les effets personnels du destinataire ; le 81-PS, par exemple, est une « photocopie » avec un numéro de pièce à conviction soviétique (URSS-353 ; XXV, 156-161).

Tout cela paraissait, à Nuremberg, parfaitement normal. Le document 386-PS, dit « protocole Hossbach », prétendu discours de Hitler du 5 novembre 1938, est une « photocopie conforme » d'une « copie certifiée sur microfilm » d'une « copie conforme » re-dactylographiée par un Américain, d'une « copie conforme » re-dactylographiée par un Allemand (des notes prises par Hossbach et jamais approuvées par Hitler lui-même), d'un discours de Hitler, écrit de mémoire par Hossbach cinq jours plus tard. Carlos Porter fait remarquer avec humour qu'il ne s'agit pas ici de l'un des pires documents, mais de l'un des meilleurs, parce que nous savons qui a préparé l'une des « copies ».

Il conclut justement : « Une telle procédure était établie en violation des règles de preuve de n'importe quel pays civilisé. De plus les documents n'étaient pas identifiés par des témoins. »

Une sinistre illustration de ces infamies à Nuremberg concerne le cas de Wilhelm Keitel, ancien chef de l'OKW (État-Major de la Wehrmacht). L'essentiel des « preuves » contre Keitel consistait en des « rapports » de « commissions soviétiques de crimes de guerre » (XVII, 611-612) présentés sous forme de « résumés » avec des jugements, des conclusions, des généralisations, sans aucune annexe de preuves ou documents de base. Il y était fait référence à des agences militaires allemandes incorrectement désignées. Ces documents soviétiques comptèrent beaucoup pour la condamnation à mort de Keitel. Citons parmi ceux-ci le document URSS-4, « rapport » accusant les Allemands d'avoir propagé exprès des épidémies de typhus pour exterminer la population soviétique ! Le document 470 contre Keitel est une « copie conforme » (donc un document réécrit à la machine pour en faire la copie) d'un « document original » écrit entièrement en serbo-croate, avec une « signature » de Keitel tapée à la machine ! Keitel n'entendant pas le serbo-croate, on prétendit au procès qu'il s'agissait d'une « traduction » écrite en allemand, d'un original à présent introuvable (XV, 530-536). Keitel fut condamné à mort et pendu.

Des actions parfaitement légales furent considérées comme des « crimes », étaient considérées comme des inconvénients insignifiants quand elles étaient perpétrées par les Alliés. Par exemple, Seyss-Inquart fut condamné à mort pour des actions de représailles à la suite de sabotages ou résistance armée. Pourtant il avait été expressément admis par l'accusation que des membres de la résistance, des francs-tireurs, pouvaient être fusillés (V, 405).

Celui qui n'a pas pris personnellement connaissance des documents de Nuremberg ne peut pas concevoir le caractère abracadabrant des accusations que les vainqueurs portèrent contre les vaincus. Des énormités furent proférées tout au long du procès.

Smimov, l'avocat général soviétique, évoqua les « planchers électrisés » du camp de Belzec (VII, 577) et Walsh, le substitut du procureur général américain, évoqua, pour sa part, l'extermination massive de juifs dans les « chambres à vapeur » de Treblinka (111, 570-571).

Marie-Claude Vaillant-Couturier, témoin de l'accusation, témoigna sous serment avoir vu la chambre à gaz en bois (!) du camp de Ravensbrück (VI, 233). Il est vrai que cette célèbre militante communiste, impitoyable témoin à charge à Nuremberg, osera nier froidement, un peu plus tard, l'existence des « goulags soviétiques » ! ⁽⁴⁴⁾

⁴⁴ *Histoire parallèle*, émission de Marc Ferro, sur Arte, 18 mai 1996.

Bien que les services de renseignement alliés (et notamment anglais) eussent su depuis l'origine du massacre que c'étaient les Soviétiques qui avaient délibérément exécuté des milliers d'officiers polonais à Katyn en 1940, ils avaient laissé courir la rumeur que les Allemands en étaient les auteurs. Plus tard, les Soviétiques pendirent, pour ce crime, sept officiers et soldats allemands : Ernst Böhm, Ernst Geherer, Herbard Janicke, Heinrich Remmlinger, Erwin Skotki, Eduard Sonnenfeld et Karl Strüffling, et ils condamnèrent à vingt ans de travaux forcés trois autres innocents allemands : Arno Diere, Erich Paul Vogel et Franz Wiese. ⁽⁴⁵⁾

Le président Jackson demanda si 20.000 juifs n'avaient pas été volatilisés à Auschwitz à l'aide d'une sorte de bombe atomique (XVI, 551).

Il fut question, par exemple, de véhicules spéciaux aménagés pour gazer des gens, des « camions à gaz », qui auraient mis à mort des dizaines de milliers de personnes. Pas une seule photographie de ce genre de véhicule ne put être présentée à Nuremberg ! Le territoire allemand, en ce début de l'année 1946, était totalement occupé par les Alliés qui avaient donc toute latitude pour rechercher et produire un « camion à gaz ». L'armée allemande ne possédait que d'inoffensifs camions de désinfection pour l'épouillage des vêtements.

Smirnov, déjà cité, affirma au procès que les Allemands avaient utilisé des « fours crématoires mobiles » pour y brûler 840.000 corps. Le même cita un « rapport » (VII, 569-570) de la « Commission extraordinaire d'Etat sur les crimes des envahisseurs hitlériens en Lituanie » : 100.000 corps, disait l'accusation, avaient été déterrés par les Allemands en six mois, entassés par tas de 3000 qu'on avait arrosés de pétrole et ces bûchers avaient été activés par quatre bombes incendiaires placées aux quatre coins du bûcher. Alléguant que les traces du crime avaient été minutieusement effacées, le Ministère public se dispensait d'apporter les preuves de son accusation.

La population allemande « avait pu rester propre » jusqu'à la fin de la guerre, osa dire, le 8 février 1946, le général Rudenko, procureur général soviétique au procès de Nuremberg, en lisant devant le Tribunal « l'appel à l'opinion mondiale [lancé] par les représentants de plusieurs milliers d'anciens internés d'Auschwitz » qui mentionne que « les cadavres fournissaient aussi des huiles et des graisses destinées à des usages techniques et même à la fabrication de savon » (VII, 183).

Trente-sept ans plus tard, Georges Wellers, ancien directeur scientifique du Centre de documentation juive contemporaine de Paris, devait officiellement annoncer en 1983 que « la fabrication de savon à partir de graisses humaines appartient à la catégorie des "bobards" qui circulaient déjà dans les camps ».

Un témoin essentiel du procès, en tous cas celui dont la déposition contribua de façon décisive à lancer le chiffre de six millions de victimes juives, fut Wilhelm Höttl. Cet officier allemand, arrêté à la fin de la guerre par les Américains, interné, et cuisiné par les nombreux « conseillers » qui récoltaient des témoignages parmi les prisonniers, accepta de passer au service des vainqueurs afin de travailler désormais pour le CIC (ancêtre de la CIA), et d'améliorer ainsi son sort. ⁽⁴⁶⁾ Il fut transféré dans un quartier réservé, comme témoin spécial au procès de Nuremberg, sans être mêlé aux autres accusés allemands. Ayant déclaré avoir connu Eichmann (l'organisateur des transferts de juifs vers l'Est européen), W. Höttl accepta de déposer un affidavit (document écrit, sous serment) dans lequel il mentionnait que le même Eichmann (introuvable à l'époque du procès de Nuremberg) lui aurait confié un jour que le nombre de juifs exterminés, à la date d'août 1944, pouvait se monter à quelques six millions. Le chiffre fut lancé. Les

⁴⁵ Voir notamment *Rivarol*, n° 2248, 2 juin 1995, p. 12.

⁴⁶ CIC : Counter Intelligence Corps (branche « contre-espionnage » de l'OSS devenue ensuite CIA). Selon d'autres chercheurs, Höttl aurait déjà travaillé comme espion au service des anglo-saxons bien avant cette date.

avocats des accusés demandèrent la comparution de cet étrange témoin mais en vain. Ce fut cela, Nuremberg : une entreprise de « faux-monnayeurs », où la fausse monnaie (déclarations fantaisistes, mensongères, ou calomnieuses, un affidavit unique, voire des « aveux » extorqués sous pression physique ou morale), était transformée en monnaie ayant cours légal (l'histoire officielle). Le « procès » de Nuremberg fut le théâtre d'un blanchiment d'accusations mensongères, comme ailleurs on blanchit l'argent sale de la pègre.

La comparaison avec les procès en sorcellerie des XVI^e et XVII^e siècles crève ici les yeux. L'objectif de ces tribunaux religieux, avant que de mettre à mort dans les flammes la présumée sorcière, était d'obtenir ses aveux publics et autant que possible des témoignages « prouvant » que la malheureuse accusée avait bien forniqué avec le diable. Une défense rationaliste fondée sur l'inexistence du diable eût été impensable de la part de l'accusée et, pour le coup, eût entraîné *illico* au bûcher cette hérétique, cette « négationniste ». En l'absence d'aveux de sa part, l'intervention providentielle d'un « témoin » entraînait *de facto* la condamnation. Ce témoin pouvait être un ancien suppôt du diable. Repenti entre temps, il jurait avoir entendu le diable ou à défaut l'un de ses sectateurs, lui affirmer que la fornication était avérée. Tel avait été le cas du « témoin » W. Höttl.

Le procès de Nuremberg était-il cependant justifiable ? Et le vainqueur était-il en mesure de juger équitablement le vaincu ? On peut dire, à la lumière de ces quelques énormités, avec Carlos Porter, que la simple consultation des sténotypies du procès permet de trancher le débat. Le procès des grands criminels de guerre devant le Tribunal Militaire International n'a été qu'un lynchage judiciaire, qu'une gigantesque farce. Dès lors, la sagesse impose de ne pas croire sans vérification préalable ce qui aurait été "établi" à Nuremberg. Les conséquences d'un tel constat sont immenses.

Toute l'histoire de l'Allemagne entre 1933 et 1945 doit en conséquence être revue, revisitée, réécrite.

LE « PROCÈS D'AUSCHWITZ »
(FRANCFORT, déc. 1963-août 1965)

Nous étions alors dans les années 1960. Quel était, plus de quinze ans après 1945, l'état d'esprit des Allemands ?

Écoutons Wilhelm Stäglich :

La majorité du peuple allemand n'y avait de toute façon pas vraiment cru. Il subsistait des doutes notables quant à l'ampleur de l'extermination des juifs. En revanche, les atrocités commises par les Alliés sur des « criminels de guerre » incarcérés, les châtiments infligés pour des actions qui n'ont jamais été prouvées, enfin et surtout les procès des chambres d'épuration intentés par des « Allemands » contre d'autres Allemands (ce qu'on a appelé la « dénazification ») et qui ont affecté presque chaque famille allemande avaient suscité dans de larges couches de la population une vive amertume et même de la sympathie pour les victimes de ces vengeances déguisées en justice. On ne voulait pas en entendre parler. Ainsi la chasse aux nazis devint-elle de jour en jour plus impopulaire et d'autant plus que les doutes au sujet des massacres de juifs se multipliaient et qu'à partir de 1955 il devenait incontestable que les « chambres à gaz » exhibées après

l'effondrement du Reich, principalement à Dachau, mais aussi dans d'autres camps n'avaient jamais existé durant l'époque du III^e Reich. Dans ces circonstances, il n'était pas étonnant que des voix se fissent entendre pour exiger de mettre un terme à la « réparation » financière envers Israël décidée par le chancelier Adenauer. C'est à coup sûr cette attitude qui a fait naître l'inquiétude chez tous ceux qui avaient profité de la défaite allemande et du mensonge des six millions, et qui entendaient continuer à en profiter. Les moyens de chantage politique et financier sur le peuple allemand allaient se trouver compromis. Il fallait donc rechercher de nouvelles voies pour maintenir l'un et l'autre.

[...] Considérant la foi quasi proverbiale que professe l'Allemand envers l'autorité, il était tout indiqué de faire désormais entrer en action la justice allemande et d'abuser de ses tribunaux en vue de ressusciter le complexe de culpabilité sur de nouvelles bases. ⁽⁴⁷⁾

Comme le rappelle opportunément W. Stäglich, après la fin des procès des criminels de guerre organisés par les puissances occupantes, les prétendues atrocités nazies étaient rapidement tombées dans l'oubli au sein du peuple allemand ; par ailleurs aucune expertise de l'arme du crime (assassinat par le gaz dans des installations spécialement élaborées) n'avait eu lieu (et n'aura jamais lieu).

Le drame, dans des procès tels que celui, à Francfort, des « gardiens d'Auschwitz » (1963-1965) est que l'avocat de la défense n'a généralement aucun intérêt à ce que soit établie la vérité historique. Il se limite à présenter ce qui sera favorable à son client ou du moins ne lui fera pas de tort. Quant au parquet, il ne faut pas oublier que son représentant est un fonctionnaire, dépendant du pouvoir politique en place. Ces gens-là se nourrissent pour ainsi dire en permanence d'une condamnation du régime qui ne s'est installé que par la grâce des forces d'occupation, après la chute du Reich. Les magistrats du parquet acceptent, sans la moindre réticence, l'arrière-plan historique tel qu'il a été déterminé par les hommes qui, dans l'ombre, ont incité à ces procès dans un but purement politique. Nous en arrivons là à une particularité propre à la magistrature du parquet qui existe seulement dans les procès contre les « nazis ».

Autre point troublant : la mort suspecte de Richard Baer, dernier commandant d'Auschwitz, mort survenue juste avant sa comparution, quand on sut qu'il ne parlerait pas des « chambres à gaz ».

Et Stäglich de résumer avec amertume : « C'est ainsi qu'on a rendu et qu'on rend la justice en Allemagne ». Il conclut :

[...] Cette manière de déterminer le verdict rappelle de la façon la plus pénible la procédure utilisée dans les procès de sorcellerie d'autrefois. À cette époque aussi, comme chacun sait, le crime n'était que « présumé », parce qu'il était au fond impossible à prouver. Même les juristes les plus éminents de ce temps-là [...] soutenaient que, dans le cas de « crimes difficiles à prouver », on pouvait renoncer à établir la matérialité objective du fait si la « présomption » plaidait en faveur de son existence. Quand il s'agissait de prouver qu'il y avait eu commerce charnel avec le diable ou que tel emplacement était un lieu de sabbat ou autres sornettes, les juges de cette époque se trouvaient exactement dans la même situation que nos magistrats « éclairés » du vingtième siècle face aux chambres à gaz. Ils étaient obligés d'y croire sous peine de finir eux-

⁴⁷ *Le Mythe d'Auschwitz, op. cit.*, p. 317 (édition française).

mêmes sur le bûcher ; ce fut le même dilemme, bien que transposé, pour les juges de la cour d'assises de Francfort appelés à se prononcer sur Auschwitz.
(⁴⁸)

DES LOIS D'EXCEPTION CONTRE LES RÉVISIONNISTES

L'extermination des Juifs d'Europe par les Allemands entre 1941 et 1945, alléguée par les organisations juives, admise par les pays d'Occident qui ont presque tous fini par se la voir imposer comme vérité d'Etat (comme on dirait religion d'Etat), n'a pu matériellement avoir lieu. Il s'agit là d'une conclusion fondée scientifiquement sur un faisceau concordant de preuves : parmi les centaines de milliers de documents d'archives en notre possession, on est frappé par l'absence totale de directives ou documents allemands à propos d'une mise en œuvre de mesures d'extermination. L'absence de pièces faisant référence à d'éventuelles directives en ce sens, l'analyse des témoignages, des dépositions à divers procès, des nombreux documents dont nous disposons, des conclusions des chercheurs impartiaux sur le sujet (c'est-à-dire suffisamment honnêtes pour n'avoir aucun intérêt à la propagation d'affirmations sans preuves), de l'analyse des flux et reflux de populations et, enfin, des rapports scientifiques d'expertises (des locaux et des processus invoqués) qui concluent tous à l'impossibilité matérielle de la mise en œuvre d'un tel processus ne peuvent que renforcer notre incrédulité.

Et pourtant le summum de l'imposture est encore à venir. Le voici.

Non seulement il **faut** croire, sans aucune preuve et même avec la preuve du contraire, que six millions de juifs sont morts du fait des Nazis, dont une grande partie dans des abattoirs humains fonctionnant avec un insecticide, mais encore on en est venu à instituer des lois spéciales dans presque tous les pays occidentaux afin de punir par la prison, par l'amende ou par l'interdiction professionnelle ceux qui émettent publiquement des doutes sur le sujet.

Il s'agit donc bien d'une croyance de type religieux. Qui s'aviserait en pays d'Islam de contester publiquement l'existence d'Allah, l'authenticité du Coran ou le caractère sacré de la Mecque ? Qui s'aviserait de ricaner devant le Mur des Lamentations ? Que serait dans ce cas la sentence «unanime» ?

Qui dit croyance religieuse dit hiérarchie religieuse, avec ses privilèges, ses rites et ses sites, ses grands prêtres, son Inquisition, ses excommunications, ses fulminations.

LE SCANDALE D'AROLSEN-WALDECK

Arolsen, petite ville d'Allemagne du Nord, dans l'ancien Waldeck, est le siège d'un grand bâtiment, centre de recherches qui contient des informations capitales.

C'est en effet à Arolsen que se trouve le Service international de recherches sur les victimes des camps de la dernière guerre et essentiellement des camps nationaux-socialistes.

⁴⁸ W. Stäglich, *Le Mythe d'Auschwitz, op. cit.*, (édition française, p. 382-383)

Outre sa fonction, naturelle, de recherche systématique, ce centre est chargé, face aux éventuelles demandes de recherche ou d'indemnisation de familles de disparus, de vérifier leur concordance avec les multiples fiches d'état civil et autres listes nominatives : listes nominatives de convois de déportés, tant au départ qu'à l'arrivée, listes internes aux divers camps allemands, listes de détenus transférés, registres d'infirmes des camps, registres des morts de ces mêmes camps, autres listes de détenus. Un des aspects importants de l'activité de ce centre est la confrontation des données dont il dispose avec les réclamations ou les recherches nominatives concernant tel ou tel disparu.

On peut s'en étonner mais ce Service, bien que situé en territoire allemand et placé sous la tutelle du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) de Genève, est sous souveraineté « alliée » et... israélienne. Il comporte une proportion élevée de juifs dans son équipe de direction. De même qu'est d'origine juive le responsable du très officiel Institut de recherche d'histoire contemporaine de Munich. De même que la responsable du camp-musée de Dachau. De même que le responsable du camp-musée d'Auschwitz actuel et ses prédécesseurs.

Les informations et les statistiques dont dispose en abondance le centre d'Arolsen sont, on s'en doute, d'une importance capitale. Car elles sont la clé ultime : c'est là qu'il est patent qu'un holocauste a eu lieu ou n'a pas eu lieu. En effet, puisque les droits à pension sont logiquement liés, pour les ayant-droits, à un passage au crible d'Arolsen, on va pouvoir, disposant des statistiques et des résultats nominatifs, cerner par ce moyen le nombre total des victimes des camps allemands. J'envisageais donc de me rendre à Arolsen. Mais le professeur Faurisson me rappela à la réalité.

Il se gaussa de ma naïveté en cette affaire. Les données d'Arolsen, plus de 55 ans après la fin de la guerre, sont toujours tenues rigoureusement secrètes. Elles sont encore et toujours interdites d'accès aux chercheurs, quels qu'ils soient. De crainte de fuites dévastatrices. On a compris qu'en effet Arolsen détient les chiffres les plus approchants, la vérité en somme, sur l'ampleur du nombre des victimes de la « barbarie nazie », et surtout avec des listes nominatives vérifiées. Le professeur me convainquit qu'il ne serait pas possible, autrement que par ruse, d'avoir accès aux données d'Arolsen. Charles Biedermann, le directeur du centre d'Arolsen, cité par la défense au procès Zündel (Toronto, avril 1988), n'avait pas consenti devant le tribunal canadien à dévoiler le nombre de décès dûment répertoriés qu'il détenait pourtant. « Il serait prématuré de donner ces chiffres », fut sa réponse éhontée à la demande expresse de Robert Faurisson, assistant d'Ernst Zündel au procès en question. On a bien entendu : **prématuré**. En 1988 on était pourtant à 43 ans de la fin des hostilités !

Toutefois, les révisionnistes sont gens obstinés, patients, rusés quand il le faut, et surtout ils sont, dans leur ensemble, armés d'outils bien affûtés.

Pour authentifier un décès de prisonnier en camp de concentration, il faut disposer d'informations fiables et concordantes : preuve de la déportation (liste d'époque afférente à un convoi donné) et mention chronologique sur une liste des décès du camp (d'après ces *Sterbebücher* qui étaient méticuleusement tenus par l'administration des camps, connus, pour Auschwitz, quasiment en totalité). Ces listes, quand on en dispose, sont précieuses en ce qu'elles rassemblent, outre les noms, prénoms et dates des décès, des données d'état civil concernant la personne, son pays d'origine, son ethnie ou sa religion. Mais qu'advient-il d'une demande de recherche concernant une personne ne figurant ni sur une liste d'entrée, ni sur une liste de décès, ni sur une liste « intermédiaire » (liste de prisonniers transférés d'un camp à un autre, liste isolée de membres d'un Kommando de travail interne à un camp, ...) ? Un témoignage isolé par exemple ne saurait ici être probant. Et des prisonniers décédés dans un camp dont les

archives ont été perdues ont pu n'être « réclamés » après-guerre par aucun proche existant. Ceux-là vont échapper au crible d'Arolsen. C'est bien pour cela que les chiffres d'Arolsen sont en quelque sorte des chiffres par défaut et Arolsen ne peut prétendre, comme le croient parfois certains, donner le chiffre de la totalité des décès en camps de concentration. Ce centre a établi un nombre de décès authentifiés par lui avec certitude face au total des demandes nominatives de personnes disparues. Après examen des archives soviétiques, cachées jusqu'ici pour un certain nombre d'entre elles jusqu'à l'effondrement de l'URSS (ce qui d'ailleurs n'a pas fait notablement varier le nombre de victimes auquel avait abouti Arolsen avant cela), le nombre total de victimes « réclamées » dont les demandeurs ou les ayant-droits ont des raisons de penser qu'elles ont pu décéder dans des camps de concentration hitlériens, toutes origines ou ethnies confondues, est de 396.081 (arrondissons à quatre cent mille), selon les derniers chiffres en notre possession. C'est là le total des fiches nominatives « entrées » à Arolsen. Parmi ces noms-là, Arolsen a pu authentifier les décès de 291.594 personnes (arrondissons à trois cent mille), toutes origines confondues.

L'intérêt majeur des chiffres d'Arolsen vient de ce qu'ils sont établis selon une démarche qu'on peut qualifier de révisionniste en ce sens qu'ils sont arrêtés à partir de recherches documentaires croisées sur documents d'origine. Une remarque capitale à propos des chiffres-résultats d'Arolsen : au cours du temps, ils se sont stabilisés, et ne varient plus que de façon mineure. La révélation des archives de l'ex-URSS après 1991 n'a pas non plus apporté de modification significative du nombre des décès authentifiés. On comprend alors pourquoi la publication ouverte de ces chiffres serait dévastatrice. On imagine l'effroi qui saisit les autorités en charge de la version officielle des six millions de victimes juives à l'idée des conclusions logiques et imparables que la recherche révisionniste pourrait tirer des chiffres d'Arolsen. À coup sûr, c'est là qu'il faut trouver la raison de la suppression par les autorités du Centre de recherches d'Arolsen, en 1978, de son *Historische Abteilung* (département d'histoire).

En effet, en partant des chiffres certifiés par Arolsen, le nombre des décès **authentifiés** des détenus d'origine juive, morts dans tous les camps hitlériens pour toute la période 1933-1945, et pour toutes raisons, peut être estimé à un total à coup sûr inférieur à 200.000 (car deux cent mille morts juifs supposerait un pourcentage bien trop élevé, de 2/3 de juifs, dans le total des détenus des camps).

Deux cent mille décès **authentifiés** de juifs, au maximum, dans tous les camps allemands, pour toute la durée de la guerre. Voilà ce dont on est certain, a établi le Centre de recherches d'Arolsen, même si ce même centre refuse obstinément d'en publier le chiffre. Il est patent que nombre d'autres personnes d'origine juive sont aussi mortes, et pour d'autres raisons, entre 1941 et 1945, **ailleurs** que dans les camps de concentration : celles qui ont pu avoir été tuées dans les villes allemandes bombardées sans relâche, celles décédées hors des camps par privations de toutes sortes. Mais la mort de ces juifs-là ne différa pas de celle qui fut le lot de bien d'autres victimes non juives de la guerre européenne.

Ce chiffre, répétons-le, même non exhaustif comme nous venons de le voir, est dramatiquement inférieur aux allégations sans fondement des organisations juives. Parallèle dévastateur, il est de l'ordre du nombre des victimes allemandes en deux jours du seul bombardement de Dresde par les Alliés en février 1945...

Qu'un centre officiel, sous tutelle de plusieurs gouvernements, se refuse à publier le résultat de ses recherches, constitue un véritable acte de forfaiture à l'égard de la recherche historique. Nous avons droit à la vérité, partielle ou non. Le chiffre authentifié des décès dans les camps de concentration ne peut rester caché autrement que par une volonté d'obstruction de la vérité, de la part des autorités officielles. Ceci nous amène à

constater que ces mêmes gouvernements, dans ce que j'ose appeler un consensus pervers, ont estimé avoir intérêt à tenir ces chiffres sous le boisseau, et se comportent comme de véritables receleurs. Un jour prochain, prenons-en le pari, Arolsen devra livrer ses chiffres. Avec pièces justificatives. Justificatives, et nominatives.

Winston Churchill, le général Eisenhower, le général de Gaulle, ont rédigé après la guerre leurs Mémoires. ⁽⁴⁹⁾ Dans aucun de ces volumineux ouvrages, il n'est fait allusion à un quelconque massacre par asphyxie collective dans les camps de concentration allemands. Autrement dit, ces trois personnages-clés du conflit, chefs de gouvernements et chefs de guerre, par là même informés aux meilleures sources et qui auraient pu offrir un témoignage capital, ne soufflent mot d'un crime qui eût été d'une ampleur et d'une singularité sans précédent. Il en est de même des rapports réguliers de la Croix-Rouge ; le CICR était admis à visiter les camps de concentration et ne s'en priva pas, pendant toute la durée du conflit : dans ses rapports, jamais aucune mention de « chambres à gaz », sinon comme d'une rumeur. Une délégation de la Croix-Rouge visita ainsi le camp d'Auschwitz-Birkenau en septembre 1944, et expliqua dans son rapport qu'elle n'avait pu trouver de preuve pouvant confirmer les rumeurs dont on lui avait fait part. ⁽⁵⁰⁾ Il en est encore de même du Vatican, qui fut pourtant remarquablement informé pendant toute la durée de la guerre.

Les tenants de l'extermination, comme en désespoir de cause, objectent encore que les unités qui se nommaient *Einsatzgruppen* (« Groupes d'intervention ») se sont livrées à des exécutions sommaires de nombreux francs-tireurs et partisans (souvent juifs et encadrés par des juifs, commissaires du peuple). Il est avéré que ces *Einsatzgruppen* avaient bien pour mission de sécuriser l'arrière de la Wehrmacht en URSS, par « nettoyage » des partisans notamment, que nombre de ceux-ci étaient en effet juifs, que le commandement allemand de ces *Einsatzgruppen* pouvait ne pas se sentir lié par les lois de la guerre puisque l'URSS n'avait pas adhéré à la convention de Genève sur le traitement des prisonniers, et que de toute façon le principe de représailles est admis à l'encontre de francs-tireurs ou partisans. Mais là encore, des études sérieuses ont été menées sur l'action de ces mêmes *Einsatzgruppen*, dont on a notamment les ordres du jour. Les « aveux » des hauts responsables de ces unités, Oswald Pohl et Otto Ohlendorf notamment n'ont que bien peu de valeur, car ils ont été obtenus sous la torture. ⁽⁵¹⁾ Et même si on admettait pour véridiques (Ohlendorf « donna » le chiffre de 90.000 exécutions) ces chiffres extorqués sous la torture, ils ne seraient pas de nature à infléchir la conclusion qu'il n'y a nullement eu d'holocauste, ou de génocide, ni même de tentative de génocide des juifs européens.

Si c'était le cas, comment faudrait-il alors qualifier la mort non naturelle entre 1939 et 1948 de plus de 14 millions de civils et militaires de nationalité allemande ? ⁽⁵²⁾

⁴⁹ W. Churchill (1874-1965), *The Second World War, 1948-1954* ; général Eisenhower (1890-1969), *Crusade in Europe*, 1948 ; général de Gaulle (1890-1970) *Mémoires de Guerre*, 1954-1959.

⁵⁰ Documents sur l'activité de la Croix-Rouge en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne – 1939/1945, 2^e éd., Croix-Rouge, Genève, juin 1946, p. 91-92.

⁵¹ Oswald Pohl fut martyrisé pendant plus d'un an, entre mai 1946 et son « procès » du 3 novembre 1947 devant un tribunal militaire américain : pour en extorquer des « aveux », ses bourreaux (des « conseillers » américains d'origine juive) lui faisaient notamment de profondes entailles dans la chair, sur lesquelles ils versaient du sel. Voir *Prominente ohne Maske*, FZ-Verlag, Munich, 1998. Ceci fut révélé à la presse américaine le 20 mai 1949 par le sénateur Mac Carthy.

⁵² Le nombre des morts ressortissants du III^e Reich (Allemands, Autrichiens, *Volksdeutsche*) de la seconde guerre mondiale est un sujet délicat qu'en Allemagne même il n'est pas de bon ton de rappeler ou de révéler. Car il montre que l'Allemagne, parmi tous les belligérants européens, est le pays qui a subi proportionnellement et de loin, le plus de pertes en vies humaines. Les évaluations (voir notamment : Erich Kern, *Verheimlichte Dokumente*, Munich, FZ-Verlag, 1988 ; Heinz Nawratil, *Schwarzbuch der Vertreibung 1945 bis 1948*, Munich, Universitas, 1999 ; Claus Nordbruch, *Der deutsche Aderlaß*, Tübingen, Grabert-Verlag, 2001 ; l'ouvrage bien documenté de

YAD VASHEM

En janvier 2001, à l'invitation de proches basés à Amman en Jordanie, un couple de mes amis avait souhaité visiter Petra, la mer Morte, Aqaba et divers sites grecs et romains de la Décapole. Ils sont accueillis comme prévu, à 2 h du matin, à leur descente d'avion. Ils roulent vers la capitale jordanienne distante d'une quarantaine de kilomètres. Leur hôte leur fait savoir qu'en raison d'un contre-temps il sera trop occupé dans l'immédiat pour se consacrer à leurs projets communs, qu'il propose de différer de quatre jours. En attendant, il leur suggère de se rendre, seuls, en Israël. Le lendemain, les amenant au pont Allenby, passage le plus proche pour Israël, il leur conseille de loger pour trois ou quatre nuits au sein de la vieille ville de Jérusalem, dans un couvent chrétien par exemple ; après quoi ils n'auraient qu'à prendre au retour un taxi collectif jusqu'au même pont Allenby où il enverra un taxi. Le soir même, ils se retrouvent à Jérusalem, et, pour une première nuit, « entrent au couvent » près de la *via Dolorosa*.

Ils passent la journée du lendemain dans les quartiers anciens de Jérusalem. Ils en visitent le quartier chrétien. Ils se rendent au Mur des lamentations, par la partie arabe. Ils observent les quartiers populaires palestiniens où la foule est quadrillée comme à son insu par de jeunes juifs « banalisés musulmans » (les *Mistavrazim*), armés et munis de discrets téléphones portables, tandis que des caméras omniprésentes et haut situées ne laissent aucun angle mort pour les observateurs israéliens postés dans quelque centre de supervision.

Le Guide du Routard signale qu'il ne faut pas manquer la visite de Yad Vashem, à quelques kilomètres à l'ouest de Jérusalem. J'avais également conseillé cette visite à mes amis. Deux jours après leur arrivée à Jérusalem, ils se rendent donc à Yad Vashem, par l'autobus. Après dix minutes de marche, ils atteignent le musée-mémorial. Ils en visitent les différentes parties, le jardin des Justes, la crypte avec la flamme, le bâtiment émouvant avec ses milliers de petites étoiles qui vous entourent dans une semi-obscurité, des salles à thèmes, des bâtiments en travaux. Ils retournent au bâtiment principal, dans le hall d'accueil. Des ouvrages présentés comme importants y sont exposés sur un long comptoir. Bien en vue, disponible en trois langues, un ouvrage tout récent, intitulé *Les Profanateurs de la Mémoire* ; l'auteur s'inquiète de l'argumentation révisionniste (« négationniste », dans le jargon), jugée susceptible de troubler des gens qui, *a priori*, ne sont pas nécessairement antisémites. Mes amis en acquièrent un exemplaire en langue française. ⁽⁵³⁾

Wolfgang Popp, *Wehe den Besiegten!*, Tübingen, Grabert, 2001) dépassent les **quatorze millions** de victimes allemandes (civils et militaires) :

1/ victimes (essentiellement des civils) des bombardements de terreur alliés sur les villes allemandes : au moins **650.000** ;

2/ victimes militaires (morts au combat ou victimes de partisans, « manquants » jamais revenus) : **4.800.000** ;

3/ victimes de la *Vertreibung* [expulsion] de 1945 à 1948: (1. Allemands des terres de l'Est: 2.230.000 ; 2. Allemands de la Volga et autres : 350.000 ; 3. Allemands, mais non nés à l'Est: 220.000 ; en tout: **2.800.000** ;

4/ « morts pour raisons diverses » (dont famine organisée, de 1945 à 1949) militaires, dans les camps alliés, et civils allemands dans les 3 seules zones « occidentales » d'occupation : **5.700.000** (voir James Bacque, [Morts pour raisons diverses](#)) ;

5/ autres (morts en camps de concentration russes - jusqu'en 1955 - et en « RDA » occupée, et dans les camps polonais, tchèques ou yougoslaves, après mai 1945) :1.430.000.

⁵³ Ephraïm Kaye, *Les Profanateurs de la Mémoire / Faire face au Négationnisme*, Yad Vashem, 2000. Cet ouvrage, d'une extrême indigence argumentaire, ose passer sous silence les expertises et rapports scientifiques de Fred Leuchter, Gernar Rudolf, Walter Lüftl, John Ball, etc.

Puis, l'homme se décide enfin à poser une question au responsable de cette salle d'accueil. Esprit curieux, il souhaite « pour sa documentation personnelle, obtenir des photos d'origine de ces chambres à gaz ayant fonctionné dans les camps de concentration nazis ». À l'appui de sa demande, et de crainte que sa question trop directe ne soit prise pour une impertinence, il se permet de faire savoir au responsable que les Soviétiques, quand ils investirent le camp d'Auschwitz-Birkenau sans coup férir en fin janvier 1945, auraient, forcément, trouvé de telles chambres à gaz **en état d'origine** puisque le camp venait d'être évacué quelques jours auparavant par les troupes allemandes. Par définition, ces installations en béton n'avaient pu être évacuées. Les Soviétiques ont alors dû prendre de nombreuses photos de toutes les installations, et, parmi celles-ci, sûrement des photos de telles chambres à gaz, ou, à la rigueur, des vestiges de celles-ci, abandonnées depuis quelques jours par les Allemands.

La question semble désarçonner le jeune homme préposé au comptoir : « Vous avez dit des photos de chambres à gaz ? Attendez, je vais voir mon supérieur ». Le couple craint l'incident. Un barbu de complexion rouquine arrive, et leur déclare : « Nous avons une photo de l'intérieur d'une chambre à gaz elle se trouve dans l'*Encyclopédie de l'Holocauste* que voici ». Il désigne du doigt un gros ouvrage en anglais, dans le haut de la vitrine.

Notre touriste s'en saisit, et à la lettre G, sous l'entrée *Gas Chambers*, il découvre une courte rubrique d'une quinzaine de lignes, qui évoque l'utilisation systématique par les nazis de chambres à gaz d'exécution ; ces lignes s'accompagnent de la photo... d'une vaste salle de douches du camp de Majdanek ! On distingue nettement les douches avec le caillebotis et deux fenêtres vitrées laissant inonder de lumière la salle de douches. Une légende explique qu'il s'agit d'une salle de douches factice, pour que les détenus abusés, après s'être déshabillés sans méfiance, soient en fait asphyxiés par le gaz sortant des pommes de douche (!) ⁽⁵⁴⁾

Quel n'est pas son étonnement : on avait expliqué jusqu'ici que les détenus, après avoir été poussés de force et en grand nombre dans une pièce aveugle et cimentée, y étaient asphyxiés par le gaz qu'émettaient des plaquettes ou cristaux de Zyklon déversés par des orifices pratiqués dans le plafond du local, et voilà que maintenant on explique à Yad Vashem que les victimes étaient tuées par du gaz circulant dans des tuyaux de douche. Où sont donc passées ici les plaquettes, les cristaux ? Quel est ce nouveau gaz pour les tuyaux de douche ? Et surtout, étant **plus léger que l'air**, l'acide cyanhydrique, sous sa forme gazeuse, devait donc monter au plafond en sortant des pommes de douche.

Comment croire à pareilles sornettes ? La vie dans les camps de concentration n'a-t-elle pas été suffisamment éprouvante pour qu'on n'aille pas inventer, au surplus, de tels récits qui heurtent le sens commun ?

LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ SUR 1941-1945 EST-ELLE UN COMBAT POUR LE PASSÉ OU POUR L'AVENIR ?

Je tiens pour un crime contre l'esprit et une insulte à la dignité de tous l'interdiction, qui nous est signifiée par la loi, d'ouvrir un débat de fond sur le sujet des camps de concentration allemands de la dernière guerre.

⁵⁴ Cette habitude répétée de prendre les gens pour des simples d'esprit se retrouve par exemple à l'Holocaust Museum de Washington qui ne craint pas de montrer la « porte d'une chambre à gaz », alors qu'il s'agit, tout simplement, à Majdanek, de la porte... d'une unité de désinfection de vêtements !

Le citoyen français jouit, en principe, du droit à la liberté de recherche et du droit à la liberté d'expression. Il me paraît indigne de devoir soutenir sans preuves l'accusation portée contre l'Allemagne d'avoir mis à mort des millions d'êtres humains dans de prétendues « chambres à gaz » dont il n'existe aucune trace, ni archéologique ni documentaire, et cela d'autant plus que des expertises scientifiques incontestablement sérieuses, concordantes et non démenties, ont démontré, de façon convergente, l'impossibilité radicale d'existence et de fonctionnement de ces abattoirs chimiques aux endroits où les « affirmationnistes » prétendent les situer.

L'argument selon lequel l'existence d'un consensus quasi général pour condamner le régime hitlérien ôterait tout sens à un tel débat est fallacieux.

Aucun pays, aucun groupe humain, ethnique, philosophique, politique ou religieux n'a le droit, par une propagande mensongère organisée et par des accusations sans preuves et sans documents, d'accuser le peuple allemand de millions d'assassinats dans des installations introuvables (et par ailleurs reconnues comme impossibles à mettre en œuvre). Aucun de ces pays ni aucun de ces groupes n'est autorisé à persécuter ceux qui, à ce sujet, posent des questions et apportent des réponses. Enfin, cette accusation et cette persécution sont d'autant plus inadmissibles qu'elles s'accompagnent d'une exploitation financière du peuple qu'on a ainsi mis au ban de la société des nations.

Des personnes éclairées et « bien intentionnées » me diront :

Mais à la fin, pourquoi insister si fort ? Il est évident, à présent, et nous en sommes convaincus par le formidable appareil de recherche révisionniste, qu'il n'y a bien sûr jamais eu d'« Holocauste » des juifs. Les honnêtes gens tout comme les spécialistes ne peuvent qu'en convenir. Les « chambres à gaz » sont une fantasmagorie « orientale », un conte fabuleux des Mille et Une Horreurs, une réponse talmudique à l'oppression d'un monde concentrationnaire organisé par des Allemands férus de technique mais à la fin acculés à une épouvantable pénurie alimentaire et logistique jusque dans ces mêmes camps, devenus pour le coup des camps où la mort rôdait !

« Holocauste », dites-vous ? Mais enfin, quand comprendrez-vous qu'il n'y a pu avoir un pareil mensonge, une pareille escroquerie, que parce que l'Allemagne a perdu la guerre ? Le vaincu a toujours tort. Même et surtout s'il a été vaincu à un contre dix. Dans cette guerre perdue, il y a eu également l'absence, chez les Alliés, d'esprit de chevalerie, ce qui ne saurait nous surprendre de la part de vainqueurs qui se sont conduits en fieffés criminels de guerre à Katyn, à Dresde, à Gumbinnen, à Hiroshima et à Nagasaki. Il en a découlé, comme inéluctablement, cette horrible accusation sans preuves, imposée à Nuremberg par un simulacre de procès organisé par les mêmes vainqueurs (pour pouvoir tuer « légalement » les dirigeants vaincus et terroriser ainsi la population allemande), ou du moins sans autres preuves que des affirmations haineuses et grotesques, fabrications imposées ensuite par une terreur médiatique sans cesse renforcée. Jusqu'à l'implosion finale, qui ne manquera pas d'intervenir.

Mais pourquoi emboîter le pas aux révisionnistes, qui risquent de passer pour des nostalgiques de la revanche ? Une explosion d'antisémitisme ne risque-t-elle pas de surgir avec le révisionnisme triomphant ? Ne peut-on rien trouver de mieux que d'être pour le coup aussi antisémites qu'eux sont anti-allemands et anti-européens ? Pourquoi ne pas être simplement sages et laisser aux historiens seuls, dans des ouvrages sérieux et dépourvus de toute polémique blessante, le fin mot

de cette horrible histoire ? Ainsi les braises et cendres encore brûlantes de cette période pourront-elles refroidir.

À quoi je répondrais : occulter sciemment la vérité de peur d'être catalogué comme antisémite n'est qu'un faux-fuyant. C'est faire la part belle aux terroristes de la pensée. Les conclusions révisionnistes sont honnêtes, scientifiques et raisonnées. Ceux qui pensent que les révisionnistes sont inspirés par l'antisémitisme et cherchent à se venger sont-ils sincères ? Ne sont-ils pas, en fait, surtout dérangés par la lumière que le révisionnisme projette crûment et d'un seul coup dans les ténèbres ? Ont-ils peur ? Du révisionnisme on a dit qu'il constituait la plus grande aventure intellectuelle de la fin du XX^e siècle. Serait-il, en outre, l'unique catalyseur d'une renaissance de l'Occident, sa seule chance de survie ?

POUR L'AVENIR

Mon père est donc tombé, comme on dit, pour ses idées, Il a été la victime d'une double propagande de haine : celle que suscitaient les appels au meurtre contre l'occupant, et celle que l'occupant, à son tour, éprouvait contre le franc-tireur. Je refuse de croire qu'il ait donné sa vie pour que les vainqueurs de la dernière guerre civile européenne répandent contre le vaincu une calomnie cruelle, aux retombées politiques et financières des plus sordides. Par notre combat présent pour la vérité historique, par des recherches inlassables et surtout par des découvertes qui se révèlent si dérangeantes, nous pourrions remettre l'histoire à l'endroit. L'Occident, et notre pays, sont tombés si bas qu'on a contraint la justice à protéger le mensonge et à punir ceux qui s'interrogent sur des crimes allégués ou ceux qui les contestent avec les arguments de la science. Il s'agit là d'une terreur judiciaire inadmissible.

Les révisionnistes usent de preuves et on ne leur réplique que par des menaces, des incantations ou des gémissements. On les jette en prison, on les accable d'amendes. On brise leur vie.

À l'aube du troisième millénaire, un débat international réunissant historiens, chercheurs et scientifiques, s'impose pour répondre notamment aux expertises révisionnistes. Toutes ces expertises ont conclu à l'impossibilité radicale de l'existence et du fonctionnement des « chambres à gaz nazies ». Jusqu'à présent les tenants de la vérité officielle ont fui ou refusé ce débat et ils ont cherché refuge dans la force injuste d'une loi de circonstance.

Le temps est venu d'abandonner les subterfuges, de jeter les masques, de renoncer à la force et d'affronter les risques d'un vrai débat en pleine lumière.

Il y va de la simple justice des hommes.

ÉPILOGUE JUDICIAIRE

Article de *Libération*

Les négationnistes témoignent de leurs obsessions à la barre
Le tribunal de Lyon jugeait hier un des disciples de Robert Faurisson.

par Olivier BERTRAND QUOTIDIEN : mercredi 30 novembre 2005

Lyon de notre correspondant

Robert Faurisson a vieilli. L'ancien universitaire lyonnais, négationniste de la première heure, a aujourd'hui 76 ans, une couronne de cheveux blancs à l'arrière du crâne et la voix aigrette d'un vieillard. Il n'a en revanche rien perdu de ses obsessions. Hier, le tribunal correctionnel de Lyon lui a offert une tribune inespérée. Faurisson devait témoigner au procès d'un ancien conseiller régional FN poursuivi pour contestation de crime contre l'humanité. Il en a profité pour nier une nouvelle fois l'existence des chambres à gaz faites pour tuer.

Délires. L'audience concernait Georges Theil, un homme de 65 ans moins malin que Faurisson et déjà condamné à deux reprises pour ses délires négationnistes. Le dernier jugement, dont il a fait appel, lui a infligé six mois de prison ferme, sans le calmer pour autant. L'affaire qui le conduisait hier à la barre risque à nouveau de lui valoir des soucis lourds.

Le 14 octobre 2004, dans les couloirs du conseil régional Rhône-Alpes, où il travaillait pour le groupe FN après avoir été conseiller régional six ans, Theil avait réagi devant des journalistes aux propos ambigus tenus quelques jours plus tôt par Bruno Gollnisch, président du groupe FN, au sujet des chambres à gaz (1). Le collaborateur s'était d'abord félicité de la «*décision sage*» de son leader de «*s'attaquer à un tabou majeur*». Puis, moins sibyllin que Gollnisch, il avait affirmé que les chambres à gaz n'étaient que des «*autoclaves de désinfection*». Devant le tribunal, il a enfoncé la pointe négationniste, croyant convaincre le tribunal, un index levé. Il a parlé des «*dizaines de milliers de morts*» (sic) dus à la «*foudroyante du typhus*», à des «*maladies comme la dysenterie*» ou à des «*travaux pénibles et la férocité des gardiens*». Mais il a été affirmatif. «*Je conteste l'existence d'installations mortifères.*» Pour le prouver, il a fait citer son maître, Faurisson. Alain Jakubowicz, avocat de la Licra, a demandé au tribunal de refuser l'audition de «*ce chef de file d'une poignée d'illuminés*». Selon lui, «*entendre Robert Faurisson sur Georges Theil reviendrait à demander à Marc Dutroux son avis sur Francis Heaulme*».

Le tribunal ne l'a pas suivi, même si le président a promis de cadrer l'intervention de Faurisson. En vain. Le vieux négationniste a jubilé à la barre. De la personnalité de Theil, il n'avait pas grand-chose à dire. «*Sur les propos qu'il a tenus, je lui donne toute mon approbation. C'est un homme honnête*», a-t-il doctement commenté. Avant d'infliger au tribunal trois quarts d'heure de négationnisme. Chaque question d'Eric Delcroix, l'avocat de Georges Theil, l'a invité à détailler une «*preuve*» de l'«*inexistence*» des chambres à gaz. Puis l'ancien professeur a ponctué : «*Ce que disent les révisionnistes, ce n'est pas seulement que les chambres à gaz n'ont pas existé. C'est qu'elles n'ont pas pu exister.*» Embarrassé, le président a abrégé l'intervention, et Faurisson a suivi le reste du procès depuis le premier rang, un large sourire aux lèvres.

Ricanements. Les incidents ont été nombreux, avec une salle où se pressaient de nombreux militants et quelques négationnistes comme l'éditeur Jean Plantin, plusieurs fois condamné. Le président a expulsé une conseillère régionale FN et demandé aux amis de Georges Theil d'arrêter de ricaner lorsque les avocats des parties civiles ont évoqué les millions de morts. Bruno Gollnisch se tenait au premier rang, impassible. Le procureur a suggéré six mois de prison ferme, plus une amende. Le tribunal rendra sa décision le 3 janvier.

(1) Le député européen doit être jugé pour ces propos, mais son procès, déjà reporté, a été hier renvoyé au 23 mai. Le Parlement européen doit d'ici là se prononcer sur son immunité.

SUITES

Aujourd'hui, 3 janvier, par jugement de la 6e chambre (presse) du tribunal de grande instance de Lyon (président : Fernand Schir), Georges Theil, ancien élu du Front national, vient d'être condamné pour "contestation" révisionniste, sur le fondement de la loi Fabius-Gaysot (13 juillet 1990). Devant la caméra d'un journaliste il avait tenu des propos sur l'impossibilité technique de l'existence et du fonctionnement des chambres à gaz nazies.

Les peines sont les suivantes :

- Six mois d'emprisonnement sans sursis ;
- Amende de 10 000 E ;
- Paiement de la publication d'extraits du jugement dans *Libération* et dans *Le Progrès* (de Lyon) ;
- Versement de 3 000 E à chacune des onze parties civiles ;
- Versement de 1 000 E de remboursement des frais de justice à chacune des onze parties civiles ;
- Paiement d'un droit de procédure de 90 E.

G. Theil, par l'intermédiaire de son avocat, Maître Eric Delcroix, va interjeter appel.

Je rappelle que, le 7 octobre 2005, par jugement du tribunal de grande instance de Limoges (président : François Casassus-Builhé), le même G. Theil avait été condamné pour le même motif de fond. En 2004, il avait envoyé à quelques personnes un exemplaire d'un opuscule qu'il avait publié en 2002 sous le nom de Gilbert Dubreuil et intitulé : *Un cas d'insoumission / Comment on devient révisionniste*.

Les peines avaient été les suivantes :

- Six mois d'emprisonnement sans sursis ;
- Interdiction d'exercer pendant cinq ans son droit d'éligibilité ;
- Paiement de la publication d'extraits du jugement dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Populaire du Centre* et *L'Echo de la Haute-Vienne* ;
- Confiscation des scellés (c'est-à-dire des ordinateurs, livres et documents saisis par la police à son domicile) ;
- Paiement à diverses parties civiles des sommes suivantes : 7000 E et 350 E + 1 E et 350 E + 1000 E et 350 E + 1000 E et 350 E + 1 E et 350 E ;
- Paiement d'un droit de procédure de 90 E.

G. Theil a commencé à verser de fortes sommes aux parties civiles. Il a, par l'intermédiaire de son avocat, Maître Eric Delcroix, interjeté appel. La cause sera entendue le 3 février 2006 devant la cour d'appel de Limoges.

Je me permets de rappeler que les frais de publication judiciaire forcée dans un certain nombre de journaux peuvent être particulièrement lourds. Quant aux divers frais entraînés par la préparation de ces procès et leur tenue, je sais qu'ils ont été considérables.

J'apprends, en dernière minute, que le texte du jugement Schir serait d'une longueur, exceptionnelle en pareil cas, de 48 pages.

Adresse de G. Theil : BP 50-38, 38821 GRENOBLE CEDEX 2

Robert Faurisson
3 janvier 2006.

A SUIVRE, SUR LE SITE DE L'AAARGH